



CHRISTIE'S

ANCIENNE COLLECTION

Henri Canonne

Une leçon impressionniste

PARIS | 9 AVRIL 2025



















ANCIENNE COLLECTION

Henri Canonne

Une leçon impressionniste

VENTE AUX ENCHÈRES

Mercredi 9 avril 2025, 16h

9, avenue Matignon
75008 Paris

EXPOSITION PUBLIQUE

Mercredi	02 avril	10h - 18h
Jeudi	03 avril	10h - 18h
Vendredi	04 avril	10h - 18h
Samedi	05 avril	10h - 18h
Dimanche	06 avril	14h - 18h
Lundi	07 avril	10h - 18h
Mardi	08 avril	10h - 18h
Mercredi	09 avril	10h - 12h

COMMISSAIRE-PRISEUR

Adrien Meyer

NUMÉRO ET CODE DE LA VENTE

Pour tous renseignements ou ordres d'achats,
veuillez rappeler la référence

24190 - MAXIMILIAN

ORDRES D'ACHAT ET ENCHÈRES TÉLÉPHONIQUES

bidsparis@christies.com - Tél. : +33 (0)1 40 76 84 13

FRAIS ACHETEUR

En plus du prix d'adjudication, des frais acheteur (plus la TVA applicable) sont dus.
D'autres taxes et/ou le droit de suite sont aussi dus si le lot est accompagné d'un symbole taxe ou λ.
Veuillez vous référer au paragraphe D des Conditions de Vente en fin de catalogue.

CONDITIONS DE VENTE

La vente est soumise aux conditions générales imprimées
en fin de catalogue. Il est aussi vivement conseillé aux acquéreurs
potentiels de prendre connaissance des avis importants,
explications et glossaire y figurant.

À partir de juin 2025, les règlements européens 2019/880 et 2021/1079 introduisent de nouvelles réglementations et obligations d'obtention de licences pour l'importation de biens culturels sur le territoire de l'Union Européenne. Nous recommandons aux clients de vérifier avant la vente si le lot qu'ils souhaitent acheter et son importation dans l'UE pourraient être affectés par ces réglementations.

COUVERTURE LOT 107
DEUXIÈME DE COUVERTURE LOT 112
PAGE 1 LOT 108
PAGE 2 LOT 114
PAGE 3 LOT 109
PAGE 4 LOT 102
PAGE 5 LOT 101
PAGE 6-7 LOT 128
PAGE 8 LOT 104
QUATRIÈME DE COUVERTURE LOT 103 (DÉTAIL)

Crédits Photo :

Juan Cruz Ibañez, Nina Slavcheva
Anna Buklovska, Studio Shapiro

Création graphique : Aurélie Ebert

© Christie, Manson & Woods Ltd. (2025)

CHRISTIE'S FRANCE SNC

Agrément no. 2001/003

CONSEIL DE GÉRANCE

Cécile Verdier, *Gérant*
Philippe Lemoine, *Gérant*
François Curiel, *Gérant*

CHRISTIE'S

CHRISTIE'S FRANCE



CÉCILE VERDIER
Présidente
cverdier@christies.com
Tél. : +33 (0)1 40 76 85 59



PHILIPPE LEMOINE
Directeur Général
plemoine@christies.com
Tél. : +33 (0)1 40 76 72 21



PIERRE ÉTIENNE
Vice Président,
Deputy Chairman,
Maîtres anciens
petienne@christies.com
Tél. : +33 (0)1 40 76 72 72



CAMILLE DE FORESTA
Vice Présidente,
Spécialiste sénior, Art d'Asie
Directrice du développement
de la clientèle privée
cdeforesta@christies.com
Tél. : +33 (0)1 40 76 86 05



VICTOIRE GINESTE
Vice Présidente,
Directrice du Business
développement
vgineste@christies.com
Tél. : +33 (0)1 40 76 85 72



PIERRE MARTIN-VIVIER
Vice Président,
Deputy Chairman,
Arts du XX^e siècle
pemvivier@christies.com
Tél. : +33 (0)1 40 76 86 27

SERVICES POUR CETTE VENTE

ORDRES D'ACHAT
ET ENCHÈRES TÉLÉPHONIQUES
ABSENTEE AND
TELEPHONE BIDS
bidsparis@christies.com
Tél. : +33 (0)1 40 76 84 13
christies.com

ENCHÈRES EN SALLE
ROOM REGISTRATION
clientservicesparis@christies.com
Tél. : +33 (0)1 40 76 83 79

RELATIONS CLIENTS
CLIENT ADVISORY
Fleur de Nicolay
fdenicolay@christies.com
Tél. : +33 (0)1 40 76 85 52

RÉSULTATS DES VENTES
SALES RESULTS
Paris : +33 (0)1 40 76 84 13
Londres : +44 (0)20 7627 2707
New York : +1 212 452 4100
christies.com

CHARGÉE DE LA RELATION ACHETEURS
SENIOR POST-SALE LEAD
Camille Debrus
postsaleparis@christies.com
Tél. : +33 (0)1 40 76 84 10

BUSINESS DIRECTOR
Valeria Severini
vseverini@christies.com
Tél. : +33 (0)1 40 76 72 86

BUSINESS MANAGEMENT COORDINATOR
Arabelle Guilhemsans
aguilhemsans@christies.com
Tél. : +33 (0)1 40 76 72 71

SPÉCIALISTES ET COORDINATRICES

DIRECTEUR DE LA VENTE



ANTOINE LEBOUTEILLER
Directeur du département
Art Impressionniste & Moderne
alebouteiller@christies.com
Tél. : +33 (0)1 40 76 85 83

ART IMPRESSIONNISTE & MODERNE



VALÉRIE DIDIER
Spécialiste senior
Art Impressionniste & Moderne
vdidier@christies.com
Tél. : +33 (0)1 40 76 84 32



HUGUES DE BETHUNE
Spécialiste junior
Art Impressionniste & Moderne
hdebethune@christies.com
Tél. : +33 (0)1 40 76 84 46



LÉA BLOCH
Spécialiste
Art Impressionniste & Moderne
lbloch@christies.com
Tél. : +33 (0)1 40 76 83 99

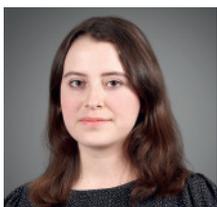


CAMILLE MEEUS
Catalogueuse
Art Impressionniste & Moderne
cmeeus@christies.com
Tél. : +33 (0)1 40 76 84 07



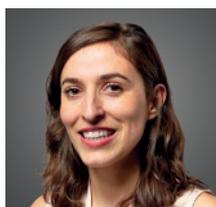
EMMA NOVEL
Catalogueuse
Art Impressionniste & Moderne
enovel@christies.com
Tél. : +33 (0)1 40 76 83 94

COORDINATRICE

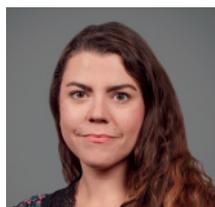


CAMILA ESCOBAR
Coordinatrice de vente
cescobar@christies.com
Tél. : +33 (0)1 40 76 72 30

EXPERTISE



JEANNE RIGAL
Directrice internationale
des expertises
jrigal@christies.com
Tél. : +33 (0)1 40 76 85 91



SOPHIE GUYADER
Coordinatrice des expertises
sguyader@christies.com
Tél. : +33 (0)1 40 76 72 42

Le département remercie Éléonore Laederich, Maximilian Von Meissner et Apolline Insolubile pour leur aide précieuse à l'élaboration de ce catalogue.

Traductions : Alicia Vaïsse

ANCIENNE COLLECTION

Henri Canonne

Une leçon impressionniste



Henri-Edmond Canonne. © Tous droits réservés



Illustration pour une publicité des pastilles Valda
© Infatti / Bridgeman Images

En 1903, depuis son officine de la rue Réaumur, Henri Canonne transforme la parapharmacie en inventant la célèbre pastille Valda. À une époque où la tuberculose fait encore des ravages, cette innovation marque un tournant puisqu'elle constitue une nouvelle arme dans la lutte contre les maux de gorge, première source d'infection pulmonaire.

Le succès de sa découverte, allié à ses talents de publicitaire pour la faire connaître au monde entier, lui offre le temps et les moyens de s'adonner à son autre passion: collectionner l'art de son temps. Avec un enthousiasme débordant, il rassemble alors un véritable pan de l'histoire artistique des XIX^e et XX^e siècles. Son regard aiguisé s'intéresse aussi bien aux figures déjà consacrées qu'aux avant-gardistes, décelant avec clairvoyance les futurs maîtres. Du « grand impressionnisme » de Monet, Sisley ou Renoir aux audaces néo-impressionnistes de Signac et Cross, Henri Canonne reconnaît et célèbre les héritiers du mouvement. Les postimpressionnistes dits « Nabis », tels que Bonnard, Vuillard ou Roussel, trouvent également une place de choix dans sa collection.

“In 1903, from his dispensary on Rue Réaumur, Henri Canonne revolutionized the field of para-pharmacy by inventing the famous Valda pastille. At a time when tuberculosis was still wreaking havoc, this innovation marked a turning point, providing a new weapon in the fight against throat ailments, the primary source of pulmonary infections.

The success of his discovery, combined with his remarkable talent for advertising it worldwide, granted him both the time and the means to indulge in his other great passion: collecting contemporary art. With boundless enthusiasm, he assembled a comprehensive and insightful overview of 19th and 20th-century artistic history. His keen eye was drawn to both established figures and avant-garde pioneers, discerning with remarkable foresight the future masters of art. From the “grand Impressionism” of Monet, Sisley, and Renoir to the bold Neo-Impressionism of Signac and Cross, Canonne recognized and celebrated the movement’s heirs. The so-called “Nabis” Post-Impressionists, including Bonnard, Vuillard, and Roussel, also held a prominent place in his collection.

Cette sélection reflète une vision en perpétuelle évolution, où chaque œuvre enrichit un ensemble vivant, réajusté sans cesse. Parfois, Canonne cède certaines pièces pour acquérir de nouvelles créations, dans une quête sans fin de beauté et d'innovation. Sa grande vente de 1939 à la Galerie Charpentier illustre parfaitement cette dynamique de renouvellement et de partage. Bien plus qu'une simple transaction, elle incarne son désir constant d'enrichir et de faire vivre sa collection.

Plonger dans l'ensemble de la collection Canonne revient à s'offrir une expérience de l'ordre de l'intime, une immersion profonde au sein d'une époque et auprès de ses artistes. À l'image de l'impressionnisme et de ses héritiers, elle célèbre la modernité, la couleur, les sensations et l'audace, tout en ancrant l'art dans la vie quotidienne.

Fasciné par cette collection unique, le critique d'art Arsène Alexandre lui consacre en 1930 un ouvrage entier, dans lequel il célèbre le «goût Canonne» avec une admiration évidente. Il loue le dialogue intime qui se tisse entre l'homme, les artistes et leurs œuvres, soulignant cette alchimie rare qui transforme la collection en un véritable reflet de la vision personnelle d'Henri Canonne.

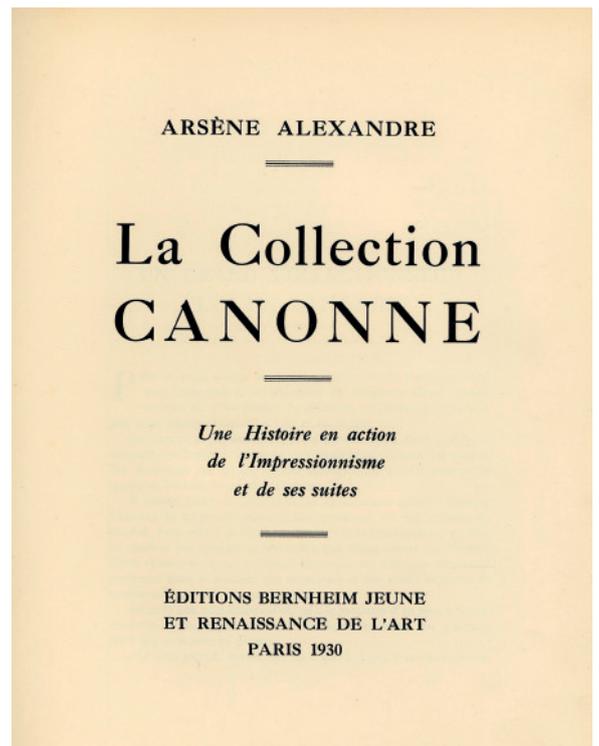
This selection reflects a constantly evolving vision, where each work enriches a living ensemble, continuously refined. At times, Canonne parted with certain pieces to acquire new creations, in an endless pursuit of beauty and innovation. The landmark 1939 auction at Galerie Charpentier perfectly illustrates this dynamic of renewal and sharing. Far more than a mere transaction, it embodies his ever-present desire to continuously enrich and invigorate his collection.

To immerse oneself in the Canonne Collection is to experience something deeply personal - an intimate journey through an era and its artists. Like Impressionism and its heirs, it celebrates modernity, color, sensation, and audacity while anchoring art in everyday life.

Fascinated by this unique collection, journalist and art critic Arsène Alexandre (1859–1937) devoted a whole book to it in 1930, in which he celebrated the “Canonne taste” with unmistakable admiration. He praised the intimate connection that unfolds between the man, the artists, and their works, highlighting that rare alchemy that transforms a collection into a true reflection of Canonne’s personal vision.



Vente de la Collection Canonne, Galerie Charpentier, le 18 février 1939. © Copyright 2025 The Wildenstein Plattner Institute, Inc.



Page de garde de l'ouvrage d'Arsène Alexandre dédié à la collection Canonne, Paris, 1930. © Tous droits réservés

« Monsieur Canonne a réalisé par plaisir, par enthousiasme pour la belle peinture, ce que d'autres n'auraient pas pu obtenir du calcul, ni de l'esprit systématique, ni de l'esprit sectaire : une véritable histoire d'un chapitre considérable de l'art moderne : "l'impressionnisme" et ses suites. »

Arsène Alexandre

Ce « goût Canonne » n'est pas simplement une question de sélection d'œuvres, mais une approche profonde de l'art, marquée par un instinct particulier pour saisir l'essence de chaque création. Enthousiaste et passionné, il ne se contente pas de picorer au gré du marché de l'art. Il va au-delà de la simple acquisition d'une œuvre par artiste ; il s'attache à chacun d'eux avec fidélité, les suivant dans leur évolution comme un véritable ami.

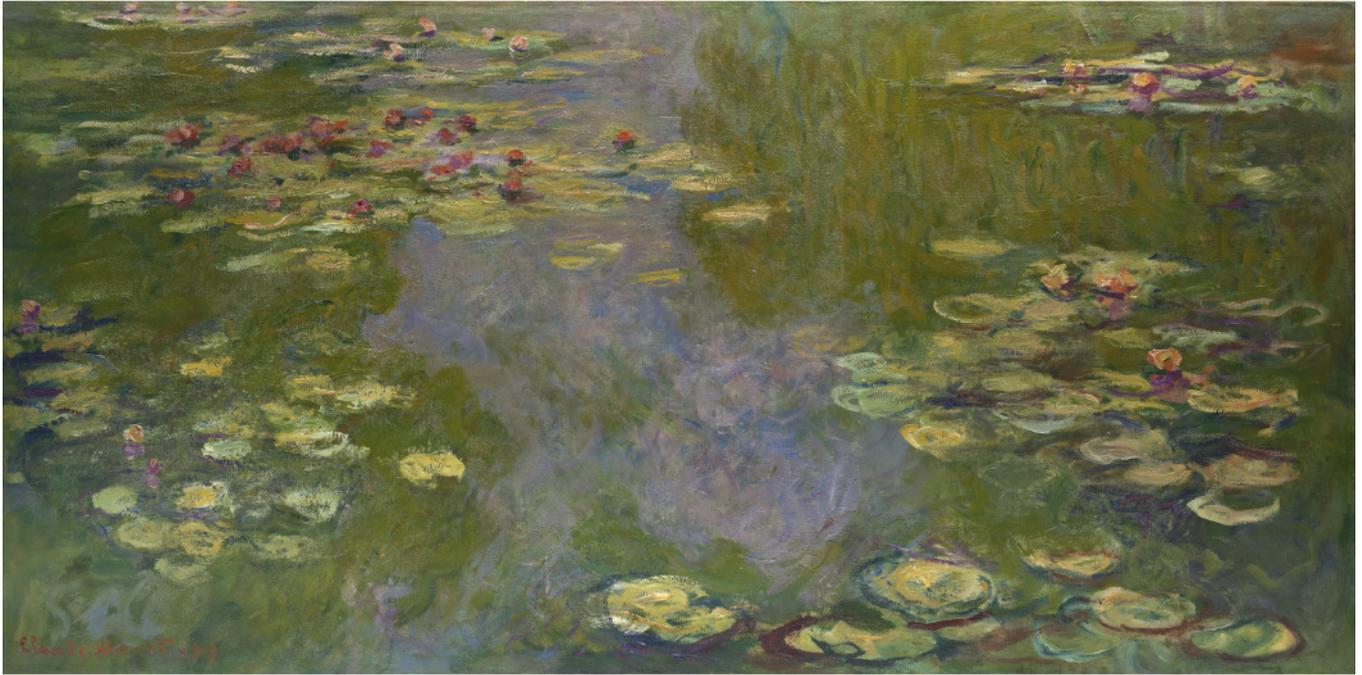
De Jongkind, précurseur de la collection, il rassemble avec passion ses paysages, dont l'héritage se prolonge dans les dessins de Signac. On retrouve alors une dizaine d'aquarelles, démontrant la passion du peintre hollandais pour les panoramas français, de Grenoble à Honfleur en passant par La Côte-Saint-André, sa dernière demeure. Signac qualifie Jongkind de « rénovateur du paysage moderne », et s'inspire de son œil, de ses impressions et de son goût pour les marines, qu'on retrouve dans son aquarelle de Port Louis.

Chaque œuvre acquise par Canonne, de Bonnard à Vuillard, s'inscrit dans la lignée des peintres en résonance avec la vie, où l'impression – qu'elle naisse de la peinture en plein air ou d'un intérieur feutré – n'est jamais qu'une traduction sensible de l'intimité du quotidien. Ce quotidien, nous le retrouvons au fil de la collection, dans le moment volé de la toilette de la *Femme à demi-nue* de Bonnard ou encore dans les vues journalières des balades de Marquet à Alger.

This "Canonne taste" goes beyond mere selection of works; it represents a profound approach to art, guided by an instinctive ability to grasp the essence of each creation. Enthusiastic and passionate, he did not accumulate artworks at random from the art market. He went beyond mere acquisition, following each artist with unwavering dedication, attentively following their artistic evolution as a true friend.

From Jongkind, the forerunner of the collection, he passionately gathered landscapes whose legacy extended into Signac's drawings. Among them are a dozen watercolors that reflect the Dutch painter's love for French panoramas, from Grenoble to Honfleur, via La Côte-Saint-André, his final resting place. Signac himself referred to Jongkind as the "renovator of modern landscape painting" and drew inspiration from his keen eye, his impressions, and his fondness for seascapes, as seen in his watercolor of Port Louis.

Every work acquired by Canonne, from Bonnard to Vuillard, echoes the work of painters who captured the essence of life, where Impression - whether drawn from plein-air painting or a softly lit interior - was always a sensitive translation of everyday intimacy. This daily life runs throughout the collection: from the stolen moment of Bonnard's *Femme à demi-nue* to Marquet's daily strolls through Algiers.



Claude Monet, *Nymphéas*, 1919. Ancienne collection Henri Canonne. Metropolitan Museum of Art, New York. © Public domain / Wikimedia Commons

On y découvre le passage des artistes dans les lieux qui les ont marqués, et leur manière de les percevoir: la folie colorée, débordante d'énergie de *Cannes*, *le Suquet vue de la Croisette* par Dufy, les rues devenues si familières d'Utrillo, qu'il peint inlassablement et redécouvre à chaque saison, tout comme les paysages de Vlaminck, dont les touches de couleurs semblent en mouvement à travers son œil. On y découvre les caractéristiques qui ont fait le succès des artistes, comme les fameuses scènes de genre, prises sur le vif et authentiques de Trouillebert, ou encore les moments plus compliqués et les états-d'âmes d'un Roussel, qui, sombrant dans une dépression à cause de la guerre, ne peint plus que des pommes. Mais ici, l'œuvre choisie par Canonne est aussi celle synonyme d'espoir: la pomme est seule et le bouquet prend toute la place sur la toile.

Monet constitua quant à lui le cœur battant de la collection. Fasciné par l'artiste, Henri Canonne réunit près de quarante de ses œuvres, dont quinze issues de la célèbre série des *Nymphéas*. Aujourd'hui, certaines de ces toiles ont rejoint de prestigieuses collections muséales, du Metropolitan Museum of Art de New York au Columbus Museum of Art, en passant par le Museum of Fine Arts de Houston et le Kuboso Memorial Museum of Art d'Osaka.

The collection captures the artists' journeys through the places that shaped them, and their personal interpretations: Dufy's exuberant, color-filled *Cannes*, *le Suquet vue de la Croisette* bursting with energy; Utrillo's familiar streets, which he painted tirelessly, rediscovering them with each season; Vlaminck's landscapes, where his vibrant brushstrokes seem to move before our eyes. The collection also highlights the traits that made these artists famous, from Trouillebert's spontaneous, authentic genre scenes to more complex moments and emotional states of Roussel who, when plunged into depression because of the war, painted nothing but apples. Yet here, the work chosen by Canonne speaks of hope: the apple stands alone, while the bouquet dominates the canvas.

Monet was the beating heart of the collection. Fascinated by the artist, Canonne assembled nearly forty of his works, including fifteen from the renowned *Water Lilies* series. Today, some of these paintings have joined prestigious museum collections, from the Metropolitan Museum of Art in New York to the Columbus Museum of Art, as well as the Museum of Fine Arts in Houston and the Kuboso Memorial Museum of Art in Osaka.

“Monsieur Canonne achieved, through pleasure and enthusiasm for great painting, what others could not attain through calculation, systematic thinking, or dogmatic spirit: a true history of a significant chapter in modern art - ‘Impressionism’ and its legacy.”

Arsène Alexandre

D'autres œuvres avec cette provenance légendaire reparaissent parfois, comme *Nymphéas, temps gris* (peint en 1907), chez Christie's Londres en juin 2022, ou comme une vue de *Charing Cross Bridge*, faisant précédemment partie de la collection privée de Winston Churchill. Cette dernière a été dévoilée lors de la grande exposition consacrée aux vues londoniennes de Monet, organisée au Courtauld Institute of Art (septembre 2024 - janvier 2025).

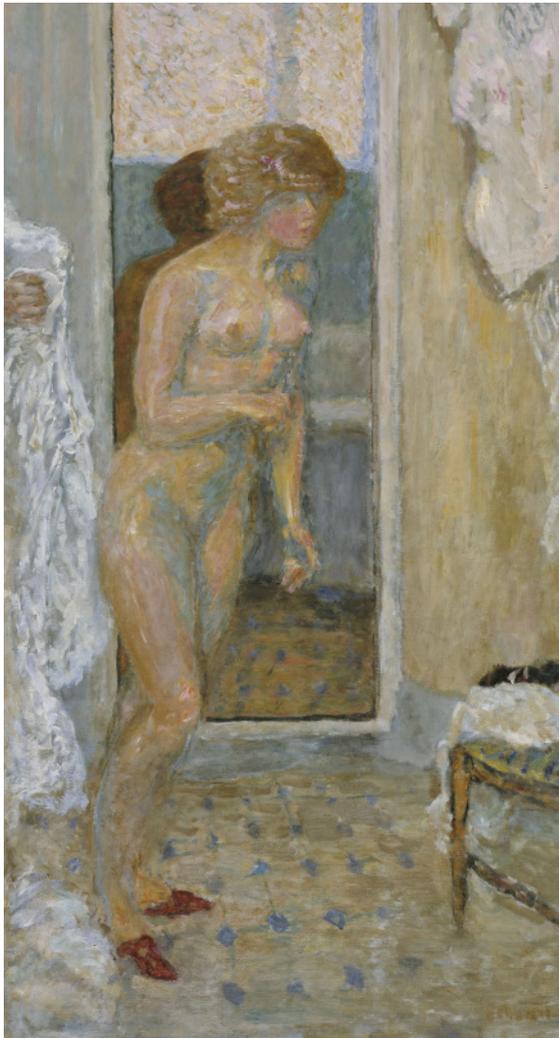
Avec une harmonie remarquable, Henri Canonne captura ainsi les différentes étapes de la vie du maître, depuis le bateau-atelier d'Argenteuil jusqu'aux brumes de Londres et aux lumières de Venise. Peu à peu, la collection donne l'illusion d'un voyage aux côtés de Monet lui-même, jusqu'à ce dernier chapitre, où l'on se tient presque avec lui, au crépuscule de sa vie, face aux reflets mouvants de l'étang des nymphéas de Giverny.

De Renoir, Canonne rassemble des scènes de vie intimistes, des nus sensuels et des études de femme, sujet de prédilection de l'artiste. Chaque toile capture un instant fugace, un moment suspendu, à l'image de *La Leçon d'écriture*, dont le pendant se trouve dans les légendaires collections Barnes. On y découvre Gabrielle, institutrice improvisée, amusée par la fausse concentration de Claude, dit «Coco», le plus jeune fils du peintre. Renoir, attentif et complice, choisissait délibérément des poses qui divertissaient l'enfant ou, à tout le moins, le maintenaient occupé. De cette approche naît une atmosphère de proximité et de tendresse, une intimité presque palpable qui traverse ses œuvres.

Other works with this legendary provenance occasionally reappear, as did *Nymphéas, temps gris* (painted in 1907), at Christie's London in June 2022, and a view of *Charing Cross Bridge*, previously part of Winston Churchill's private collection. The latter was unveiled at the major exhibition dedicated to Monet's London views, held at the Courtauld Institute of Art (September 2024 - January 2025).

With remarkable harmony, Canonne captured the different phases of the master's career, from the floating studio of Argenteuil to the mists of London and the shimmering vistas of Venice. Gradually, the collection gives the illusion of a journey alongside Monet himself, leading to its final chapter, where one stands almost beside him, at the twilight of his life, facing the shifting reflections of the waterlily pond in Giverny.

From Renoir, Canonne gathered intimate scenes of everyday life, sensual nudes, and studies of women - one of the artist's favorite subjects. Each canvas captures a fleeting moment, a suspended instant, like *La Leçon d'écriture*, whose counterpart is held in the legendary Barnes Collection. Here, we see Gabrielle, an impromptu teacher, amused by young Claude, known as "Coco," the painter's youngest son, feigning concentration. Renoir, attentive and playful, deliberately chose poses that would entertain the child or, at the very least, keep him occupied. This approach imbues the work with a palpable atmosphere of closeness and tenderness - an almost tangible intimacy that permeates his paintings.



Pierre Bonnard, *Après le Bain*, 1910, ancienne collection Henri Canonne. The Metropolitan Museum of Art, New York.
© The Metropolitan Museum of Art, Dist. GrandPalaisRmn / Malcom Varon

Au fil des toiles, au fil de l'art, se dessine un ensemble cohérent et complet, une histoire avec un début, un milieu et une fin, guidée par le regard passionné d'Henri Canonne. À travers sa collection, il laisse un témoignage harmonieux de son époque, une trace des évolutions des artistes, et la preuve éclatante que l'impressionnisme n'était pas un simple mouvement éphémère, mais une voie artistique en perpétuelle expansion.

À ce noyau historique de la collection s'ajoutent *Jeune Fille appuyée sur sa main*, de Renoir, et *Le Quartier de l'Hermitage, Pontoise*, de Camille Pissarro, additions antérieures mais s'inscrivant à merveille dans la continuité du «goût Canonne» et prolongeant ainsi l'héritage de sa vision. Preuve que les affinités artistiques d'Henri Canonne ont traversées les générations et sont aujourd'hui encore d'une élégante modernité.

Across the canvases, across the art, emerges a coherent and complete ensemble - a story with a beginning, a middle, and an end, guided by Canonne's passionate eye. Through his collection, he leaves behind a harmonious testament to his era, a record of artists' evolutions, and resounding proof that Impressionism was never merely an ephemeral movement but an ever-expanding artistic path.

To this historical core of the collection are added *Jeune Fille appuyée sur sa main* by Renoir and *Le Quartier de l'Hermitage, Pontoise* by Camille Pissarro - earlier acquisitions that seamlessly align with the "Canonne taste," extending the legacy of his vision. Proof that Henri Canonne's artistic affinities have been passed down through the generations, and are still elegantly modern today.



La famille Canonne dans le jardin du château
d'Hennemont à Saint-Germain-en-Laye.
Archives familiales

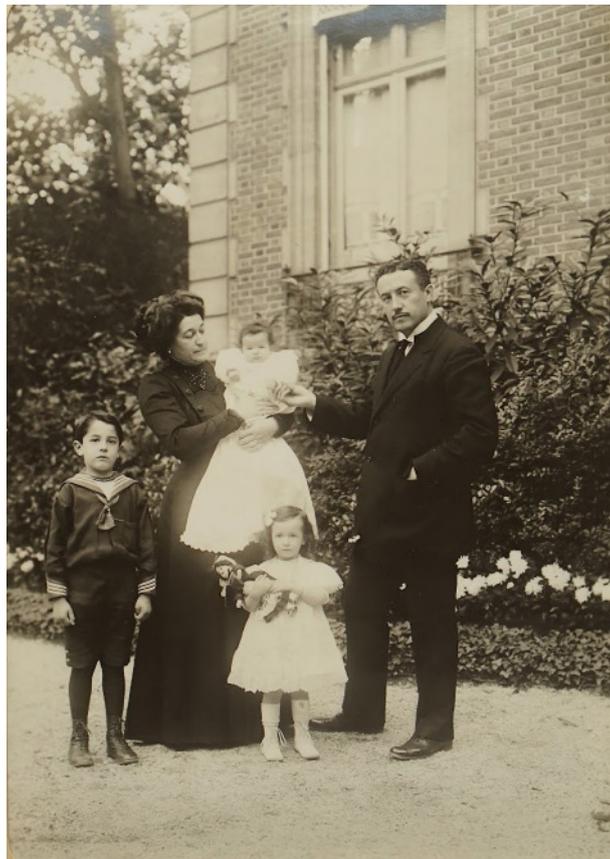


Les audaces d'un esprit libre, Henri Canonne collectionneur

Gilles Genty, Dijon, mars 2025

Il fut un temps, aujourd'hui heureusement révolu, où certains ouvrages retraçaient l'histoire de l'Impressionnisme, en omettant quasiment totalement le rôle des collectionneurs. Pire encore, agissant tels des entomologistes rangeant leurs insectes dans de petites boîtes bien hermétiques, ils s'ingéniaient à encadrer les évolutions esthétiques en des bornes chronologiques aux contours presque infranchissables. Comme si cette histoire était purement abstraite et non une affaire de goût, de passion, de rapports sensuels entre une œuvre et son acquéreur ; comme si les acteurs de cette histoire (artistes, marchands, critiques d'art, et surtout collectionneurs) avaient eu en leur temps une vision moins lucide que la nôtre aujourd'hui. Restons modestes et sachons leur rendre hommage !

L'extraordinaire collection rassemblée par Henri-Edmond Canonne, à laquelle le critique d'art Arsène Alexandre consacre en 1930 un ouvrage fondamental, nous invite, avec bonheur, à reconsidérer nos trop rapides certitudes. La personnalité d'Alexandre (1859-1937), n'est sans doute pas étrangère à cette réévaluation ; journaliste (*L'Événement*, *Le Figaro*), passionné de théâtre et de musique, ami intime des plus grands artistes et écrivains de son temps (Émile Zola, Auguste Rodin), il fut aussi un brillant critique d'art et un collectionneur avisé (Toulouse-Lautrec, Pierre Bonnard, Edouard Vuillard, ...). C'est d'ailleurs en se référant à Henri Rouart, l'un des plus grands collectionneurs de l'Impressionnisme, dont il préface les catalogues de vente en 1912, qu'Arsène Alexandre commence celui sur Henri Canonne ; sa collection est, dans son esprit, le prolongement naturel de celle de Rouart.



La famille Canonne dans le jardin du château d'Hennemont à Saint-Germain-en-Laye. Archives familiales



Carolus-Duran, *Arsène Alexandre*, 1902. Musée Carnavalet, Paris.
© Public domain / Wikimedia Commons

À travers les œuvres acquises par Canonne, c'est toute l'histoire de l'Impressionnisme et de son épanouissement qui nous est dévoilée, en mettant l'accent sur les continuités plus que sur les ruptures. Le « goût Canonne » est le reflet de toute une sensibilité artistique, allant du XIX^e au XX^e siècles, qui se structure autour de principes forts : permanence de la perspective et de la figuration, libération de la couleur, rôle de la lumière et des dégradés de tons dans la construction des volumes, ... et surtout, une place centrale accordée à la sensualité des matières et des textures. C'est ce fil qui relie en définitive les nus nacrés de Renoir à ceux de Bonnard, qui rattache les paysages des années 1920 d'Albert Marquet à la tradition Post-impressionniste. Ce sont ces filiations qu'illustrent admirablement les choix d'Henri Canonne : *L'Échappée sur la rivière* (1923) (Edimbourg, Scottish National Gallery) de Bonnard, achetée par Canonne à la galerie Bernheim-Jeune, est, avec sa *Seine vue à travers une trouée de feuillages*, un hommage direct à son voisin et ami Claude Monet. Sa *Femme à demi-nu ou Nu se coiffant devant la glace* (vers 1915; lot 103) dont François Fosca loue en 1920 dans *Art et Décoration* les harmonies de valeurs claires, anticipe sur l'utilisation que Matisse fera des miroirs, qui jouent le rôle de tableaux dans le tableau.

Pour mettre en perspective et mieux comprendre ces multiples filiations, il nous faudrait relire le célèbre texte programmatique de Paul Signac paru en 1899, *D'Eugène Delacroix au Néo-impressionnisme* ; il y explique de quelle manière l'esthétique nouvelle procède de la révolution picturale née avec le Romantisme et poursuivie par l'Impressionnisme. En collectionneur avisé, Canonne acquit pas moins de sept tableaux de Paul Signac et de magnifiques Henri-Edmond Cross, tel *La Clairière* (1906-07) aujourd'hui

There was a time, now fortunately over, when certain books tracing back the history of Impressionism, almost completely omitted the role of collectors. Worse still, acting like entomologists storing their insects in small, tightly sealed boxes, they endeavored to frame aesthetic developments within chronological boundaries that were almost impossible to cross over. As if this history were purely abstract and not a matter of taste, passion, or sensual relationships between an artwork and its purchaser. As if the actors in this history (artists, dealers, art critics, and especially collectors) had had a less lucid vision in their time than ours today.

We should remain modest - it is time to pay tribute to them!

The extraordinary collection assembled by Henri-Edmond Canonne, to which the art critic Arsène Alexandre dedicated a seminal book in 1930, happily invites us to reconsider our hasty certainties. The personality of Alexandre (1859-1937) is without doubt not unrelated to this re-evaluation. A journalist (*L'Événement*, *Le Figaro*), passionate about theater and music, a close friend of the greatest artists and writers of his time (Émile Zola, Auguste Rodin), he was also a brilliant art critic and a shrewd collector (Toulouse-Lautrec, Pierre Bonnard, Edouard Vuillard, ...). It is also by referring to Henri Rouart, one of the greatest collectors of Impressionism, whose sales catalogs he prefaced in 1912, that When Arsène Alexandre was writing in 1912 the preface of the sale catalogues for the art collection of one of the greatest collectors of Impressionism, Henri Rouart, he also started the one for Henri Canonne. In Alexandre's mind, the latter's collection was the natural extension of that of the former's.

The works acquired by Canonne unravel the entire history of Impressionism and its flourishing, emphasizing its continuities rather than its ruptures. The "Canonne taste" reflects an entire artistic sensitivity, spanning the 19th to the 20th centuries, which is structured around several prominent principles: the preservation of perspective and figuration, the liberation of color, the role of light and tonal gradations for the construction of volumes, and most importantly, the central place is given to the sensuality of materials and textures. It is this common thread that ultimately links Renoir's pearl-like nudes to those of Bonnard, and that connects Albert Marquet's landscapes of the 1920s to the Post-Impressionist tradition. These are the connections that Henri Canonne's choices admirably illustrate: Bonnard's *L'Échappée sur la rivière* (1923) (Edinburgh, Scottish National Gallery), purchased by Canonne from the Bernheim-Jeune gallery, is, with its *Seine vue à travers une trouée de feuillages*, a direct homage to his neighbor and friend Claude Monet. In his article of 1920 published in *Art et Décoration*, François Fosca praised the harmonies of bright colors in Bonnard's *Femme à demi-nu or Nu se coiffant devant la glace* (circa 1915; lot 103), for the way in which they anticipate Matisse's use of mirrors, which play the role of paintings within the painting.

To put these multiple connections into perspective and better understand them, we should read once again Paul Signac's famous programmatic text published in 1899,

conservée au Wallraf-Richartz-Museum à Cologne. Il nous faudrait encore parcourir les livres de Claude Roger-Marx qui fait des Fauves des années 1920 les héritiers des impressionnistes. Arsène Alexandre ne qualifie-t-il pas les Henri Matisse, Albert Marquet et Raoul Dufy de Canonne, d'« arrière-neveux » des peintres des années 1880-1900 ? La *Villa Mauresque* (1921) et *L'Îlot* (1922) aujourd'hui présentés (lots 101 et 102) font suite au premier voyage de Marquet en Algérie, où il reviendra régulièrement, accompagné de Marcelle Martinet, sa future épouse. Dans ses souvenirs, celle-ci témoigne de la fascination de Marquet pour l'intensité de la lumière et des couleurs... et nous songeons à Bonnard disant avoir reçu, sur les rivages de la Méditerranée, un « coup des mille et une nuits ». C'est suivant une identité logiquée formelle de la permanence d'une certaine tradition picturale que Canonne acquiert, comme son devancier Paul Guillaume, des tableaux de maturité d'André Derain et de Maurice de Vlaminck (lots 114 et 117).

Si Henri Canonne affectionne une peinture du sentiment, de la sensation, de la sensualité, ses choix ne sont pas conventionnels pour autant. C'est ce que nous dévoile le livre d'Alexandre, dans lequel est reproduite en pleine page une magnifique *Bergère* d'Auguste Renoir. Impressionniste par son traitement de la nature et par son cadrage surbaissé, elle est aussi remarquablement structurée avec ses motifs dessinant des lignes formant des contrepoints rythmiques. Dans les catalogues des deux ventes publiques de la collection Canonne, le 28 mai 1930 et surtout le 18 février 1939 ; nous y découvrons, de Claude Monet, une *Mer démontée à Belle-Isle* de 1886, une *Église San Georgio* de 1908, un *Pont japonais à Giverny*, deux magnifiques *Nymphéas* de 1907 et 1908, ainsi qu'une *Cathédrale de Rouen le matin, en bleu et argent* (1892) ! Replacés dans leurs contextes historiques, ces choix sont en réalité bien plus audacieux qu'on ne pourrait

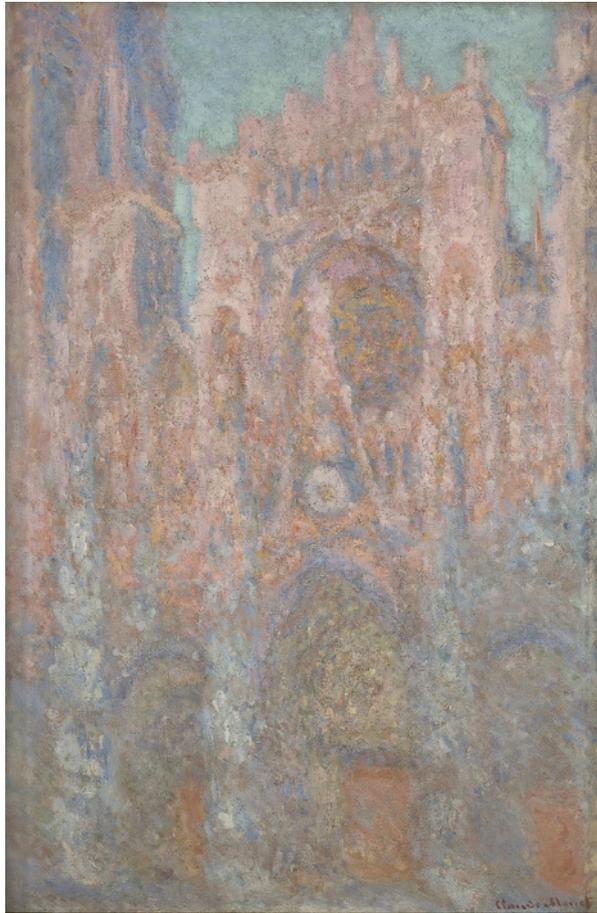
« Un grand collectionneur est un historien »

Arsène Alexandre

From Eugène Delacroix to Neo-Impressionism. In it, he explains how the new aesthetic stems from the pictorial revolution born with Romanticism and continued by Impressionism. As a savvy collector, Canonne acquired no less than seven paintings by Paul Signac as well as several magnificent Henri-Edmond Cross paintings, such as *La Clairière* (1906-07), today housed at the Wallraf-Richartz-Museum in Cologne. One should still browse the books of Claude Roger-Marx, who considered the Fauves of the 1920s to be the heirs of the Impressionists. After all, Alexandre described Canonne's Henri Matisse, Albert Marquet, and Raoul Dufy as the 'great-nephews' of the painters of the 1880s-1900s? *La Villa Mauresque* (1921) and *L'Îlot* (1922), on display today (lots 101 and 102), bear witness to Marquet's first trip to Algeria, where he returned regularly, accompanied by Marcelle Martinet, his future wife. In his memories, this testifies to Marquet's fascination with the intensity of light and colours, to some extent echoing what Bonnard said, in that he received a "stroke from the Arabian Nights" on the Mediterranean coast. In following an identical formal logic of the permanence of a certain pictorial tradition, Canonne acquired, like his predecessor Paul Guillaume, mature paintings by André Derain and Maurice de Vlaminck (lots 114 and 117).



Pierre-Auguste Renoir, *La Bergère, la vache et la brebis*, 1886. Ancienne collection Henri Canonne.
© Tous droits réservés



Claude Monet, *Cathédrale de Rouen*, (*Cathédrale de Rouen le matin, en bleu et argent*), 1892. National Museum of Serbia, Belgrade. © Public domain / Wikimedia Commons

l'imaginer. Certes, une *Cathédrale* de Monet entre dès 1911 dans les musées nationaux grâce à la générosité du comte Isaac de Camondo, ce qui aurait pu être de nature à rassurer Canonne lors de l'acquisition de la sienne. Mais souvenons-nous que le célèbre historien de l'art Lionello Venturi (1885-1961), dont l'ouvrage sur Cézanne faisait alors autorité, qualifia les *Nymphéas* de « plus grave erreur artistique commise par Monet » ! D'ailleurs, si Alfred Barnes achète, comme Canonne, plusieurs Monet, aucune *Cathédrale* ni aucun *Nymphéa* dans sa collection. Passionné et audacieux Canonne ne contourne jamais les œuvres les plus radicales de Monet. Enfin, sous des apparences sages, certains tableaux acquis par Canonne adoptent une construction spatiale très originale ; en témoigne *La Femme au chat* (1912) (Paris, musée d'Orsay) de Bonnard, dans laquelle la frontalité de l'arrière-plan rouge s'oppose à l'arc de cercle formé par une table jaune qui semble basculer vers le spectateur. La baronne Napoléon Gourgaud ne s'y trompa pas, l'acquérant à la vente Canonne en 1939, avant que de le léguer au Musée National d'Art Moderne. Pour toutes ces œuvres, très souvent acquises chez le marchand Bernheim-Jeune, l'on peut déceler l'œil avant-gardiste de Félix Fénéon, critique d'art, directeur artistique de la galerie, et lui aussi collectionneur passionné.

Comme le résume parfaitement Alexandre, « Un grand collectionneur est un historien ». C'est cette Histoire, faite de passions et d'engagements, qu'incarnent les œuvres qui nous sont offertes aujourd'hui.

“A great collector is a historian.”

Arsène Alexandre

If Henri Canonne is fond of a painting, because of the feeling, sensation, or sensuality it triggers, his choices are nonetheless unconventional. This is what Alexandre's book reveals to us, which features a full-page reproduction of a beautiful *Bergère* by Auguste Renoir.

Impressionist in his approach to nature and by its lowered framing, this composition is also remarkably structured with its motifs drawing lines that form rhythmic counterpoints. The catalogues of the two public sales of the Canonne collection, that were held on 28 May 1930 and especially on 18 February 1939, feature works by Claude Monet including *Mer démontée à Belle-Isle* of 1886, *Église San Georgio* painted in 1908, *Pont Japonais à Giverny*, two magnificent *Waterlilies* paintings dated 1907 and 1908, as well as *Cathédrale de Rouen le matin, en bleu et argent* (1892)! Placed back in their historical contexts, these choices are in reality much more daring than one might imagine. It is true that a *Cathédrale* by Monet entered the French national museums' collections as early as 1911 thanks to Count Isaac de Camondo's generosity, which could have naturally reassured Canonne when he acquired his own. One cannot forget that the famous art historian Lionello Venturi (1885-1961), whose work on Cézanne was then considered as an authority, described the *Waterlilies* as “the most serious artistic error committed by Monet”! Moreover, although Alfred Barnes, like Canonne, purchased several Monets, there was neither a *Cathédrale* nor a *Waterlilies* painting in his collection. Passionate and audacious, Canonne never avoided Monet's most radical works. Finally, despite their sober appearance, some of the paintings acquired by Canonne adopted a very original spatial construction, as seen in Bonnard's *La Femme au chat* (1912) (Paris, Musée d'Orsay). In this example, the red background's frontal effect contrasts with the semi-circle formed by a yellow table that seems to tilt towards the viewer. Baroness Napoléon Gourgaud was not mistaken, when she acquired it at the Canonne sale in 1939, and later bequeathed it to the Musée National d'Art Moderne. For all these works, very often acquired from the dealer Bernheim-Jeune, one can detect the avant-garde eye of Félix Fénéon, art critic, artistic director of the gallery, and also a passionate collector.

As Alexandre perfectly sums up, “A great collector is a historian.” It is precisely this History, made of passions and commitments, that is embodied in the artworks being offered to us today.





Alfred-Athis Natanson, *Pierre-Auguste Renoir, Pierre Bonnard et Missia Natanson*, 1898. © Artelan / Alamy Banque D'Images

101
Albert Marquet
(1875-1947)

Villa Mauresque

signé 'marquet' (en bas à droite)
huile sur toile
64.8 x 81 cm.
Peint en 1921

signed 'marquet' (lower right)
oil on canvas
25 $\frac{5}{8}$ x 31 $\frac{7}{8}$ in.
Painted in 1921

€70,000-100,000
US\$76,000-110,000
£59,000-84,000

PROVENANCE

Bernheim-Jeune, Paris (acquis auprès de l'artiste le 9 juin 1921).
M. Ziegler, Paris (acquis auprès de celui-ci le 11 juin 1921).
Henri Canonne, Paris (avant 1930).
Puis par descendance au propriétaire actuel.

BIBLIOGRAPHIE

A. Alexandre, *La Collection Canonne, Une Histoire en action de l'Impressionnisme et de ses suites*, Paris, 1930, p. 29 (illustré entre p. 112 et 113; titré 'Alger').
J.-C. Martinet et G. Wildenstein, *Marquet, L'Afrique du Nord, Catalogue de l'œuvre peint*, Paris, 2001, p. 99, no. I-34 (illustré).



Amoureux de la côte méditerranéenne, notamment de Menton, Collioure, Marseille et du Maghreb qu'il visita à trois reprises, Albert Marquet décide de séjourner pour la première fois à Alger en 1920. Madame Druet, la femme de son marchand, le met en relation avec Louis Méley (1850-1924), un industriel algérois fortuné et amateur d'art. Ce dernier ouvre régulièrement sa maison d'El-Bahari aux artistes de passage à Alger et plus particulièrement aux pensionnaires de la villa Abd-el-Tif. Cette résidence créée par Léonce Bénédite (1859-1925), alors conservateur du musée du Luxembourg, permet à de jeunes artistes talentueux de séjourner à Alger aux frais de l'État.

Marquet rencontre ainsi par le biais de Louis Méley une multitude d'artistes, tous curieux d'explorer de nouveaux horizons édéniques et désireux d'épandre un orientalisme moderne. L'Algérie, qui offre des espaces de création inexplorés, des paysages lumineux et colorés, devient une terre familière pour ces peintres. Marquet s'approprie rapidement ce monde inédit, capte la lumière pure et intense qui emplît le ciel et inondera bientôt toutes ses toiles.

Peints successivement en 1921 puis 1922, *La Villa Mauresque* et *L'Îlot* offrent deux superbes vues d'Alger.

La Villa Mauresque fut réalisée depuis le quartier d'El-Biar, « Les puits » en français, qui surplombe la baie d'Alger. Cette villa est caractéristique des maisons construites par les reis (maîtres du port) enrichis par la piraterie, les consuls étrangers et les Algériens fortunés, tous amateurs de jardins luxuriants. Bâtie sur un plateau boisé, elle domine majestueusement la baie.

A lover of the Mediterranean coast, particularly Menton, Collioure, Marseille, and the Maghreb - which he visited three times - Albert Marquet decided to stay in Algiers for the first time in 1920. Madame Druet, his dealer's wife, introduced him to Louis Méley (1850-1924), a wealthy Algerian industrialist and art enthusiast. Méley regularly welcomed artists passing through Algiers into his home in El-Bahari, especially the residents of Villa Abd-el-Tif. This residence, established by Léonce Bénédite (1859-1925), then curator of the Musée du Luxembourg, allowed young, talented artists to stay in Algiers at the State's expense.

Through Louis Méley, Marquet encountered a multitude of artists, all eager to explore new, idyllic horizons and to spread a modern form of Orientalism. Algeria, with its unexplored creative spaces, luminous and colorful landscapes, became a familiar land for these painters. Marquet quickly made this new world his own, capturing the pure, intense light that filled the sky and would soon dominate all his canvases.

Painted successively in 1921 and then 1922, *La Villa Mauresque* and *L'Îlot* offer two superb views of Algiers.

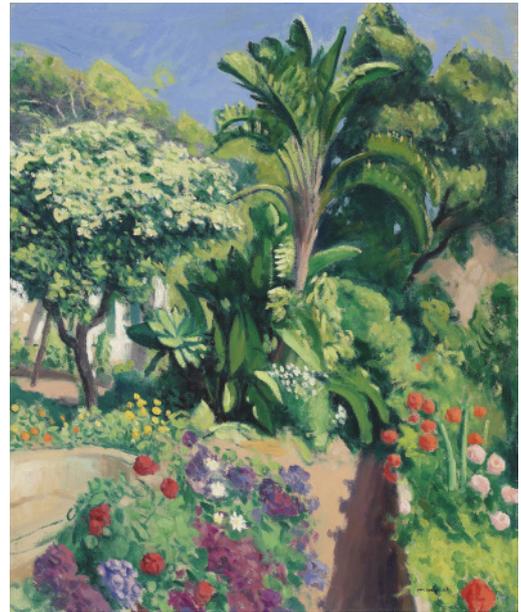
La Villa Mauresque was painted from the El-Biar district - meaning "The Well" - which overlooks the Bay of Algiers. This villa is characteristic of the houses built by the 'reis' (port masters) enriched by piracy, foreign consuls, and wealthy Algerians, all passionate about lush gardens. Perched on a wooded plateau, the villa majestically dominates the bay.



L'Amirauté. Collection particulière. © Tous droits réservés



Albert Marquet, *L'Amirauté à Alger*, 1922. Vente, Christie's, Londres, 26 juin 2001.
© Christie's images limited 2025



Albert Marquet, *Le jardin fleuri*, vers 1943-45. Vente, Christie's, Londres, 28 février 2019. © Christie's images limited 2025

L'Îlot, quant à lui, fut très probablement peint depuis un appartement qui domine le port. Marquet, qui reçoit son courrier à la maison Venot, boulevard de France à cette époque, réalise en 1922 plusieurs vues de l'Îlot de l'Amirauté depuis son balcon qui domine la Darse. Le cadrage rapproché et presque photographique permet de distinguer, de gauche à droite, les édifices du pavillon des Ponts et Chaussée, la station zoologique, le sanctuaire du marabout de Sidi Robrini et le passage sous la voûte permettant un accès à la jetée nord. Le paysage, construit horizontalement, paraît calme et flottant. Les quelques barques bercées paisiblement sur l'eau et qui pourraient traduire la présence de marins et de pêcheurs sont désertées, tout comme l'îlot cerné par les eaux. Un sentiment de quiétude se dégage de ces deux vues de Marquet.

Les années vingt constituent un véritable âge d'or pour Marquet et sa production mais également pour l'épanouissement des arts en Algérie. Acquis par le marchand Bernheim-Jeune immédiatement après leur exécution respective en 1921 et 1922, *La Villa Mauresque* et *L'Îlot* entrent consécutivement dans la collection d'Henri Canonne durant la même décennie.

The second painting, *L'Îlot*, was most likely painted from an apartment overlooking the port. At the time, Marquet was receiving his mail at Maison Venot, on Boulevard de France, and in 1922, he painted several views of the Îlot de l'Amirauté from his balcony overlooking the Darse. The tightly framed, almost photographic composition allows for a clear distinction, from left to right, of the buildings of the Bridges and Roads Pavilion, the zoological station, the marabout shrine of Sidi Robrini, and the archway leading to the northern pier. The horizontally structured landscape appears calm and floating. The few boats gently rocking on the water, which might suggest the presence of sailors and fishermen, are deserted - just like the islet, surrounded by water. A feeling of serenity emanates from these two views by Marquet.

The 1920s marked a true golden age for Marquet and his production, as well as for the flourishing of the arts in Algeria. Acquired by the art dealer Bernheim-Jeune immediately after their creation in 1921 and 1922, *La Villa Mauresque* and *L'Îlot* entered the collection of Henri Canonne within the same decade.

102
Albert Marquet
(1875-1947)

L'Îlot

signé 'marquet' (en bas à gauche)
huile sur toile
54 x 73 cm.
Peint en 1922

signed 'marquet' (lower left)
oil on canvas
21¼ x 28¾ in.
Painted in 1922

€70,000-100,000
US\$76,000-110,000
£59,000-84,000

PROVENANCE

Galerie Bernheim-Jeune, Paris (acquis auprès de l'artiste le 22 juin 1922).
Henri Canonne, Paris (acquis auprès de celui-ci le 21 avril 1923).
Puis par descendance au propriétaire actuel.

EXPOSITION

(probablement) Paris, Galerie Bernheim-Jeune, *Tableaux*, mars-avril 1922.
Monte-Carlo, Ancien International Sporting Club, *Exposition, De Cézanne à nos jours*, mars 1939, p. 53, no. 62 (titré 'Port d'Alger').

BIBLIOGRAPHIE

A. Alexandre, *La Collection Canonne, Une Histoire en action de l'Impressionnisme et de ses suites*, Paris, 1930, p. 121.
J.-C. Martinet et G. Wildenstein, *Marquet, L'Afrique du Nord, Catalogue de l'œuvre peint*, Paris, 2001, p. 109, no. 1-52 (illustré).



103
Pierre Bonnard
(1867-1947)

Femme à demi-nue ou Nu se coiffant devant la glace

signé 'Bonnard' (en bas à gauche)
huile sur toile
60.1 x 37.5 cm.
Peint vers 1915

signed 'Bonnard' (lower left)
oil on canvas
23⁵/₈ x 14³/₄ in.
Painted *circa* 1915

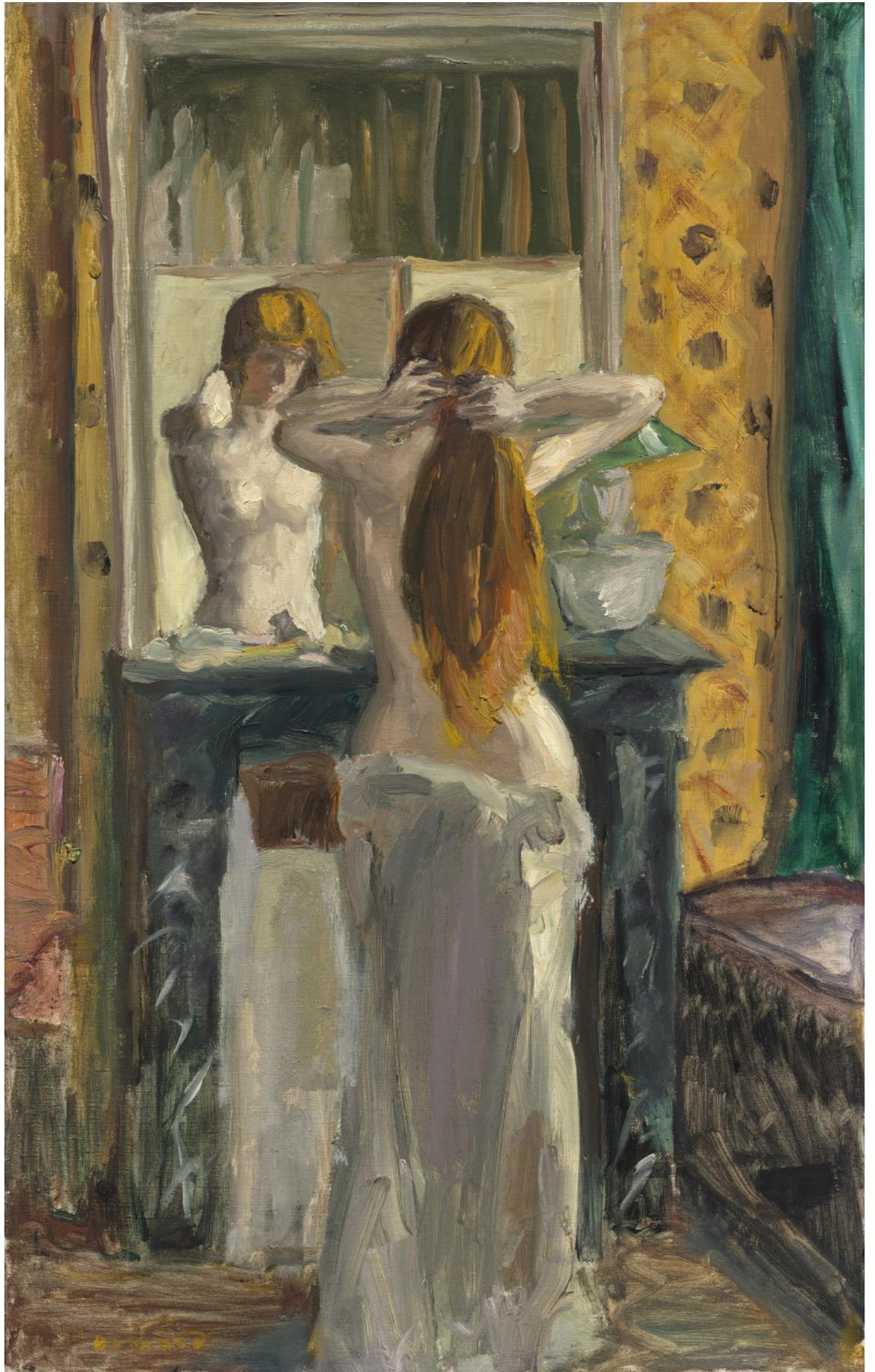
€350,000-550,000
US\$380,000-590,000
£300,000-460,000

PROVENANCE

Louis Besnard, Paris.
Galerie Bernheim-Jeune, Paris (acquis auprès de celui-ci en 1916).
Collection "Art Moderne", Lucerne.
Galerie Bernheim-Jeune, Paris (acquis auprès de celle-ci en 1922).
Henri Canonne, Paris (acquis auprès de celle-ci).
Puis par descendance au propriétaire actuel.

BIBLIOGRAPHIE

F. Fosca, 'Pierre Bonnard', in *Art et Décoration, Revue mensuelle d'Art Moderne*, Paris, juillet-décembre 1920, Tome XXXVIII, p. 69 (illustré; titré 'Femme devant la glace').
C. Roger-Marx, 'Bonnard et son œuvre', in *Les Peintres français nouveaux*, Paris, 1924, No. 19, p. 23 (illustré; titré 'La Coiffure' et daté '1903').
J. et H. Dauberville, *Bonnard, Catalogue raisonné de l'œuvre peint, 1906-1919*, Paris, 1968, vol. II, p. 349, no. 818 (illustré).





George Besson, *Pierre Bonnard dans sa chambre au Central Hotel d'Uriage-Les-Bains*, 1918. © Tous droits réservés



Pierre Bonnard, *L'Homme et la Femme*, 1900. Musée d'Orsay, Paris. © Public domain / Wikimedia Commons

Au centre de la composition apparaît cette femme à moitié nue, à moitié visible. Au premier plan, elle est de dos, ses jambes cachées par la serviette, sa peau cachée par sa longue chevelure. On aperçoit de son corps le bas de son dos et ses bras qui relèvent ses cheveux. Cependant, dans le miroir, elle se révèle, sa poitrine est nue et on décèle son visage. Le miroir joue alors ce jeu de dévoilement, démasquant d'un seul coup l'intimité de la scène.

Les couleurs se mélangent, le vert du rideau délimite la toile tout en faisant écho à la lampe et à la cheminée. Les teintes du blond vénitien des cheveux du modèle rappellent le papier peint, celles tirant sur l'auburn se rapprochent de la chaise à gauche ainsi que du meuble à droite. La serviette ne fait qu'un avec l'intérieur de la cheminée. En tout cela, ces couleurs qui se mêlent, ces formes qui se brouillent, le sujet se fond dans la toile. D'ailleurs, son visage n'est pas défini, on le voit à peine.

Pourtant, cette femme, c'est Marthe, la compagne de Bonnard qu'il a peinte inlassablement toute sa vie. Elle ne pose pas, elle est seulement, elle vaque à ses occupations, elle vit, et Bonnard la peint de mémoire dans son quotidien, dans son présent à elle.

Dans sa série de nus au début des années 1900, Bonnard joue des lumières et du miroir, qui ne reflète et ne donne à voir que partiellement son modèle.

At the center of the composition appears this half-nude, half-visible woman. In the foreground, she is seen from behind, her legs concealed by a towel, her skin hidden by her long hair. Only the curve of her lower back and her arms, raised as she lifts her hair, come into sight. However, in the mirror, she is revealed - her chest is bare, and her face can be discerned. The mirror thus plays a game of revelation, suddenly unveiling the intimacy of the scene.

The colors blend together: the green of the curtain frames the canvas while echoing the lamp and the fireplace. The Venetian blonde shades of the model's hair recall the wallpaper, while the auburn hues resonate with the chair on the left and the piece of furniture on the right. The towel merges with the interior of the fireplace. In this interplay of colors blending and shapes blurring, the subject merges into the canvas. Her face, moreover, remains undefined - barely perceptible.

And yet, this woman is Marthe, Bonnard's lifelong companion, whom he painted tirelessly throughout his career. She does not pose; she simply exists, going about her daily routine, living. Bonnard paints her from memory, capturing her in her own present.

In his series of nudes from the early 1900s, Bonnard experiments with light and the mirror, which reflects and reveals his model only partially.



Pierre Bonnard, *Femme à demi-nue ou Nu se coiffant devant la glace*. © Christie's images limited 2025



Pierre Bonnard, *La Toilette*, 1914. Musée d'Orsay, Paris. © GrandPalaisRmn (musée d'Orsay) / Hervé Lewandowski

Dans *La Toilette*, conservée au Musée d'Orsay à Paris, le jeu est total: bien que le reflet de Marthe soit au centre de la composition, il ne montre qu'une partie de son visage, complètement obstrué par le rebord et le début du mur. Une autre œuvre de la collection Henri Canonne, *Après le Bain*, (voir p. 17) faisant aujourd'hui partie des collections du Metropolitan Museum, illustre tout autant cette obsession de son modèle du quotidien, nue, mais insaisissable, dont le miroir ici laisse à voir son ombre en mouvement.

On contemple alors ces corps à demi dévoilés, dont la mélancolie sourde du quotidien semble s'échapper. Marthe nue se décline dans les toiles de Bonnard, sous le coup des touches incessantes de l'artiste, variant la texture, les traits, les couleurs, la nostalgie. Mais elle reste insaisissable, le visage caché, les traits subtilement imperceptibles, si bien qu'on arrive à se demander s'il s'agit bien de Marthe.

Bonnard rencontre Marthe de Mélny en 1893, une aristocrate italienne orpheline et désargentée, vendant des fleurs artificielles à Paris. L'artiste ne découvrira la vraie identité de sa compagne que le jour de leur mariage, en 1925, soit plus de trente ans plus tard: elle s'appelle en réalité Maria Boursin et est née de parents berrichons d'origine modeste.

Marthe est une énigme, mais Bonnard ne cherche pas à la déchiffrer. Il laisse son œuvre semer le doute, sur le modèle, sur les formes, sur le sujet même. Il n'y a d'ailleurs plus de sujet; la peinture est souveraine.

In *La Toilette*, housed in the Musée d'Orsay, Paris, this game reaches its fullest expression: although Marthe's reflection is at the center of the composition, it shows only part of her face, completely obstructed by the edge and the beginning of the wall. Another work from the collection of Henri Canonne, *Après le Bain*, (see p. 17) now in the Metropolitan Museum, similarly illustrates his obsession with his everyday model - nude yet elusive - whose reflection in the mirror here appears only as a shadow in motion.

We then contemplate these half-revealed bodies, from which a quiet, underlying melancholy of everyday life seems to seep through. Marthe, nude, appears repeatedly in Bonnard's canvases, subjected to the artist's incessant strokes, varying textures, lines, colors, and nostalgia. Yet she remains elusive - her face hidden, her features subtly imperceptible - to the point that one may wonder whether it is truly Marthe at all.

Bonnard met Marthe de Mélny in 1893- an orphaned and penniless Italian aristocrat selling artificial flowers in Paris. The artist did not discover his companion's true identity until the day of their wedding in 1925, more than thirty years later: her real name was Maria Boursin, born to modest parents from the Berry region.

Marthe is an enigma, but Bonnard does not seek to decipher her. He allows his work to cast doubt about the model, the forms, even the very subject itself. In the end, there is no longer a subject; painting overrules.

104
Pierre-Auguste Renoir
(1841-1919)

Nu sur un fauteuil

signé 'Renoir' (en bas à droite)
huile sur toile
44.8 x 33.1 cm.
Peint vers 1900

signed 'Renoir' (lower right)
oil on canvas
17⁷/₈ x 13 in.
Painted *circa* 1900

€500,000-700,000
US\$550,000-760,000
£420,000-590,000

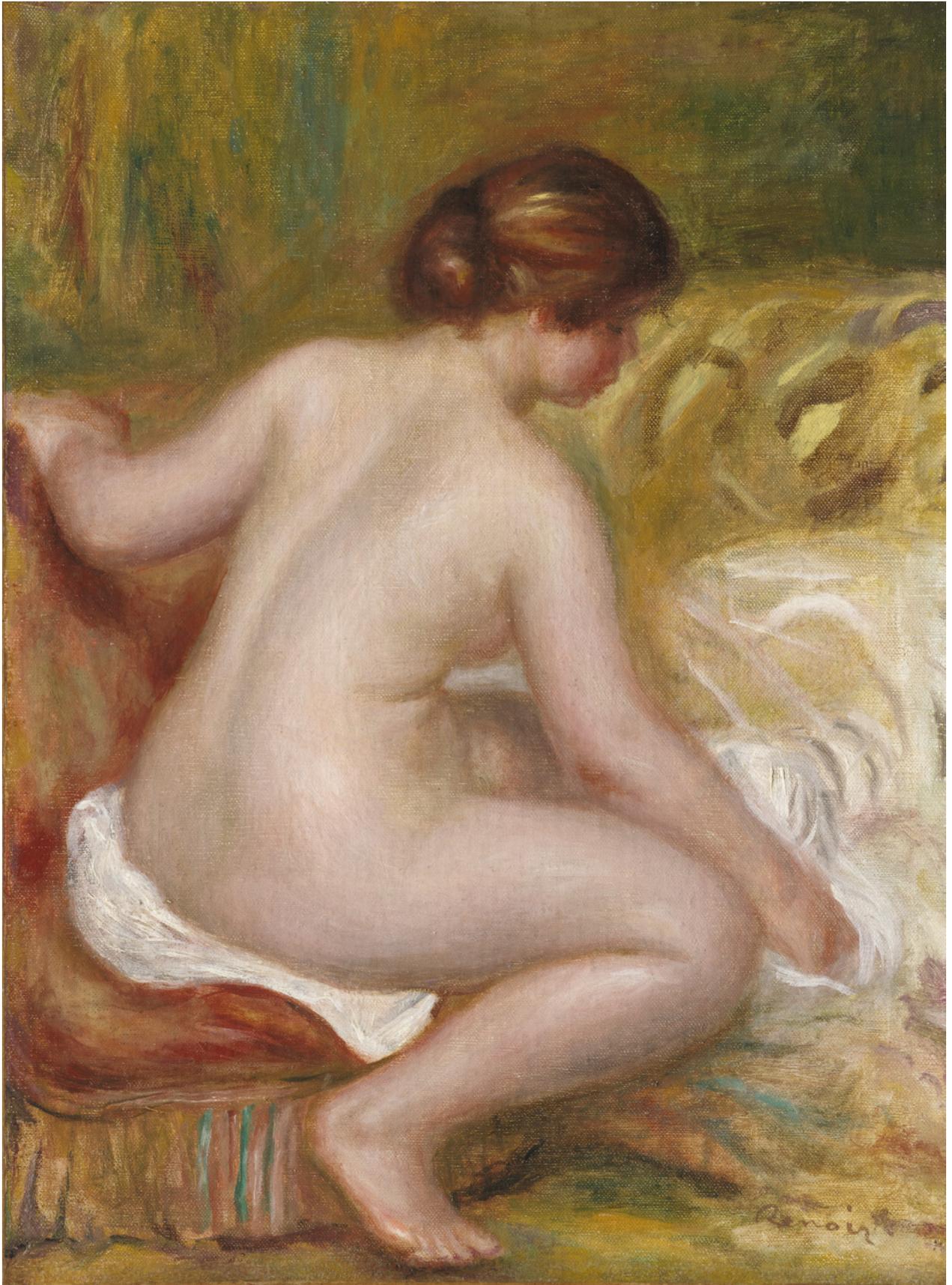
PROVENANCE

Maurice Gangnat, Paris (acquis auprès de l'artiste avant 1919).
Collection particulière, Paris (par descendance); vente, M^e. Lair Dubreuil,
Paris, 25 juin 1925, lot 144.
Collection Desportes, Paris (acquis au cours de cette vente).
Galerie Bernheim-Jeune, Paris.
Henri Canonne, Paris (vers 1925-30).
Puis par descendance au propriétaire actuel.

BIBLIOGRAPHIE

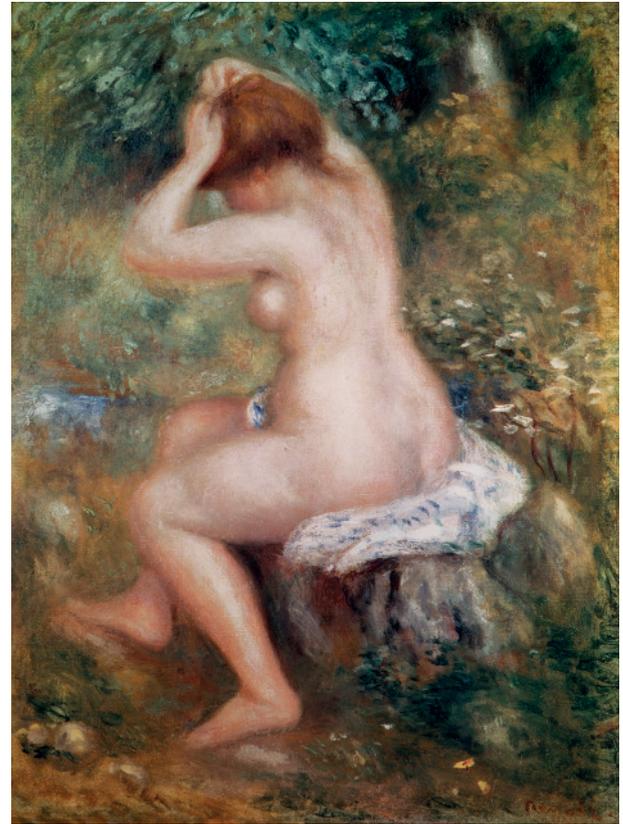
L. Werth, 'La Collection Gangnat', in *L'Amour de l'Art*, février 1925, No. 2
(illustré, p. 52).
R. Bouyer, 'Les "Renoir" de la collection Gangnat', in *Gazette des Beaux-Arts*,
Paris, février 1925, No. 754, p. 248 (illustré, p. 249).
A. Alexandre, *La Collection Canonne, Une Histoire en action de
l'Impressionisme et de ses suites*, Paris, 1930, p. 29 (illustré entre p. 120 et 121).
G.-P. et M. Dauberville, *Renoir, Catalogue raisonné des tableaux, pastels,
dessins et aquarelles, 1903-1910*, Paris, 2012, vol. IV, p. 480, no. 3491 (illustré;
daté '1905').

Cette œuvre sera incluse au catalogue raisonné en ligne de l'œuvre
de Pierre-Auguste Renoir actuellement en préparation par le Wildenstein
Plattner Institute.





Pierre-Auguste Renoir, *Femme nue dans un paysage* 1883. Musée de l'Orangerie, Paris. © Public domain / Wikimedia Commons



Pierre-Auguste Renoir, *Une baigneuse*, vers 1885-90. National Gallery, Londres. © Luisa Ricciarini / Bridgeman Images

La femme est au centre de l'œuvre de Renoir. Le peintre décline son modèle en intérieur ou en extérieur, en activité ou alanguie; il peint son épouse, ses amies, ses maîtresses, des jeunes filles croisées dans la rue.

Nu sur un fauteuil, un des rares exemples d'un nu en intérieur, témoigne de la transition du peintre vers sa période nacrée. L'artiste commence en effet sa série des *Baigneuses* et, s'inspirant de l'art rococo, dispose ses femmes au bain dans un paysage intemporel et mythologique. *Femme nue dans un paysage*, conservée au Musée de l'Orangerie, dialogue avec la présente œuvre, dans la disposition du modèle et dans son mouvement, jusque dans les coloris. Seule l'atmosphère du lieu diffère.

Dans *Nu sur un fauteuil*, les tons chauds dominent la toile, avec ce rouge mordant du fauteuil, et les touches de lumière créées par le jaune du fond et le blanc du drap. La femme, elle, a le modelé de son corps souligné de rouge et de rose, tandis que les teintes froides comme le gris et le bleu apparaissent par touches et traits, créant cet effet nacré. Par endroits, la peau du modèle semble aussi transparente que le drap qui s'efface dans la matière au second plan. Renoir joue de ces teintes, car le sujet principal de sa peinture reste encore et toujours la chair, sa luminosité et son grain. Dans le dos du modèle, cette ligne grise courbe semble caresser la peau, de la naissance du cou jusqu'au bas des reins.

Women are at the heart of Renoir's work. The painter depicts his models indoors or outdoors, in motion or at rest; he paints his wife, his friends, his mistresses, and young women encountered on the street.

In *Nu sur un fauteuil*, we witness the painter's transition towards his luminous, pearl-toned period and one of the rare examples of an indoor nude. At this time, Renoir was beginning his series of *Bathers*, drawing inspiration from Rococo art to place his bathing women in a timeless, mythological landscape. *Femme nue dans un paysage*, housed in the Musée de l'Orangerie, answers to our painting, mirroring the arrangement of the model, her movement, and even the color palette. Only the setting appears to differ.

In *Nu sur un fauteuil*, warm tones prevail across the canvas, with the vivid red of the armchair striking against luminous touches of yellow in the background and the white of the drapery. The woman's body is sculpted in shades of red and pink, while cooler tones, such as gray and blue, emerge in small touches and strokes, creating the pearlescent effect. In certain areas, the model's skin appears as transparent as the drapery, which dissolves into the texture of the background. Renoir plays with these hues, for the true essence of his painting remains, always, the flesh - its radiance and its texture.

« Les nus de petite dimension possèdent cette légèreté, cette aisance, cette fleur d'exécution que Renoir a semée au vent, pour ainsi dire, avec une prodigalité sans pareille ».

“The small-scale nudes possess that lightness, that ease, that effortless grace of execution that Renoir scattered to the wind, so to speak, with unparalleled generosity.”

Arsène Alexandre

Renoir met pleinement en valeur son talent de coloriste dans le jeu sensuel de ce nu à la peau nacrée. Il ne dessinait pas au préalable, mais travaillait directement sa composition au pinceau, créant alors cette touche vaporeuse, comme estompée. Le drap comme la peau en ressortent éthérés, presque immatériels.

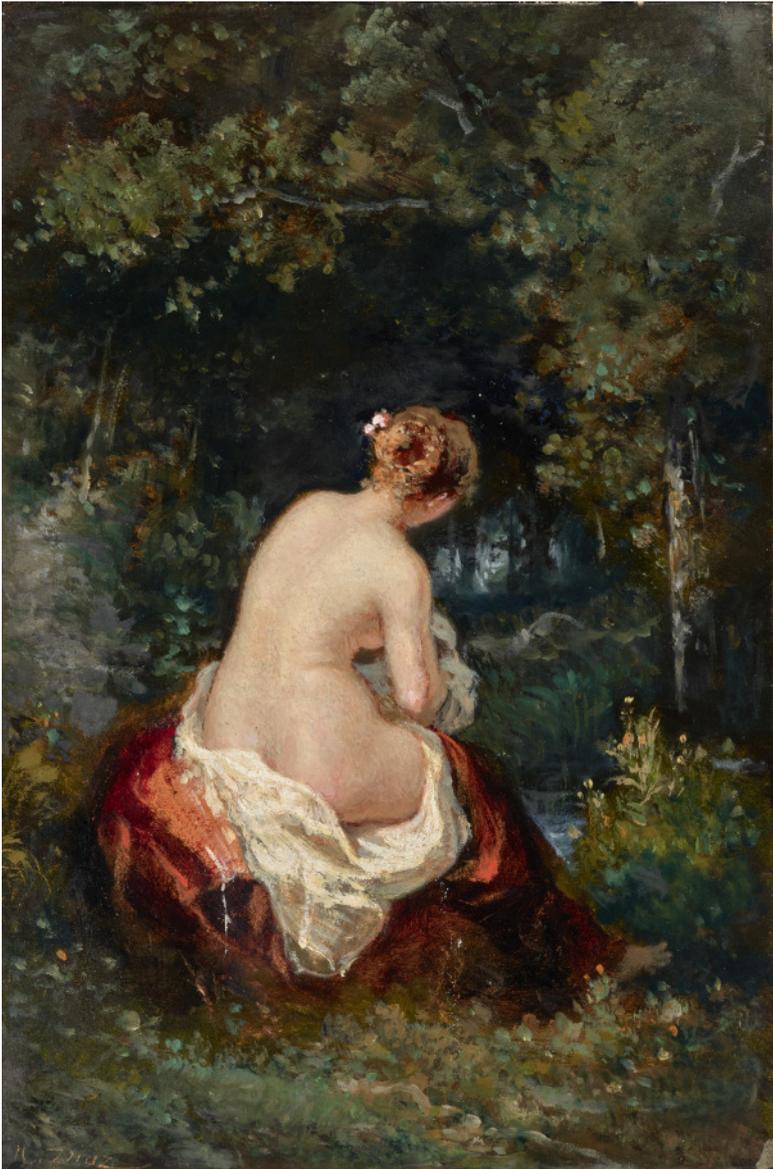
Plus tard, Renoir effacera les motifs des tissus et des plis des objets dans ses toiles, pour ne former que des tâches de couleurs, mais ici les détails modernes du fauteuil *crapaud* avec ses franges ainsi que l'intérieur bourgeois ressortent encore, créant davantage de contraste.

C'est l'éternel féminin, ce corps occupant l'espace, jouant des lignes, des teintes, des lumières. Renoir caresse la toile du pinceau, et toute son attention est portée sur les formes et sur l'essence féminine.

Along the model's back, a sinuous gray line glides over the skin, tracing its curve from the nape of the neck to the lower back. Renoir fully showcases his mastery of color in the sensual interplay of this nude with its pearly skin. He did not sketch in advance but worked directly with his brush, creating this vaporous, almost blurred touch. Both the drapery and the skin appear ethereal, almost immaterial.

Later, Renoir would erase fabric patterns and folds in his paintings, reducing them to mere color patches. But here, the modern details of the *crapaud* armchair, with its fringes, and the bourgeois interior still stand out, enhancing the contrast even further.

This is the timeless essence of femininity, this body occupying space, playing with lines, tones, and light. Renoir paints with a delicate, sensuous touch, his full attention devoted to form and the very essence of femininity.



105

**Narcisse-Virgile
Diaz de la Peña
(1807-1876)**

*Femme après le départ de
l'amour ou L'Abandonnée au
bord de l'eau*

signé 'N. Diaz' (en bas à gauche)
huile sur papier marouflé sur carton
24.8 x 16.4 cm.

signed 'N. Diaz' (lower left)
oil on paper laid down on board
9 $\frac{7}{8}$ x 6 $\frac{3}{8}$ in.

€2,000-3,000
US\$2,200-3,200
£1,700-2,500

PROVENANCE

Henri Canonne, Paris.

Puis par descendance au propriétaire actuel.

Cette œuvre sera incluse au supplément
du Catalogue raisonné de l'œuvre peint de
Diaz de la Peña, actuellement en cours de
préparation par Rolande Miquel et Michael
T. Klau.

106
Paul-Désiré
Trouillebert
(1829-1900)

Le Pot cassé

huile sur toile
26.1 x 13 cm.

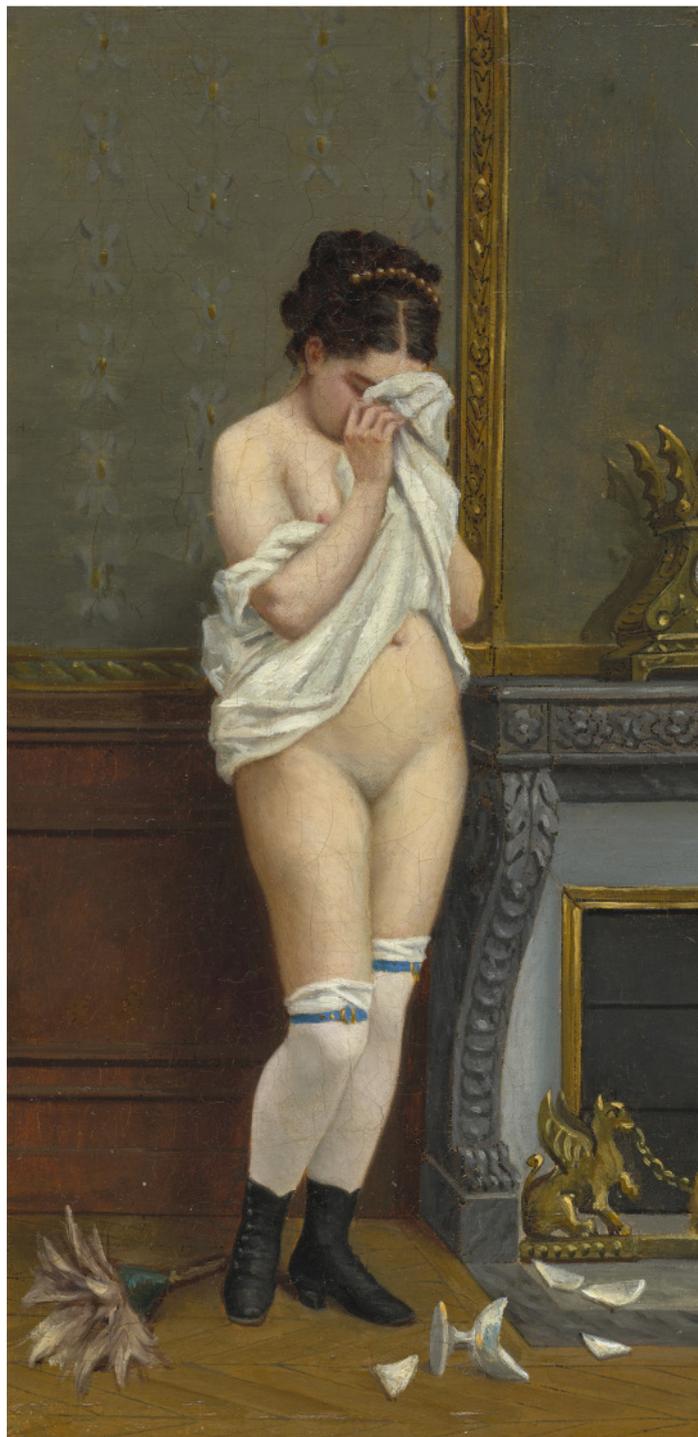
oil on canvas
10 3/8 x 5 1/8 in.

€3,000-5,000
US\$3,300-5,400
£2,600-4,200

PROVENANCE

Henri Canonne, Paris.
Puis par descendance au propriétaire actuel.

Cette œuvre sera incluse dans le supplément
en ligne du catalogue raisonné de
l'œuvre peint de Paul-Désiré Trouillebert
actuellement en préparation par T. Maier and
B. Müllerschön.



107
Pierre-Auguste Renoir
(1841-1919)

La Leçon d'écriture

signé 'Renoir.' (en haut à droite)
huile sur toile
46.4 x 55.2 cm.
Peint vers 1905

signed 'Renoir.' (upper right)
oil on canvas
18¼ x 21¾ in.
Painted *circa* 1905

€2,000,000-3,000,000
US\$2,200,000-3,300,000
£1,700,000-2,500,000

PROVENANCE

Galerie Durand-Ruel, Paris (acquis auprès de l'artiste le 27 octobre 1906).
Josse et Gaston Bernheim-Jeune, Paris (acquis auprès de celle-ci
le 6 novembre 1909 et jusqu'à au moins 1924).
Galerie Bernheim-Jeune fils, Paris.
Henri Canonne, Paris (avant 1930).
Puis par descendance au propriétaire actuel.

BIBLIOGRAPHIE

Bernheim-Jeune, éd., *L'Art Moderne et quelques aspects de l'art d'autrefois*,
Paris, 1919, vol. II, p. 96 (illustré, pl. 119).
A. Alexandre, *La Collection Canonne, Une Histoire en action de l'Impressionnisme
et de ses suites*, Paris, 1930, p. 28 (illustré entre, p. 56 et 57).
A. Alexandre, 'La Collection Canonne', *in La Renaissance*, avril 1930, No. 4,
p. 94 (illustré).
M. Drucker, *Renoir*, Paris, 1944, pl. 141 (illustré; titré 'La Leçon d'écriture
de Coco'; daté 'vers 1906-07').
M. Drucker, *Renoir*, Paris, 1955, p. 157, pl. 117 (illustré; titré 'La Leçon d'écriture
de Coco'; daté 'vers 1906').
H. Dauberville, *La Bataille de l'Impressionnisme*, Paris, 1967, p. 552
(illustré *in situ* dans l'hôtel particulier de Josse et Gaston Bernheim-Jeune).
(probablement) W. Gaunt, *Renoir*, Oxford, 1982, p. 22.
G.-P. et M. Dauberville, *Renoir, Catalogue raisonné des tableaux, pastels,
dessins et aquarelles, 1903-1910*, Paris, 2012, vol. IV, p. 258, no. 3128 (illustré
et illustré *in situ* dans l'hôtel particulier de Josse et Gaston Bernheim-Jeune, vol. I,
p. 3).

Cette œuvre sera incluse au catalogue raisonné en ligne de l'œuvre de
Pierre-Auguste Renoir actuellement en préparation par le Wildenstein
Plattner Institute.



Avec son pendant accroché aux murs de la Barnes Foundation à Philadelphie, qui abrite l'une des collections les plus importantes d'art impressionniste et moderne, *La Leçon d'écriture* est véritablement l'une des pièces maîtresses de la collection Henri Canonne.

Tendresse, chaleur et innocence – trois mots se dégagent de cette scène intime, incarnant magnifiquement la passion de Pierre-Auguste Renoir pour la peinture de sa famille, en particulier de ses enfants, ainsi que de son modèle favori, Gabrielle. Claude Renoir (1901-1969), plus connu sous le surnom de Coco, était le plus jeune fils du peintre, né le 4 août 1901. À sa naissance, la nourrice de la famille, Gabrielle Renard (1878-1959), travaillait déjà pour les Renoir depuis sept ans, ayant été engagée à la naissance de Jean Renoir (1894-1979), le frère aîné de Claude. Gabrielle venait du même village d'Essoyes, dans l'Aube, que l'épouse de Renoir, Aline Charigot, qui était couturière avant d'épouser le peintre. À seulement seize ans, Gabrielle fut appelée par sa cousine éloignée Aline et par Renoir pour les aider à s'occuper de leur fils aîné, Pierre (1885-1952), lorsque leur deuxième fils, Jean, vint au monde. Elle devint l'indéfectible gouvernante des Renoir, travaillant principalement comme nourrice des trois enfants – Pierre, Jean et Claude, pour qui elle n'était autre que "Ga" – tout en posant régulièrement pour Renoir.

With its pendant hanging on the walls of the Barnes Foundation in Philadelphia, that holds one of the most important collections of Impressionist and Modern art, *La Leçon d'écriture* is truly one of the remarkable "pièce de résistance" left in the Henri Canonne collection.

Tenderness, warmth and innocence - three words that emanate from this intimate scene, that beautifully epitomizes Pierre-Auguste Renoir's passion to paint his family, in particular his children, as well as his favorite model, Gabrielle. Claude Renoir (1901-1969) best known as "Coco", was the painter's youngest son, born on 4 August 1901. When he came into the world, the family nanny, Gabrielle Renard (1878-1959), had already been working for seven years for the Renoir's, having been hired when Claude's older brother Jean Renoir (1894-1979) was born in 1894. Gabrielle came from the same village Essoyes in the Aube region as Renoir's wife, Aline Charigot, who was a sewing-lady before marrying the painter. Aged only sixteen years old, Gabrielle was called upon by her distant cousin Aline and Renoir to help them with their eldest son Pierre (1885-1952) when Aline gave birth to their second son, Jean. Gabrielle became the Renoir family's faithful servant, mainly working as the nanny of all three children - Pierre, Jean and Claude, for whom she was just known as "Ga" - but also regularly posing for the painter.



Pierre-Auguste Renoir, *Claude Renoir, jouant*, vers 1905. Musée de l'Orangerie, Paris. © Bridgeman Images



Pierre-Auguste Renoir, *Gabrielle et Jean*, 1895-96. Musée de l'Orangerie, Paris.
© Public domain / Wikimedia Commons

Dès le milieu des années 1890 et jusqu'à la mort du peintre, Gabrielle fut représentée sous toutes les formes: seule, en portrait ou en profil, avec les enfants, nue, habillée à la dernière mode, en danseuse ou en musicienne... Renoir en fit le sujet de plus de deux cents peintures.

La Leçon d'écriture témoigne de la place essentielle qu'occupait Gabrielle au sein de la famille Renoir, tant pour l'artiste que pour ses enfants, et en l'occurrence pour Coco. Selon Jean Renoir, «Coco fut sans doute l'une des inspirations les plus fécondes de mon père», et en effet, Claude apparaît dans environ quatre-vingt-dix des œuvres de Renoir. Au-delà de la sensibilité féminine qu'il apportait à la représentation de ses enfants, Renoir confiait également à Gabrielle un rôle pratique: distraire Jean ou Claude afin qu'ils restent en place pendant qu'il les peignait. Gabrielle est ainsi souvent représentée berçant un nourrisson, initiant les enfants à la lecture et à l'écriture – comme ici avec Coco – ou encore jouant avec lui, entourée de ses soldats de plomb et de ses jouets en bois.

From the mid-1890s until Renoir's death, the artist portrayed Gabrielle standing on her own, Gabrielle's face or profile, Gabrielle with the children, Gabrielle naked, Gabrielle dressed up with the latest fashion, as a dancer or as a musician... making her the subject of more than 200 paintings by Renoir.

La Leçon d'écriture bears witness to the very special place that Gabrielle held in the Renoir family, both for the artist and for his children, for "Coco" in this instance. According to Jean Renoir, "Coco certainly proved one of the most prolific inspirations my father ever had" and indeed, Claude appears in around 90 of his father's paintings. As well as bringing a touch of female sensitivity when portraying his children, Renoir also gave a very practical role to Gabrielle, that of entertaining Jean or Claude to keep them busy whilst he painted them. Gabrielle is therefore often depicted soothing babies, teaching reading or writing to the children, as in the present painting with Coco, or playing with him and his tin soldiers, or his wooden toys.



Collection personnelle de Messieurs Josse et Gaston Bernheim-Jeune dans leur hôtel particulier du 107, avenue Henri-Martin à Paris XVI^e, en 1924. © G-P.F. Dauberville & archives Bernheim-Jeune.



Debout, à la fois protectrice et autoritaire, Gabrielle veille sur le jeune Coco, âgé d'environ quatre ou cinq ans, et incarne une figure maternelle dans son chemisier rouge flamboyant, enveloppant l'enfant d'une chaleur bienveillante. Dans le pendant conservé à la Barnes Foundation, Renoir inverse les couleurs: la blouse blanc-gris de Gabrielle dans la version Canonne devient le fond de la peinture de la Barnes Foundation, tandis que le fond rouge-orangé de cette dernière devient la couleur de la blouse de Gabrielle dans la version Canonne.

Dans les deux œuvres, Gabrielle observe Coco, absorbé dans son travail, d'un regard empreint de bienveillance; son inclinaison de tête et l'expression de son visage traduisent à la fois sa tendresse et sa détermination à l'aider à progresser.

Dans ces deux *Leçons d'écriture*, Renoir capture l'innocence et la douceur du jeune garçon, reconnaissable à son visage poupin aux joues rosées et à ses longues boucles blondes, partiellement retenues par un nœud rose sur le côté gauche. Renoir insistait pour que Jean et Claude gardent les cheveux longs, tant pour préserver leur tête que pour le plaisir de peindre leur chevelure dorée, «peindre de l'or», disait-il souvent.

Towering in a protective yet authoritative way over the young Coco, aged around 4 or 5 years old, Gabrielle is represented as a maternal figure with her fiery red blouse, enveloping the boy with a loving warmth. In the Barnes Foundation pendant, Renoir reversed the colours, as the white-grey tone of Gabrielle's blouse is used for the background in the Canonne painting, whilst the red-orange background in the former is the colour Renoir chose for Gabrielle's blouse in the latter.

As Gabrielle carefully watches Coco concentrating on his task in both paintings, her inclined head and her facial features translate her genuine kindness and her determination to help the young child improve his writing skills.

In both the Barnes Foundation and Canonne *Leçons d'écriture*, Renoir captures the boy's innocence and sweetness with his recognizable plump rosy-cheeked baby-face and his long golden locks, partly held up with a pink bow on his left side. Renoir insisted on Jean and Claude keeping their blond hair long not only because it protected their heads, but also for the simple pleasure of painting them, to 'paint gold' as he used to say.



Pierre-Auguste Renoir, dans son jardin du "Domaine des Collettes", avec des membres de sa famille et Gabrielle (à droite), vers 1905. © Hulton-Deutsch / Hulton-Deutsch Collection / Corbis via Getty Images



Pierre-Auguste Renoir, *La leçon d'écriture*, vers 1905.
© Christie's images limited 2025



Pierre-Auguste Renoir, *La leçon d'écriture*, 1905. The Barnes Foundation, Philadelphia. © Public domain / Wikimedia Commons

La tonalité joyeuse de la composition, illustrant la préceptrice et son jeune élève, est renforcée par les emblématiques roses chères à Renoir, qui apparaissent sur le papier peint en arrière-plan de la version Canonne, tandis que, dans la version de la Barnes Foundation, elles prennent la forme d'un bouquet de fleurs placé dans l'angle supérieur droit. Dans la version Canonne, l'horizontalité de la position de Coco, le bras appuyé sur son cahier ouvert, contraste avec la verticalité de Gabrielle, soulignée par la bande de papier peint à droite, créant une parfaite harmonie dans cette scène empreinte de quiétude.

Les touches éclatantes de Renoir, et les mèches libres de Gabrielle et de Coco insufflent à la scène une impression de légèreté, à l'image de l'innocence de l'enfance. La dynamique de confiance et de respect entre les deux modèles renforce leur lien, une relation qui perdura jusqu'à la disparition de Gabrielle en 1959.

The overall joyous tone of the composition depicting the tutor and her young student is further enhanced by Renoir's signature roses, that appear on the wallpaper in the background in the Canonne composition, as opposed to the flower bouquet tucked in the upper right corner of the Barnes Foundation painting. In the Canonne *Leçon d'écriture*, the horizontality of Coco's position with his arm leaning on his open notebook contrasts with Gabrielle's verticality echoed by the wallpaper strip on the right, creating the perfect balance for this scene full of serenity. Renoir's lush brushstrokes, and the details of both Gabrielle's and Coco's loose strands of hair, convey a sense of lightness - that of childhood innocence.

The dynamics of the trust and respect between the two sitters strengthen their relationship, one that lasted until Gabrielle's death in 1959.



Couverture du Paris Match n°518, 14 mars 1959 © Paris Match / Tous droits réservés

Bien que Gabrielle ait cessé de travailler pour la famille Renoir en 1913, elle continua à poser pour le peintre jusqu'à sa mort en 1959. Elle conserva un lien indéfectible avec les trois enfants qu'elle avait élevés. En 1921, Gabrielle épousa un peintre américain, Conrad Hensley Slade (1871-1950), et s'installa aux États-Unis en 1940, fuyant la France en guerre. Après la mort de son mari, elle s'installa à Los Angeles, près de Jean Renoir, et s'éteignit à Beverly Hills, le 26 février 1959.

Deux semaines plus tard, l'hebdomadaire Paris Match consacra la couverture de son édition du 14 mars 1959 (No. 518) à un portrait de Gabrielle peint par Renoir, accompagné d'un hommage émouvant rédigé par Claude Renoir et intitulé « Adieu à Gabrielle de notre enfance ».

"Je ne peux pas l'imaginer morte, et je ne le veux pas non plus. Elle était si étroitement associée à mes souvenirs d'enfant que, lorsque j'ai appris sa fin, c'est un peu comme si un peu de moi s'en allait. Je suis sûr que cette sensation de déchirement, mon frère Jean l'a éprouvée comme moi. Pas un vrai chagrin, non, mais vraiment une déchirure : un morceau de vous que l'on arrache.

Gabrielle, ce féminin d'un prénom d'archange, pour les amateurs d'art, cela exprime aujourd'hui comme la substance, l'essence, l'âme des nus de mon père. 'Une Baigneuse' de Renoir, c'est devenu 'Une Gabrielle'.

Although Gabrielle stopped working for the Renoir family in 1913 but continued to pose for the artist until his death in 1959, she remained very close to the three children she had helped bringing up. Gabrielle married an American painter, Conrad Hensley Slade (1871-1950) in 1921 and moved to America in 1940, fleeing a war-torn France. When her husband died, she moved to Los Angeles, living close to Jean Renoir, and died in Beverly Hills on 26 February 1959.

Two weeks later, the popular weekly periodical *Paris Match* chose a portrait of Gabrielle painted by Renoir for the cover of its 14 March 1959 issue (No. 518) and published a touching article written by Claude Renoir, titled "Adieu à Gabrielle de notre enfance" ("Farwell to the Gabrielle of our childhood"):

"I cannot imagine her dead, nor do I want to. She was so intricately part of my childhood memories that, when I learned of her passing away, it was as if a part of me had gone. I am sure that my brother Jean felt the same heartbreak as I did. I don't mean real grief, no, but definitively a real tear: a piece of you being ripped away.

For art lovers, Gabrielle, the feminine form of an archangel's name, incarnates today the substance, the essence, the soul of my father's nudes. Renoir's 'Une Baigneuse' ('A Bather') became 'Une Gabrielle'.

« ‘Une Baigneuse’ de Renoir, c’est devenu ‘Une Gabrielle’. D’un nom propre, les peintres, les critiques d’art, les marchands de tableaux, ont fait un nom commun. »

“ Renoir’s ‘Une Baigneuse’ (‘A Bather’) became ‘Une Gabrielle’. Painters, art critics and art dealers have turned a proper name into a common name. ”

Claude Renoir

D'un nom propre, les peintres, les critiques d'art, les marchands de tableaux, ont fait un nom commun [...]. Mais il y a une chose que je sais: je ne puis me remémorer un fait, une joie, une de mes rares peines d'enfant sans que surgisse, en filigrane infiniment pathétique et doux, le visage de 'Ga' [...].

De ma petite enfance, je conserve l'image d'une brune resplendissante, pleine de vigueur, avec une peau claire, colorée... Mais aujourd'hui il y a un mot pour dire tout cela: mon souvenir c'est... 'un Renoir'. 'Ga' aurait donné sa vie pour Renoir. La dernière image que j'ai gardée d'elle, je ne la livre qu'à contrecœur, car elle m'est chère entre toutes.

C'est celle de Gabrielle, un peu avant la mort de mon père, attentive à ses moindres gestes et préparant – ce qu'il ne pouvait plus faire – ses toiles et ses couleurs. Je revois notre 'Ga' tenant la palette dont il ne pouvait plus supporter le poids.

Je revois mon père peindre ainsi jusqu'au dernier jour et mélanger, avec le pinceau que j'avais attaché à sa pauvre main, les dernières couleurs de Renoir sur la palette que lui tendait avec dévotion la fidèle Gabrielle".

C. Renoir 'Adieu à Gabrielle de notre enfance', *in Paris Match*, Paris, 14 mars 1959, No. 518.

Painters, art critics and art dealers have turned a proper name into a common name [...]. But there is one thing I do know: I cannot recall an event, a joy, or one of my rare childhood sorrows, without seeing the face of 'Ga' in the infinitely pathetic and sweet background.

From my early childhood, I still have the image of a radiant brunette, full of energy, with pale skin... But today there is one word for all that: my memory is... a Renoir [...]. 'Ga' would have given her life for Renoir. The last image I have of her I am sharing it only reluctantly, for it is the dearest of all to me.

It is of Gabrielle, shortly before my father's death, paying attention to his every move and preparing - something he could no longer do - his canvases and colours. I can see our 'Ga' holding the palette, the weight of which he could no longer bear.

That is how I picture my father painting until his last day, using the brush I had attached to his poor hand to mix Renoir's last colours on the palette devoutly handed to him by the faithful Gabrielle."

C. Renoir 'Adieu à Gabrielle de notre enfance', *in Paris Match*, Paris, 14 March 1959, No. 518.

108

Pierre-Auguste Renoir (1841-1919)

Jeune fille appuyée sur sa main

signé 'Renoir' (en bas à droite)
huile sur toile
46.6 x 42 cm.
Peint en 1894

signed 'Renoir' (lower right)
oil on canvas
18¼ x 16½ in.
Painted in 1894

€2,200,000-3,200,000
US\$2,800,000-3,800,000
£2,200,000-2,900,000

PROVENANCE

Galerie Durand-Ruel, Paris (acquis auprès de l'artiste le 9 décembre 1895).
Galerie Durand-Ruel, New York (en 1920).
Julius Pollak & Sons, Inc., Paris et New York (acquis auprès de celle-ci le 9 janvier 1946).
Fred Pollak (par descendance).
Wildenstein & Co, New York (acquis auprès de celui-ci en 1950).
Stavros S. Niarchos, Paris (acquis auprès de celle-ci en janvier 1952);
vente, Sotheby & Co., Londres, 28 juin 1972, lot 18.
M. Woltz (acquis au cours de cette vente).
Daniel Niel Heller, Miami Beach, Floride (œuvre volée à celui-ci en décembre 1980 puis retournée à celui-ci).
Galerie Taménaga, Paris (en 1990).
Collection particulière, Japon.
Halcyon Gallery, Londres.
Collection particulière, Europe (acquis auprès de celle-ci en septembre 2009).
Acquis par le propriétaire actuel en avril 2015.

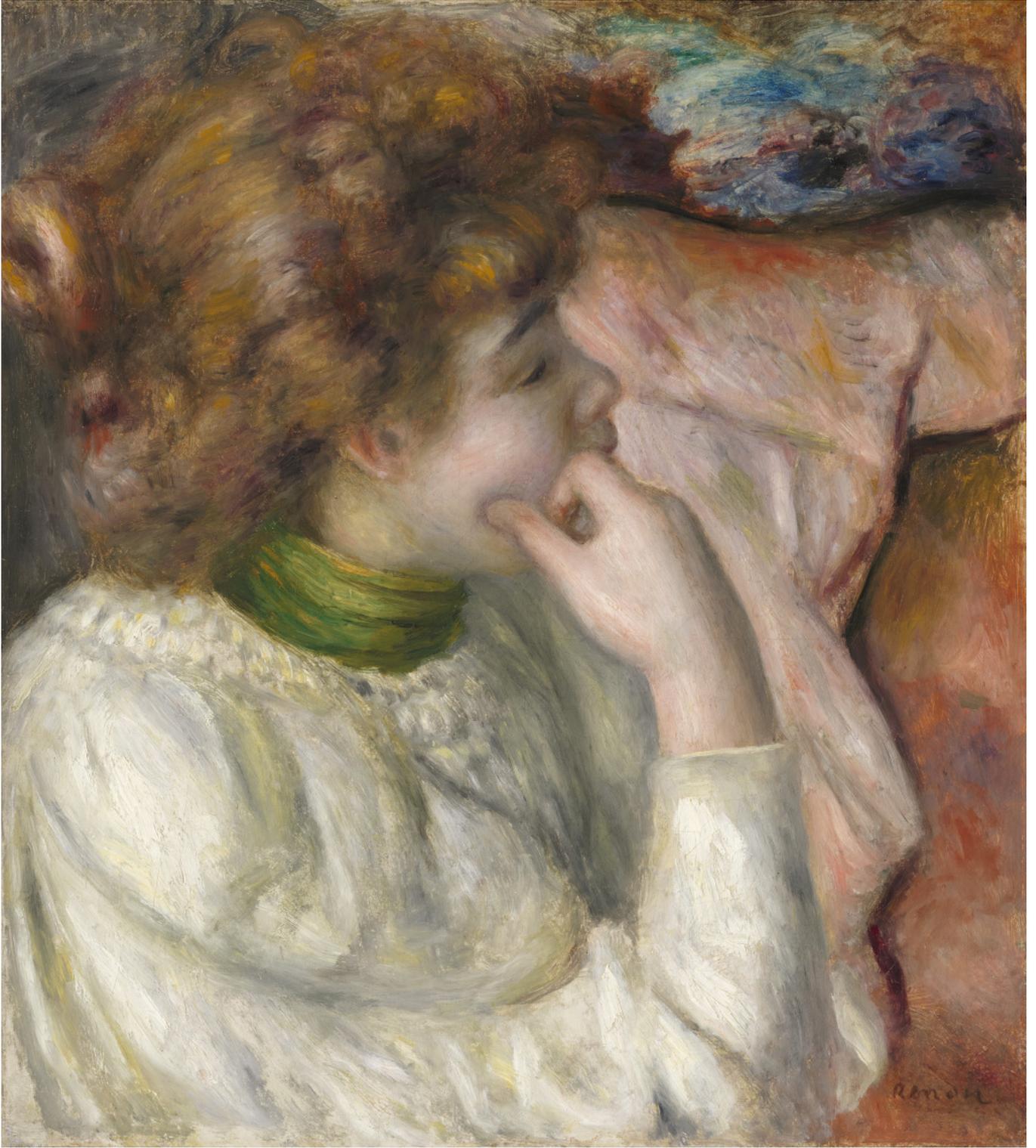
EXPOSITION

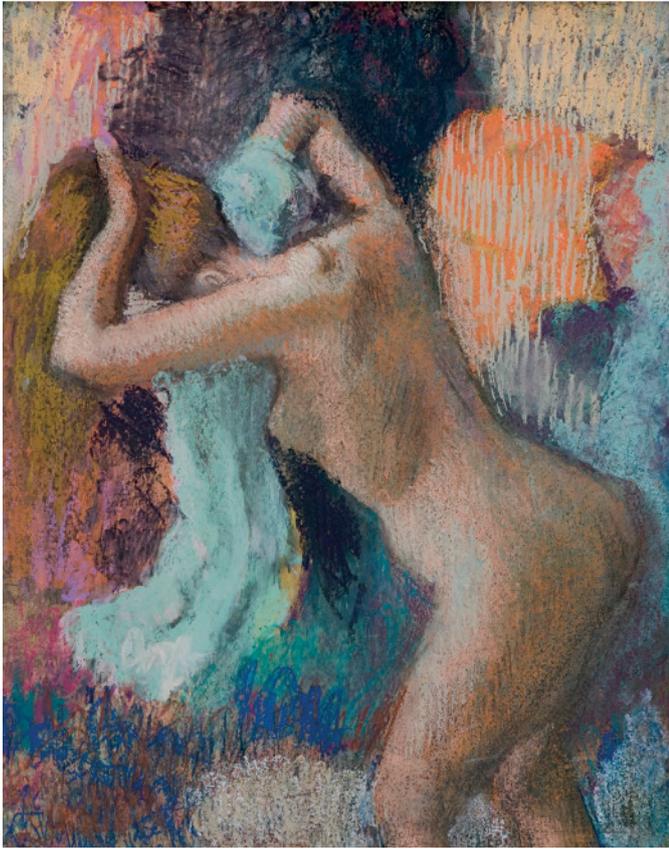
Paris, Galerie Durand-Ruel, *Tableaux par Monet, C. Pissarro, Renoir et Sisley*, juin 1910, p. 4, no. 18.
(probablement) Genève, Galerie Moos, *Exposition d'art français*, décembre 1918, p. 16, no. 252 (titré 'Femme appuyée').
New York, Knoedler & Co.; Ottawa, National Gallery of Canada; Boston, Museum of Fine Art et Londres, Tate Gallery, *The Niarchos Collection*, décembre 1957-juin 1958, p. 11, no. 44 (illustré, pl. 37).
Londres, Tate Gallery, *The Niarchos Collection, An Exhibition of Paintings and Sculpture*, mai-juin 1958, p. 11, no. 44 (illustré, fig. 37; titré 'Girl Resting Head on her Hand').
Zurich, Kunsthaus Zürich, *Sammlung S. Niarchos*, janvier-mars 1959, p. 14, no. 22 (illustré, p. 18; titré 'Mädchen, seinen Kopf auf die Hand stützen').

BIBLIOGRAPHIE

The Burlington Magazine, New York, juin 1972 (illustré en couleurs, pl. VIII).
G.-P. et M. Dauberville, *Renoir, Catalogue raisonné des tableaux, pastels, dessins et aquarelles, 1882-1894*, Paris, 2009, vol. II, p. 302, no. 1166 (illustré).

Cette œuvre sera incluse au catalogue raisonné en ligne de l'œuvre de Pierre-Auguste Renoir actuellement en préparation par le Wildenstein Plattner Institute.





Edgar Degas, *Après le bain, femme s'essuyant*, vers 1890-95. Vente, Christie's, New York, 6 mai 2009 © Christie's images limited 2025

Jeune fille appuyée sur sa main est l'une de ces images emblématiques de Renoir représentant en gros plan une jeune femme isolée, saisie de profil à son insu. C'est aussi l'une de ses œuvres les plus raffinées des années 1890. Cette peinture doit être comprise comme une réinterprétation brillante des chefs-d'œuvre impressionnistes que Renoir avait réalisés auparavant dans les années 1870, lorsqu'il inventait un nouveau type de peinture de personnages aux côtés de ses confrères, Édouard Manet et Edgar Degas. Tous trois brouillaient les distinctions conventionnelles entre portrait et scène de genre, immortalisant les visages et lieux familiers du Paris moderne. Bien que cette peinture présente de fortes similitudes conceptuelles et chromatiques avec les œuvres des années 1890 de, entre autres, Degas et Toulouse-Lautrec, *Jeune fille appuyée sur sa main* marque une évolution qui dépasse les premiers principes impressionnistes (qui privilégiaient les apparences extérieures et visibles) pour s'inscrire dans l'esprit symboliste de la fin du XIX^e siècle, où l'essentiel réside dans les états d'âme subjectifs et intimes, évoquant les allusions invisibles d'un parfum ou d'une mélodie. Le traitement du modèle par Renoir pourrait ici être comparé à la célèbre phrase du roman *Les Ambassadeurs* de Henry James (1903), où l'auteur décrit le visage d'une femme comme « une lettre ouverte dans une langue étrangère ». De dimensions relatives, *Jeune fille appuyée sur sa main* témoigne d'une virtuosité rare dans l'art de figer un instant en une vision intemporelle.

Jeune fille appuyée sur sa main is one of Renoir's hallmark close-up images of an isolated young woman in profile observed unawares, and is among the most sophisticated paintings of the 1890s. Before all else the painting should be understood as a brilliant reprise of classic Impressionist works Renoir had painted earlier in the 1870s, when he invented a new kind of figure painting in tandem with his remarkable colleagues, Manet and Degas, all of them blurring conventional distinctions between the categories of portrait and genre as they recorded the familiar faces and places of modern Paris. Although the painting maintains close parallels in concept and color orchestration with 1890s works by, among others, Degas and Toulouse-Lautrec, Renoir's *Jeune fille appuyée sur sa main* represents an evolution beyond early Impressionism (with its emphasis on visible external appearances) to the late nineteenth century's symbolist spirit which was concerned primarily with subjective internal states; intimate moods suggestive of the invisible innuendoes of perfume or music. Renoir's treatment of the model here could be compared to the famous phrase in Henry James's 1903 novel, *The Ambassadors*, when he describes a woman's face as "an open letter in a foreign tongue." Private in scale, *Jeune fille appuyée sur sa main* is a virtuoso revelation of the arrested glance.



Pierre-Auguste Renoir, *Jeune femme assise*, 1876-77. The Barber Institute of Fine Arts, Birmingham. © Barber Institute of Fine Arts, Birmingham / © The Henry Barber Trust, The Barber Institute of Fine Arts, University of Birmingham / Bridgeman Images

Dès les années 1860, Renoir peignait déjà des jeunes femmes perdues dans leurs pensées, mais ses tableaux de jeunesse représentaient des figures en pied, ou au moins en buste, dans des lieux reconnaissables, qu'il s'agisse d'une forêt, d'un parc ou d'un intérieur moderne. *Jeune fille appuyée sur sa main*, en revanche, renonce à toute convention d'expression, de geste et de décor, éliminant tout détail superflu, de sorte que le sujet n'est plus de savoir qui est cette femme, où elle se trouve, ou même ce qu'elle fait, mais plutôt de susciter l'interrogation sur ses pensées profondes. Au-delà du rendu exquis des textures les plus douces (soie, chevelure, peau juvénile), évoquant des subtilités tactiles dépassant même les sculptures les plus virtuoses, l'élément le plus impressionnant de *Jeune fille appuyée sur sa main* est son raffinement discret. Avec une sorte d'absence de geste, la main ne sert qu'à dissimuler l'expression du visage. Comme pour les œuvres de Degas, qui n'étaient jamais destinées à être exposées publiquement, ce petit chef-d'œuvre de Renoir semble de toute évidence avoir été avant tout destiné au regard d'un cercle restreint d'amateurs éclairés.

Comme beaucoup de ses tableaux les plus célèbres, cette œuvre de Renoir n'est pas à proprement parler un portrait, mais plutôt une scène de genre poussée à l'extrême, où le modèle n'a pas d'identité picturale significative. Elle se fait plutôt l'incarnation d'un archétype: l'ingénue ou le sphinx. Dans ce cas précis, le modèle pourrait bien être Yvonne, mentionnée par la jeune peintre Jeanne Baudot dans son ouvrage *Renoir, ses amis, ses modèles* (Paris, 1949, p. 67-68).

While already in the 1860s Renoir painted beautiful young women lost in reverie, his youthful pictures include full-length, or at least half-length figures, in familiar settings, whether a forest, a park or some modern interior. In *Jeune fille appuyée sur sa main* however, Renoir dispenses with all conventions of expression, gesture and setting, eliminating everything inessential with the result that his subject is no longer "who" or "where" the woman is, or what she is doing, but curiosity about what such a beautiful creature might have on her mind. Aside from the exquisite rendition of the softest textures (silk, hair, youthful skin), evoking tactile subtleties foreign to even the most virtuoso sculpture, the most impressive aspect of *Jeune fille appuyée sur sa main* is its subdued understatement. With something like an anti-gesture, the hand only serves to hide the expression of the face. As was the case with Degas' works, which were never intended for public exhibition, Renoir's little masterpiece was evidently made for the delectation of connoisseurs.

Like many of his most famous paintings, this Renoir work is not a portrait per se, but an extreme sort of genre painting, showing the figure of a posing model, whose identity has no special pictorial significance. Instead she plays a stereotypical ingénue or sphinx. In this particular case, the model is very possibly the woman named Yvonne who is described by Renoir's young painter friend, Jeanne Baudot' book, *Renoir, ses amis, ses modèles*, (Paris, 1949, p. 67-68).



Pierre-Auguste Renoir, *Jeunes Filles au piano*, 1892. Musée d'Orsay, Paris.
© Bridgeman Images

Baudot raconte avoir rencontré Yvonne à l'époque où Renoir peignait un double portrait des filles aînées du peintre Henry Lerolle (1848-1929; P. A. Renoir, *Jeunes Filles au piano*, 1892, Paris, Musée d'Orsay), dont la collection comprenait plusieurs œuvres de Degas. Yvonne aurait ensuite posé non seulement pour Baudot, mais aussi pour Renoir et Degas. Toujours selon Baudot, Renoir faisait confectionner les tenues de ses modèles par Marie Callot, qui ajoutait souvent des drapés souples, semblables à des écharpes, autour des épaules. Baudot reproduit d'ailleurs dans son livre un portrait d'Yvonne (p. 62), où elle porte une tenue très similaire à celle représentée dans *Jeune fille appuyée sur sa main*.

La tenue du modèle mérite une attention particulière car, au delà de la restitution brillante par Renoir des textures du tissu, le bras droit disparaît dans les drapés. De même, le bras gauche n'est que vaguement suggéré, de sorte que l'artiste réduit son sujet à la tête du modèle et à une seule main. Ce défi – réaliser une représentation envoûtante avec des moyens aussi réduits – semble avoir été partagé par ses plus proches collègues. Dès les années 1870, Renoir avait réalisé plusieurs figures condensées, où des femmes étaient montrées de dos ou de profil, esquissant des gestes délicats (comme tenir une fleur). En parallèle, Degas cherchait lui aussi à créer des images saisissantes en réduisant au minimum les détails picturaux. Ces œuvres sont, par essence, des fragments : des parties isolées, choisies pour leur capacité à représenter l'ensemble.

Baudot recalls meeting Yvonne around the time that Renoir was painting a double portrait of the elder daughters of the painter Henri Lerolle (1848-1929; P. A. Renoir, *Jeunes Filles au piano*, 1892, Paris, Musée d'Orsay), whose collection included several works by Degas. The model Yvonne subsequently posed not only for Baudot, but for Renoir and Degas. According to Baudot, Renoir had the outfits for his models made by Marie Callot, who often added loose scarf-like swags of cloth around the shoulders. In her book Baudot reproduces a portrait of Yvonne on page 62, wearing an outfit rather similar to that depicted in *Jeune fille appuyée sur sa main*.

The model's outfit deserves consideration because, Renoir's deft rendition of the fabrics notwithstanding, the model's upper right arm is lost in these draperies. Indeed, the model's left arm is only vaguely suggested, with the result that Renoir's subject is limited to the model's head and a single hand. The challenge to make a penetrating portrayal with such limited means was evidently shared by Renoir's closest colleagues. Already in the 1870s, when Renoir made several remarkably condensed figure paintings showing women from behind or in profile with the most delicate gestures (for example, holding flowers) his fellow Impressionist Degas likewise sought to make compelling images with the least amount of pictorial detail. These works are fundamentally fragments, parts singled out for the capacity to stand in essence for the whole.





Pierre-Auguste Renoir, *Le Déjeuner des canotiers*, 1881. The Phillips Collection, Washington, DC.
 © Public domain / Wikimedia Commons

Au-delà de l'atmosphère palpable de rêverie, tout dans *Jeune fille appuyée sur sa main* est morcelé et énigmatique: la zone fluide en bleu et blanc dans le coin supérieur droit pourrait évoquer un paysage; mais l'objet rose, aux plis et aux bords anguleux, pourrait aussi bien être un vêtement plié, des coussins ou un journal ouvert. La zone en bas à droite, plus sombre et marquée d'ombres en creux, pourrait représenter un tissu d'ameublement capitonné. Pourtant, tous ces détails importent peu face à la tête du modèle. Sa chevelure flamboyante donne le ton d'une riche orchestration de nuances en harmonie avec les accessoires aux reflets roses et saumon, dont la valeur chromatique l'emporte sur toute fonction anecdotique. L'émeraude du col du sous-vêtement vient ponctuer cette palette de teintes chaudes d'un accent complémentaire bref mais saisissant. Des éclats dorés parcourent la chevelure et le costume, animant la scène comme le ferait une brise légère. Ces harmonies de tons et demi-tons rappellent précisément les riches harmonies chromatiques des pastels de Degas représentant baigneuses et danseuses dans les années 1890, où les arrière-plans se dissolvent en fragments délicatement abstraits faits de couleurs exquises. *Jeune femme reposant sa tête sur sa main* semble ainsi avoir été conçu pour dialoguer avec les œuvres les plus récentes de Degas, son collègue de longue date.

The palpable mood of reverie aside, everything in Renoir's *Jeune fille appuyée sur sa main* is fragmentary and difficult to identify: the fluidly brushed blue and white area at upper right might suggest a landscape setting; but the pink object with folds and angled straight edges could be a folded garment, some pillows, or even an open newspaper. The area to the lower right, darker in tone, has dimple-like shadows and may represent upholstered drapery. But such fragmentary details have little significance compared to the model's head. Her glorious hair sets the tone for a rich orchestration of related tones, in harmony with the pinkish and salmon-toned accessories, whose role as colors is more essential for the composition than any roles they could have as props. The emerald green neck of the undergarment provides a concise yet striking complementary accent to all these reddish tones. And golden highlights flicker throughout the young woman's hair and her costume, animating the image like a rustling breeze. These orchestrated tones and half tones are precisely comparable to the rich harmonies of Degas's pastels of bathers and dancers made in the mid-1890s, the backgrounds comprised of near abstract bits of exquisite colors. *Jeune fille appuyée sur sa main* appears to have been made in dialogue with the recent works of his longtime colleague, Degas.



Pierre-Auguste Renoir, *La Place Clichy*, vers 1890. The Fitzwilliam Museum, Cambridge. © The Fitzwilliam Museum, Cambridge

Mais au-delà de cette relation entre les deux peintres, il est essentiel de souligner à quel point le traitement audacieux de l'arrière-plan distingue cette œuvre des nombreux portraits plus conventionnels de Renoir, où de jeunes femmes sont représentées en profil avec des décors et accessoires neutres ou familiers. Ici, seule mais sans faire face au peintre comme dans un portrait traditionnel, la jeune femme semble être le morceau d'un récit invisible et plus vaste, car le regard du spectateur est entièrement concentré sur elle, excluant tout le reste.

On peut légitimement rapprocher *Jeune fille appuyée sur sa main* des détails issus de compositions de genre plus élaborées par Renoir. Dans ce contexte, des œuvres rares comme celle-ci constituent un élément clé préfigurant les scènes de foules les plus célèbres de Renoir telles que *Place Clichy* (vers 1880, en prêt au Fitzwilliam Museum, Cambridge) ou *Le Déjeuner des canotiers* (1880-81, The Phillips Collection, Washington, D.C.).

Détachée des interactions sociales, la figure solitaire de *Jeune fille appuyée sur sa main* incarne le pouvoir hypnotique de la beauté, capable de capturer l'attention du spectateur, tandis que le sujet reste indifférent ou inconscient de ce regard. Bien que l'isolement du modèle puisse donner à cette composition un caractère moins ambitieux que les scènes de groupe de Renoir, son intensité condensée insufflé à cette œuvre une charge émotionnelle abstraite qui égale, voire dépasse, celle de ses peintures les plus grandioses.

The interrelationship between Degas and Renoir aside, it seems worth stressing how Renoir's richly experimental treatment of the background in this painting sets it apart from his many more conventional images of beautiful young women in profile with familiar or neutral settings and props. Alone, yet not facing the painter (as she would in a conventional portrait) the model seems to be a fragment of some larger narrative, invisible because the spectator is so focused on her to the exclusion of everything else.

It is fair to compare *Jeune fille appuyée sur sa main* with details from Renoir's more complex genre paintings. In this context, rare works like *Jeune fille appuyée sur sa main* amount to the atom unit for Renoir's most famous images of crowds, such as *Place Clichy*, circa 1880 (on loan to the Fitzwilliam Museum, Cambridge), or *Le Déjeuner des canotiers*, 1880-81 (today in The Phillips Collection, Washington, D.C.).

Removed from the flow of social interactions, the isolated figure in *Jeune fille appuyée sur sa main* functions as a symbol for the power of beauty to divert a spectator's attention from all else, mesmerizing the viewer while the subject remains oblivious or uncaring to his gaze. The isolation of the figure in this painting might seem to make this particular composition less ambitious than some of Renoir's group pictures, however the intense concentration charges this work with abstract emotional overtones unsurpassed in his grandest paintings.

109
Camille Pissarro
(1830-1903)

Le Quartier de l'Hermitage, Pontoise

signé et daté 'C. Pissarro. 1874' (en bas à gauche)
huile sur toile
46 x 56 cm.
Peint en 1874

signed and dated 'C. Pissarro 1874' (lower left)
oil on canvas
18 $\frac{1}{8}$ x 22 $\frac{1}{8}$ in.
Painted in 1874

€800,000-1,200,000
US\$1,100,000-2,200,000
£850,000-1,700,000

PROVENANCE

Atelier de l'artiste.
Paul-Émile Pissarro, France (par descendance).
Hermann Ullstein, Berlin puis New York (avant 1943).
Docteur et Madame Helmut Paul George Seckel, Chicago
(par succession avant 1946); sa vente, Sotheby Parke Bernet,
New York, 25 octobre 1972, lot 21.
Wildenstein Galleries, Paris et Londres (acquis au cours de cette vente).
Collection particulière, Suisse (acquis auprès de celle-ci en 1980).
Acquis par le propriétaire actuel en 2015.

EXPOSITION

Chicago, The Arts Club of Chicago, *Paintings by Camille Pissarro*,
janvier 1946, no. 27.

BIBLIOGRAPHIE

L. Rodo Pissarro et L. Venturi, *Camille Pissarro, Son Art, Son Œuvre*,
San Francisco, 1989, vol. I, p. 115, no. 253 (illustré, vol. II, pl. 51).
J. Pissarro et C. Durand-Ruel Snollaerts, *Pissarro, Catalogue
critique des peintures*, Paris, 2005, vol. II, p. 268, no. 348 (illustré
en couleurs).





Camille Pissarro et sa femme Julie Vellay, 1877, Pontoise.
© Public domain / Wikimedia Commons

Pissarro et sa famille vécurent à Pontoise de 1866 à 1868 puis de 1871 à 1883. Située sur une colline au bord de l'Oise à environ 25 km au nord-ouest de Paris, cette ville marchande prospère offre à l'artiste une variété inépuisable de motifs qu'il explore dans de nombreuses peintures, aquarelles et gouaches au cours de ses séjours. Attiré par la tranquillité de ce bourg rythmé par la vie agricole, Pissarro devient inéluctablement lié à la ville de Pontoise.

C'est au cours de son second séjour, en 1874, que Pissarro peint *Le Quartier de l'Hermitage, Pontoise*. Les maisons représentées au second plan sont celles de la rue de la Côte-du-Jalet, actuelle rue Victor Hugo. Le chemin bordé de végétation en forme d'arc de cercle annonce la rupture progressive avec la peinture de paysage traditionnelle. Le paysage est transformé en plans distincts. La touche est libre et évocatrice, la peinture est appliquée généreusement et les coups de pinceaux demeurent visibles. Les couleurs sont moins, voire presque non mélangées ce qui les rend plus vives et lumineuses. Pissarro se détourne du centre moderne de Pontoise et se concentre sur le paysage de l'Hermitage, un quartier rural en périphérie de la ville, caractérisé par des petits hameaux et jardins potagers comme ceux représentés ici.

Pissarro and his family lived in Pontoise from 1866 to 1868, then from 1871 to 1883. Located on a hillside along the Oise River, about 25 km northwest of Paris, this prosperous trading hub offered the artist an endless variety of subjects, which he explored through numerous paintings, watercolors, and gouaches during his stays. Drawn to the tranquility of this village, where life was shaped by agricultural rhythms, Pissarro became inextricably linked to Pontoise.

It was during his second stay, in 1874, that Pissarro painted *Le Quartier de l'Hermitage, Pontoise*. The houses depicted in the middle ground belong to Rue de la Côte-du-Jalet, now Rue Victor Hugo. The curved, vegetation-lined path foreshadows his progressive break from traditional landscape painting. The scenery is divided into distinct planes. The brushwork is free and evocative, the paint applied generously, with visible brushstrokes. The colors are less blended, if at all, which makes them more vibrant and luminous. Pissarro turns away from Pontoise's modern center and focuses instead on the landscape of L'Hermitage, a rural district on the town's outskirts, characterized by small hamlets and vegetable gardens like those seen here.





Camille Pissarro, *La Route de Pontoise*, vers 1875-77. Musée des Beaux-Arts Pouchkine, Moscou.
 © Public domain / Wikimedia Commons

Cette période d'expérimentation stylistique de l'imagerie rurale et de changement des intérêts iconographiques de Pissarro est amorcée un an plus tôt sur les conseils de Théodore Duret (1838-1927), éminent critique d'art et fervent défenseur des Impressionnistes avec lequel le peintre échange régulièrement. Dans une lettre datée du 6 décembre 1873, Duret écrit les mots suivants à Pissarro: « Je persiste à penser que la nature, avec ses champs rustiques et ses animaux, est ce qui correspond le mieux à votre talent. Vous n'avez pas le sens décoratif de Sisley, ni l'œil fantastique de Monet, mais vous avez ce qu'ils n'ont pas, un sentiment intime et profond de la nature. Si j'avais un conseil à vous donner, je vous dirais de ne penser ni à Monet ni à Sisley; suivez votre propre voie; dans votre chemin de la nature rustique, vous vous engagerez dans une voie nouvelle, à la fois aussi loin et aussi haut que n'importe quel maître » (T. Duret cité dans R. Brettell, *Pissarro and Pontoise*, New Haven, 1990, p.165).

Ces encouragements sont l'élément déclencheur qui permet à Pissarro d'atteindre l'apogée de sa carrière en 1874 et de s'affirmer comme le maître des paysagistes impressionnistes. Pissarro est rejoint à Pontoise par son ami Paul Cézanne en 1873. Moment critique dans la carrière de Cézanne, l'artiste abandonne alors sa palette sombre et les empâtements de ses œuvres antérieures pour adopter un style impressionniste.

This period of stylistic experimentation, marked by a focus on rural imagery and a shift in Pissarro's iconographic interests, had already begun a year earlier following the advice of Théodore Duret (1838-1927), a prominent art critic and passionate advocate of the Impressionist movement, with whom the painter corresponded regularly. In a letter dated December 6, 1873, Duret wrote to Pissarro: "I still believe that nature, with its rustic fields and animals, is what best suits your talent. You do not have Sisley's decorative sense or Monet's fantastical eye, but you possess a quality they do not—an intimate and profound feeling for nature. If I were to give you any advice, it would be this: think neither of Monet nor of Sisley; follow your own path. In your pursuit of rustic nature, you will embark on a new course, one as far-reaching and as elevated as that of any master" (T. Duret in R. Brettell, *Pissarro and Pontoise*, New Haven, 1990, p. 165).

These words of encouragement became the catalyst for Pissarro's artistic peak in 1874, driving him to affirm his place as a leading figure in Impressionist landscape painting. In 1873, Pissarro welcomed his friend Paul Cézanne to Pontoise, marking a decisive turning point in Cézanne's artistic journey. It was during this time that Cézanne abandoned his dark palette and heavy impasto in favor of an impressionist approach.



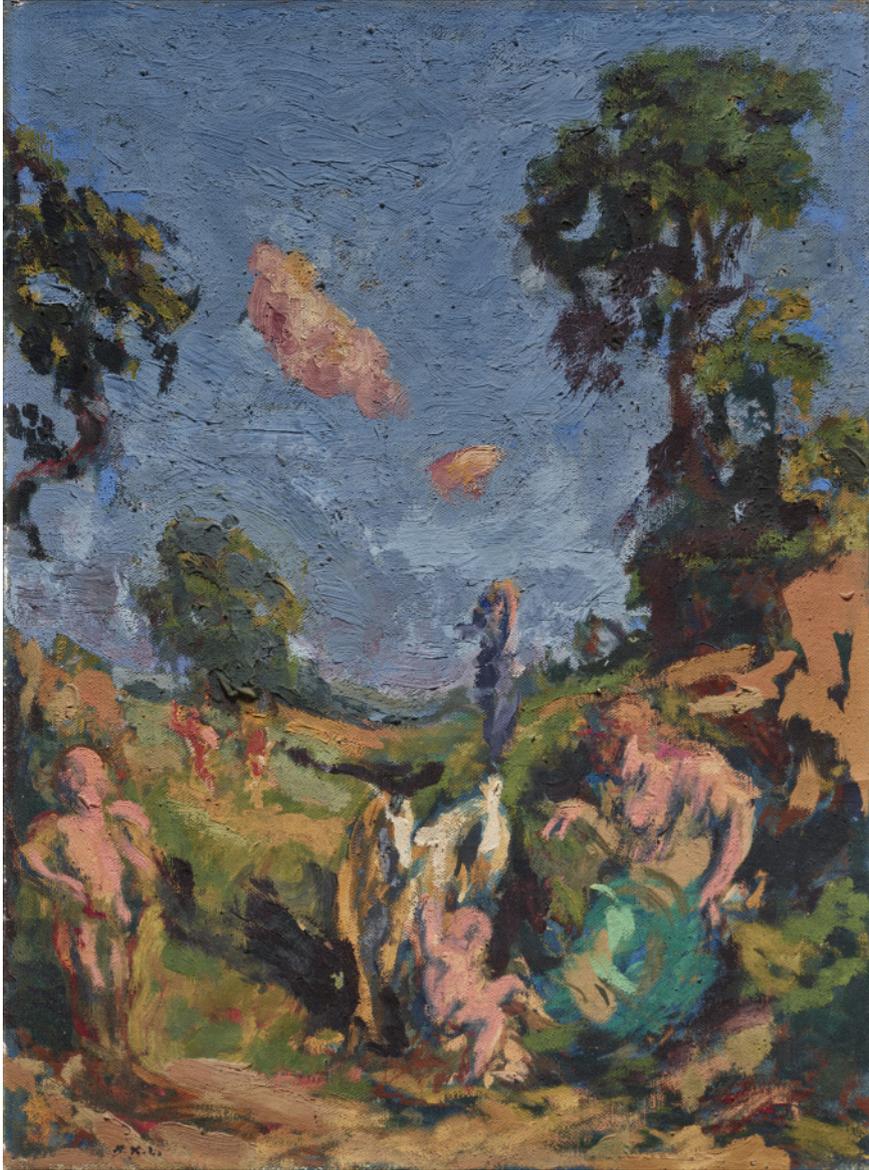
Paul Cézanne, *L'Hermitage, Pontoise*, 1881. Von der Heydt-Museum, Wuppertal. © akg-images

Pissarro affirme alors que Cézanne "subit mon influence et moi la sienne" (C. Pissarro cité dans J. Pissarro, *Pioneering Modern Painting, Cezanne and Pissarro, 1865-1885*, cat. exp., The Museum of Modern Art, New York, 2005, p. 123); Pissarro en structurant ses paysages et Cézanne en éclaircissant ses compositions. Cette évolution stylistique est amorcée dans *Le Quartier de l'Hermitage, Pontoise* et deviendra de plus en plus prononcée ultérieurement, notamment lorsque Cézanne peint *L'Hermitage à Pontoise* en 1881. Aujourd'hui conservée au Von der Heydt-Museum à Wuppertal en Allemagne, l'œuvre témoigne du fort attachement de Cézanne et Pissarro à la commune mais aussi, visuellement, de la forte amitié qui unissait les deux artistes.

Le cadrage original, le soin apporté à la restitution de la lumière et les petites touches successives de peinture déployées rapidement sont autant d'éléments qui constituent le fondement du mouvement impressionniste. Peint en 1874, année même de la toute première exposition de la *Société anonyme coopérative des artistes peintres, sculpteurs et graveurs* à Paris, plus communément appelée *Première exposition impressionniste* et à laquelle Pissarro participe, *Le Quartier de l'Hermitage, Pontoise* s'inscrit aux prémices de l'Impressionnisme dont la courte période d'activité ne durera qu'officiellement douze ans. C'est un exemple particulièrement réussi du développement pictural que Pissarro poursuivi avidement sa vie durant.

Pissarro later affirmed that he and Cézanne "is influenced by me and I by him" (C. Pissarro in J. Pissarro, *Pioneering Modern Painting, Cezanne and Pissarro, 1865-1885*, cat. exp., The Museum of Modern Art, New York, 2005, p. 123): Pissarro by structuring his landscapes more clearly, and Cézanne by lightening his compositions. This stylistic evolution began with *Le Quartier de l'Hermitage, Pontoise* and would become even more pronounced in later works by Cézanne, particularly in *L'Hermitage à Pontoise*, painted in 1881. Now housed in the Von der Heydt Museum in Wuppertal, Germany, this work not only testifies to Cézanne's and Pissarro's deep attachment to the town but also visually reflects the profound friendship that united the two artists.

The original framing, the careful rendering of light, and the rapid succession of small brushstrokes are all fundamental elements of Impressionism. Painted in 1874 - the very year of the first exhibition of the *Société anonyme coopérative des artistes peintres, sculpteurs et graveurs* in Paris, commonly known as the First Impressionist Exhibition, in which Pissarro participated - *Le Quartier de l'Hermitage, Pontoise* stands at the dawn of Impressionism, whose official lifespan lasted only twelve years. It is a particularly successful example of the artistic evolution that Pissarro pursued relentlessly throughout his life.



110
Ker-Xavier Roussel
(1867-1944)

Mythologie

signé des initiales 'K.X.R.' (en bas à gauche)
huile sur toile
45.7 x 33.5 cm.
Peint vers 1920-22

signed with the initials 'K.X.R.' (lower left)
oil on canvas
18 x 13¼ in.
Painted *circa* 1920-22

€6,000-8,000
US\$6,500-8,600
£5,100-6,700

PROVENANCE

Henri Canonne, Paris.
Puis par descendance au propriétaire actuel.

BIBLIOGRAPHIE

Bernheim-Jeune, éd., *K.X. Roussel par Lucie Cousturier*, Paris, 1927, p. 16 (illustré; titré 'Esquisse pour la "Nourriture de Jupiter"'; daté '1919').

Cette œuvre sera incluse au supplément du catalogue raisonné de Ker-Xavier Roussel actuellement en préparation par Mathias Chivot et les Archives Ker-Xavier Roussel.



λ111
Maurice Utrillo
(1883-1955)

Baigts dans les Pyrénées

signé, daté et inscrit 'Baigts, (B-Pyrénées,), Maurice, Utrillo, V, Septembre 1923,' (en bas à droite)
gouache sur papier marouflé sur carton
26.5 x 30.3 cm.
Exécuté à Baigts en septembre 1923

signed, dated and inscribed 'Baigts, (B-Pyrénées,), Maurice, Utrillo, V, Septembre 1923,' (lower right)
gouache on paper laid down on board
10½ x 12 in.
Executed in Baigts in September 1923

€20,000-30,000
US\$22,000-33,000
£17,000-25,000

PROVENANCE

Henri Canonne, Paris.
Puis par descendance au propriétaire actuel.

BIBLIOGRAPHIE

P. Pétridès, *L'Œuvre complet de Maurice Utrillo*, Paris, 1966, vol. IV, p. 164, no. AG 130 (illustré, p.165).

Le Comité Utrillo a confirmé l'authenticité de cette œuvre.



112
Ker-Xavier Roussel
(1867-1944)

Pomme et bouquet de fleurs

signé et daté 'K.X. Roussel.15' (en bas à gauche)
huile sur toile marouflée sur carton
42.8 x 58 cm.
Peint en 1915

signed and dated 'K.X. Roussel.15' (lower left)
oil on canvas laid down on board
16 $\frac{7}{8}$ x 22 $\frac{7}{8}$ in.
Painted in 1915

€3,000-5,000
US\$3,300-5,400
£2,600-4,200

PROVENANCE

(probablement) Galerie Paul Valotton Lausanne.
Galerie Bernheim-Jeune, Paris (probablement acquis auprès de celle-ci).
Henri Canonne, Paris.
Puis par descendance au propriétaire actuel.

Cette œuvre sera incluse au supplément du catalogue raisonné de Ker-Xavier Roussel actuellement en préparation par Mathias Chivot et les Archives Ker-Xavier Roussel.



113
Raoul Dufy
(1877-1953)

Cannes, le Suquet vue de la Croisette

signé 'Raoul Dufy' (en bas à droite)
gouache sur papier
51 x 66.5 cm.
Exécuté en 1926-27

signed 'Raoul Dufy' (lower right)
gouache on paper
20 x 26¼ in.
Executed in 1926-27

€40,000-60,000
US\$44,000-65,000
£34,000-50,000

PROVENANCE

Henri Canonne, Paris.
Puis par descendance au propriétaire actuel.

Cette œuvre sera incluse au supplément du catalogue raisonné des aquarelles, gouaches et pastels de Raoul Dufy, actuellement en préparation par Fanny Guillon-Laffaille.

λ114
Maurice de Vlaminck
(1876-1958)

Effet de neige

signé 'Vlaminck' (en bas à gauche)
huile sur toile
65 x 81 cm.
Peint en 1923

signed 'Vlaminck' (lower left)
oil on canvas
25⁵/₈ x 31⁷/₈ in.
Painted in 1923

€40,000-60,000
US\$44,000-65,000
£34,000-50,000

PROVENANCE

Galerie Bernheim-Jeune, Paris.
Henri Canonne, Paris.
Puis par descendance au propriétaire actuel.

BIBLIOGRAPHIE

L. Werth, Vlaminck, *Vingt et une reproductions d'après ses tableaux*, Paris, 1925, pl. 6 (illustré; titré 'Le Chemin des coteaux').
A. Maigne, *Peintres et sculpteurs, Maurice Vlaminck*, Paris, 1929, p. 142 (illustré, pl. 24; titré 'La Neige à Vallongoujard'; daté '1924').

Cette œuvre sera incluse au prochain volume du catalogue raisonné en ligne de l'œuvre de Maurice Vlaminck actuellement en préparation par le Wildenstein Plattner Institute.



λ115
Maurice Utrillo
(1883-1955)

Effet de neige ou Église sous la neige

signé et daté 'Maurice, Utrillo, V, Janvier 1925,' (en bas à droite)
huile sur toile
54.3 x 65 cm.
Peint en janvier 1925

signed and dated 'Maurice, Utrillo, V, Janvier 1925,' (lower right)
oil on canvas
21 $\frac{3}{8}$ x 25 $\frac{5}{8}$ in.
Painted in January 1925

€50,000-70,000
US\$55,000-76,000
£42,000-59,000

PROVENANCE

Henri Canonne, Paris (avant 1930).
Puis par descendance au propriétaire actuel.

BIBLIOGRAPHIE

A. Alexandre, *La Collection Canonne, Une Histoire en action de l'Impressionnisme et de ses suites*, Paris, 1930, p. 28 (illustré entre p. 112 et 113; titré 'L'Église en hiver').

A. Basler, *Maurice Utrillo*, Paris, 1931, p. 51 (illustré).

P. Pétridès, *L'œuvre complet de Maurice Utrillo*, Paris, 1962, vol. II, p. 454, no. 1130 (illustré, p. 455; titré 'Église savoyarde').

Le Comité Utrillo a confirmé l'authenticité de cette œuvre.



Maurice Utrillo, V,
Janvier 1925,



λ116
André Dunoyer de Segonzac
(1884-1974)

Paysage d'hiver

signé 'A. Dunoyer de Segonzac' (en bas à droite)
aquarelle et plume et encre de Chine sur papier maroufflé sur papier fort
48.7 x 61 cm.

signed 'A. Dunoyer de Segonzac' (lower right)
watercolour and pen and India ink on paper laid down on card
19 x 24 in.

€1,000-1,500
US\$1,100-1,600
£840-1,300

PROVENANCE

Henri Canonne, Paris.
Puis par descendance au propriétaire actuel.

EXPOSITION

Paris, Galerie Charpentier, *Dunoyer de Segonzac*,
mai 1948.



λ117
Maurice de Vlaminck
(1876-1958)

Bord de rivière

signé 'Vlaminck' (en bas à droite)
huile sur toile
46.2 x 55.2 cm.
Peint vers 1925

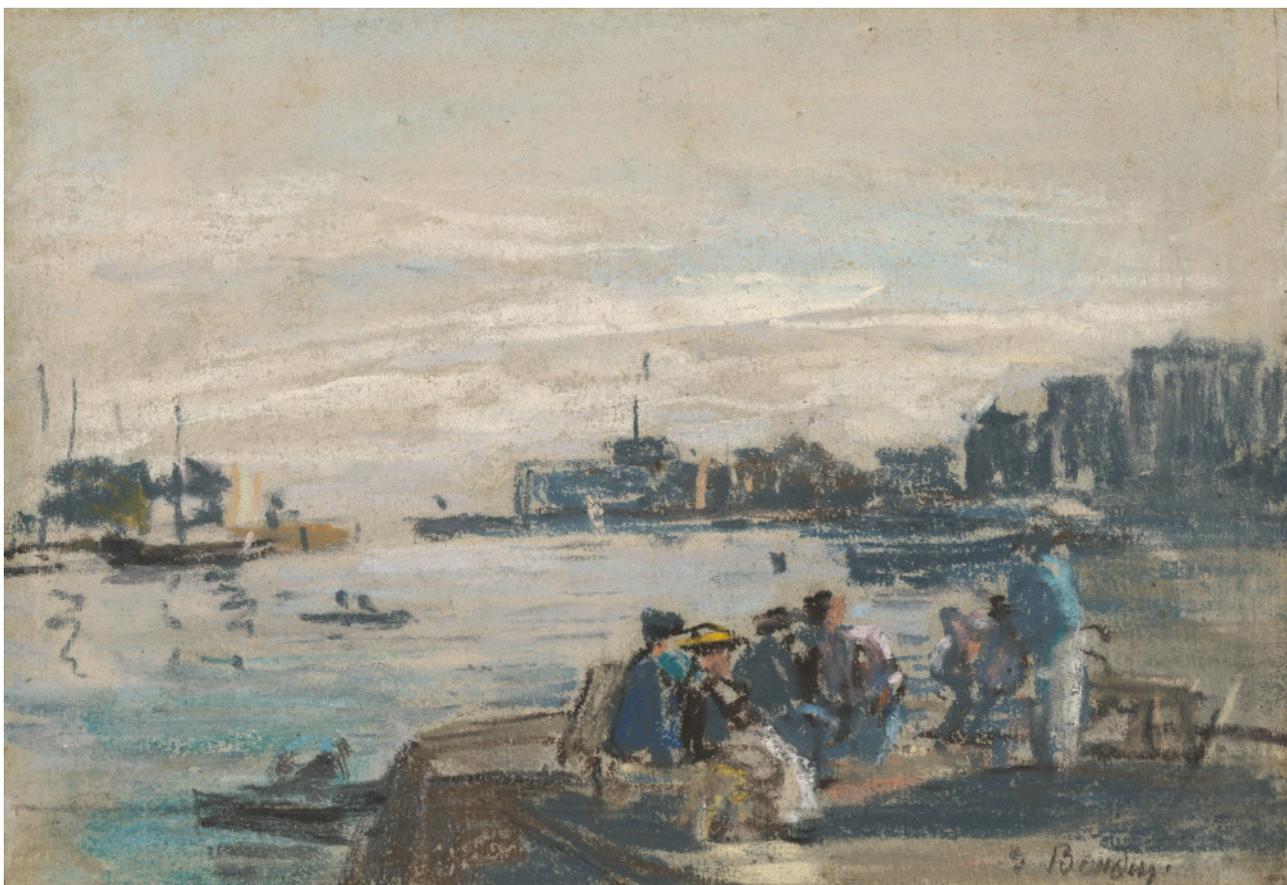
signed 'Vlaminck' (lower right)
oil on canvas
18¼ x 21¾ in.
Painted *circa* 1925

€25,000-35,000
US\$28,000-38,000
£22,000-29,000

PROVENANCE

Galerie Bernheim-Jeune, Paris.
Henri Canonne, Paris.
Puis par descendance au propriétaire actuel.

Cette œuvre sera incluse au prochain volume du catalogue raisonné en ligne de l'œuvre de Maurice Vlaminck actuellement en préparation par le Wildenstein Plattner Institute.



118
Eugène Boudin
(1824-1898)

Le Port

signé 'E Boudin.' (en bas à droite)
pastel sur papier
15.2 x 22.3 cm.

signed 'E. Boudin.' (lower right)
pastel on paper
6 x 8¾ in.

€10,000-15,000
US\$11,000-16,000
£8,400-13,000

PROVENANCE
Henri Canonne, Paris.
Puis par descendance au propriétaire actuel.



119
Paul Signac
(1863-1935)

Port Louis

signé, daté et inscrit 'P. Signac. Port Louis 1922' (en bas à gauche)
aquarelle et pierre noire sur papier monté sur papier
22 x 34 cm.
Exécuté en 1922

signed, dated and inscribed 'P. Signac. Port Louis 1922' (lower left)
watercolour and black chalk on paper mounted on paper
8¾ x 13½ in.
Executed in 1922

€12,000-18,000
US\$13,000-19,000
£11,000-15,000

PROVENANCE

Henri Canonne, Paris.
Puis par descendance au propriétaire actuel.

Marina Ferretti a confirmé l'authenticité de cette œuvre.



Jongkind

Peintre du paysage, Jongkind entretint une relation particulière avec la France, qu'il sillonne de long en large au cours de ses pérégrinations. À Paris, il croque inlassablement la Seine et les quais, avant d'accompagner son maître Isabey dans un tour de Normandie. Là, il tombe sous le charme du littoral, il visite Le Havre, Etretat, Yport, Fécamp, Saint-Valéry-en-Caux, Honfleur... C'est dans cette région qu'il tisse des liens particuliers avec Boudin et Monet, et devient alors celui qu'on appellera plus tard le « précurseur de l'impressionnisme naissant ».

Jongkind passe ensuite les dernières années de sa vie à La Côte-Saint-André, qui devient son véritable refuge, l'endroit où il se sent chez lui. Il gravite tout autour, découvre Grenoble, Avignon, Nîmes, Toulon et Marseille, sillonne la région, avant de s'éteindre, en 1891, et d'être enterré au cimetière de son village bien-aimé.

Ces quatorze aquarelles proviennent toutes de carnets à dessins exécutés entre 1877 et 1888 dans la région du Dauphiné.

A landscape painter, Jongkind maintained a special relationship with France, which he explored extensively in his travels. In Paris, he tirelessly sketched the Seine and its quays before accompanying his mentor, Isabey, on a tour of Normandy. There, he fell under the spell of the coastline, visiting Le Havre, Étretat, Yport, Fécamp, Saint-Valéry-en-Caux, and Honfleur... It was in this region that he forged a close connection with Boudin and Monet, earning the title of « precursor to early Impressionism. »

He would later spend the final years of his life in La Côte-Saint-André, a place that became his true sanctuary, the place where he felt at home. He wandered through its surroundings, discovering Grenoble, Avignon, Nîmes, Toulon, and Marseille, traveling across the region before passing away in 1891. He was laid to rest in the cemetery of the village he so dearly loved.

These fourteen watercolors all stem from sketchbooks executed between 1877 and 1888 in the Dauphiné region.

20 ans de pérégrinations

1873: Visite au château de Pupetières, Dauphiné.

Du Dauphiné, il part découvrir le Sud-Est de la France.

1874: Séjour en Nivernais – puis en Dauphiné dans une maison près du château. Commence à parcourir la campagne avoisinante, et peindre les paysages de la vallée de la Bourbe.

1875: Séjour en Dauphiné, puis Grenoble et Chambéry en Suisse.

1876-77: Passe l'hiver à Paris, puis le printemps et les beaux jours en Dauphiné. Lyon et les bords de la Saône.

1878: Visite au château de Pupetières et se rend à La Côte-Saint-André où il réside à la Villa Beauséjour.

1879-1880: Passe l'hiver en Dauphiné. Il dessine la Côte-Saint-André et la plaine de Bièvre sous la neige.

1881: Il peint des vues de la ville de Marseille. En août, il retourne à La Côte-Saint-André pour y passer l'hiver.

1882: Effectue des déplacements à Ornacieux, Grenoble et Nevers.

1883: Jongkind fait des croquis de Grenoble, à Lyon le long du Drac, un affluent de l'Isère.

1884: Il passe le printemps à La Côte-Saint-André, et se rend à Grenoble.

1886: Continue à peindre La Côte-Saint-André.

1888: Il se rend en Dauphiné encore, puis à Grenoble.

1890: L'artiste reste à Paris tout l'été, en août, il retourne à La Côte-Saint-André.

1891: Dernière voyage à Saint-Egrève.

« Mes tableaux, je les ai faits d'après nature. Bien entendu, j'ai fait des aquarelles d'après lesquelles j'ai composé mes tableaux ».

“I painted my works from nature. Of course, I made watercolours from which I later composed my paintings.”



120

La Galerie Brame & Lorenceau et Janine Sinizergues ont confirmé l'authenticité de ces œuvres (lots 121 à 134), celles-ci sont désormais enregistrées dans les archives de l'artiste.

120
Johan Barthold Jongkind
 (1819-1891)

Paysage près de Pupetières, Dauphiné

daté, inscrit et avec le cachet 'Jongkind Pupetière [sic] 11 août 1877'
 (en bas à droite; Lugt 1401)
 aquarelle et pierre noire sur papier
 11.8 x 19.6 cm.
 Exécuté à Pupetières le 11 août 1877

dated, inscribed and stamped 'Jongkind Pupetière [sic] 11 août 1877' (lower
 right; Lugt 1401)
 watercolour and black chalk on paper
 4 $\frac{5}{8}$ x 7 $\frac{3}{4}$ in.
 Executed in Pupetières on 11 August 1877

€1,200-1,800
 US\$1,400-2,000
 £1,100-1,500

PROVENANCE
 Atelier de l'artiste.
 Henri Canonne, Paris.
 Puis par descendance au propriétaire actuel.

121
Johan Barthold Jongkind
 (1819-1891)

Paysage avec route, Dauphiné (recto; verso)

avec le cachet 'Jongkind' (en bas à droite; Lugt 1401); daté '31 Oct 1879'
 (au revers)
 aquarelle, gouache et pierre noire sur papier
 16.1 x 25.2 cm.
 Exécuté le 31 octobre 1879

stamped 'Jongkind' (lower right; Lugt 1401); dated '31 oct 1879' (on the reverse)
 watercolour, gouache and black chalk on paper
 6 $\frac{3}{8}$ x 10 in.
 Executed on 31 October 1879

€1,500-2,500
 US\$1,700-2,700
 £1,300-2,100

PROVENANCE
 Atelier de l'artiste.
 Henri Canonne, Paris.
 Puis par descendance au propriétaire actuel.

80



121 (recto)



121 (verso)



122 (recto)



122 (verso)



123 (recto)



123 (verso)

122 Johan Barthold Jongkind (1819-1891)

À La Côte-Saint-André (recto ; verso)

daté '5 oct 1881' (en bas à droite) et avec le cachet 'Jongkind'
(en bas à gauche; Lugt 1401); daté '24 Sept 1881-' (au revers)
aquarelle et pierre noire sur papier
15 x 24 cm.

Exécuté le 5 octobre 1881 (*recto*) et le 24 septembre 1881 (*verso*)

dated '5 oct 1881' (lower right) and stamped 'Jongkind' (lower left; Lugt 1401);
dated '24 Sept 1881-' (on the reverse)
watercolour and black chalk on paper
5 $\frac{7}{8}$ x 9 $\frac{3}{8}$ in.

Executed on 5 October 1881 (*recto*) and on 24 September 1881 (*verso*)

€1,500-2,500
US\$1,700-2,700
£1,300-2,100

PROVENANCE

Atelier de l'artiste.
Galerie Bernheim-Jeune, Paris.
Henri Canonne, Paris.
Puis par descendance au propriétaire actuel.

BIBLIOGRAPHIE

V. Hefting, *Jongkind, Sa vie, son œuvre, son époque*, Paris, 1975,
p. 290, no. 752 (illustré; dimensions erronées).

123 Johan Barthold Jongkind (1819-1891)

Paysage aux environs de La Côte-Saint-André, Dauphiné (recto ; verso)

daté et avec le cachet 'Jongkind 25 Sept 1881.' (en bas à droite; Lugt 1401)
aquarelle et pierre noire sur papiers joints
15 x 47,5 cm.

Exécuté le 25 septembre 1881

dated and stamped 'Jongkind 25 Sept 1881.' (lower right; Lugt 1401)
watercolour and black chalk on joined papers
5 $\frac{7}{8}$ x 18 $\frac{3}{4}$ in.

Executed on 25 September 1881

€3,000-5,000
US\$3,300-5,400
£2,600-4,200

PROVENANCE

Atelier de l'artiste.
Henri Canonne, Paris.
Puis par descendance au propriétaire actuel.



124 (recto)



124 (verso)

124

Johan Barthold Jongkind (1819-1891)

Environs de la Côte-Saint-André à l'automne
(recto ; verso)

daté et avec le cachet 'Jongkind 8 nov 1881' (en bas à droite; Lugt 1401); daté '12 nov 1881' (au revers)
aquarelle et pierre noire sur papier
15 x 23,9 cm.
Exécuté les 8 novembre 1881 (recto) et 12 novembre 1881 (verso)

dated and stamped 'Jongkind 8 nov 1881' (lower right; Lugt 1401);
dated '12 nov 1881' (on the reverse)
watercolour and black chalk on paper
5 $\frac{7}{8}$ x 9 $\frac{3}{8}$ in.
Executed on 8 November 1881 (recto) and on 12 November 1881 (verso)

€1,500-2,500
US\$1,700-2,700
£1,300-2,100

PROVENANCE

Atelier de l'artiste.
Henri Canonne, Paris.
Puis par descendance au propriétaire actuel..

125

Johan Barthold Jongkind (1819-1891)

Rue à La Côte-Saint-André, Dauphiné
(recto); *Paysage du Dauphiné* (verso)

avec le cachet 'Jongkind' (en bas à gauche; Lugt 1401); daté '23 avril 1882' (au revers)
aquarelle et pierre noire sur papier
23,7 x 15,5 cm.
Exécuté le 23 avril 1882 (verso)

stamped 'Jongkind' (lower left; Lugt 1401); dated '23 avril 1882'
(on the reverse)
watercolour and black chalk on paper
9 $\frac{3}{8}$ x 6 $\frac{1}{8}$ in.
Executed on 23 April 1882 (verso)

€1,000-1,500
US\$1,100-1,600
£850-1,300

PROVENANCE

Atelier de l'artiste
Galerie Bernheim-Jeune, Paris.
Henri Canonne, Paris.
Puis par descendance au propriétaire actuel.

BIBLIOGRAPHIE

P. Colin, *Jongkind*, Paris, 1931, p. 64, no. 60 (illustré, pl. 60; titré 'Maisons dans le Dauphiné').



125 (recto)



125 (verso)



126 (recto)



126 (verso)



127

126
Johan Barthold Jongkind
 (1819-1891)

La sortie du village, Dauphiné
 (recto; verso)

daté et avec le cachet '24 août 1883 Jongkind' (en bas à droite; Lugt 1401); daté et avec le cachet '21 août 83 Jongkind' (au revers; Lugt 1401)
 aquarelle et pierre noire sur papier
 18,4 x 27,1 cm.
 Exécuté le 24 août 1883 (*recto*) et le 21 août 1883 (*verso*)

dated and stamped '24 août 1883 Jongkind' (lower right);
 dated and stamped '21 août 83 Jongkind' (verso; Lugt 1401)
 watercolour and black chalk on paper
 7¼ x 10½ in.
 Executed on 24 August 1883 (*recto*) and on 21 August 1883 (*verso*)

€1,500-2,500
 US\$1,700-2,700
 £1,300-2,100

PROVENANCE
 Atelier de l'artiste.
 Henri Canonne, Paris.
 Puis par descendance au propriétaire actuel.

127
Johan Barthold Jongkind
 (1819-1891)

Le Château de Lesdiguières à Vizille, Dauphiné

daté, inscrit et avec le cachet 'Château de Casimir Perrier à Vizille 26 sept 83 Jongkind' (en bas à droite; Lugt 1401)
 aquarelle et pierre noire sur papier
 17 x 21,5 cm.
 Exécuté le 26 septembre 1883

dated, inscribed and stamped 'Château de Casimir Perrier à Vizille 26 sept 83 Jongkind' (lower right; Lugt 1401)
 watercolour and black chalk on paper
 6¾ x 8½ in.
 Executed on 26 September 1883

€1,200-1,800
 US\$1,400-2,000
 £1,100-1,500

PROVENANCE
 Atelier de l'artiste.
 Galerie Bernheim-Jeune, Paris.
 Henri Canonne, Paris.
 Puis par descendance au propriétaire actuel.

BIBLIOGRAPHIE
 V. Hefting, *Jongkind, Sa vie, son œuvre, son époque*, Paris, 1975, p. 296, no. 773 (illustré).



128 (recto)



128 (verso)

« On a toujours gagné à regarder les paysages de Jongkind, parce qu'il peint sincèrement comme il voit et comme il sent. »

“There is always something to gain from looking at Jongkind's landscapes, for he paints sincerely, as he sees and as he feels.”

Claude Monet

128

Johan Barthold Jongkind (1819-1891)

Paysage du Dauphiné (recto ; verso)

daté et avec le cachet '10 Oct 83 Jongkind' (en bas à droite; Lugt 1401)

aquarelle et pierre noire sur papiers joints
18.4 x 41.4 cm.

Exécuté le 10 octobre 1883

dated and stamped '10 Oct 83 Jongkind' (lower right; Lugt 1401)

watercolour and black chalk on joined papers
7¼ x 16⅝ in.

Executed on 10 October 1883

€3,000-5,000

US\$3,300-5,400

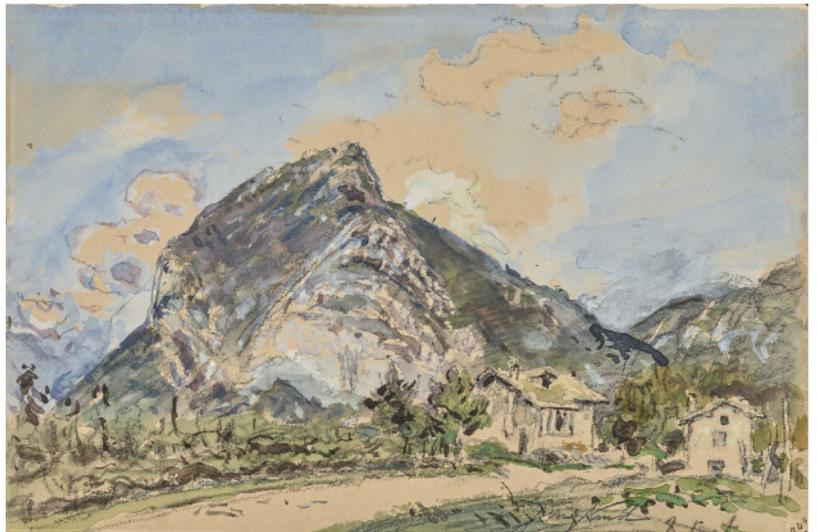
£2,600-4,200

PROVENANCE

Atelier de l'artiste.

Henri Canonne, Paris.

Puis par descendance au propriétaire actuel.



129 (recto)

129

Johan Barthold Jongkind (1819-1891)

Le Casque de Néron, Plaine de Sassenage, Dauphiné (recto ; verso)

daté indistinctement et avec le cachet 'Jongkind 8 sept...' (en bas à droite; Lugt 1401); inscrit 'La plaine de Sassenage [sic] Grenoble' (au revers)

aquarelle et pierre noire sur papier
17 x 25.5 cm.

Exécuté vers 1883

indistinctly dated and stamped 'Jongkind 8 sept...' (lower right; Lugt 1401); inscribed 'La plaine de Sassenage [sic] Grenoble' (on the reverse)

watercolour and black chalk
6¾ x 10 in.

Executed circa 1883

€1,800-2,500

US\$2,000-2,700

£1,600-2,100

PROVENANCE

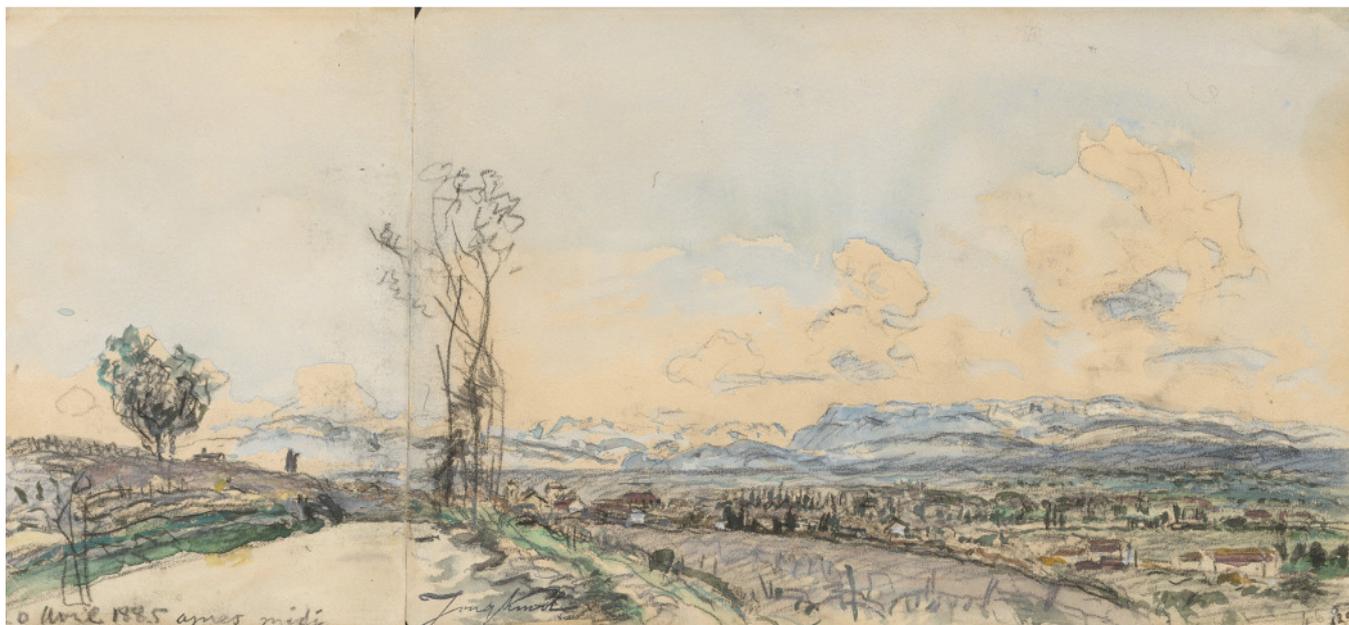
Atelier de l'artiste.

Henri Canonne, Paris.

Puis par descendance au propriétaire actuel.



129 (verso)



130

130
Johan Barthold Jongkind
(1819-1891)

La Route de Balbins, La Côte Saint-André
(recto ; verso)

daté, inscrit et avec le cachet '20 avril 1885 apres midi Jongkind'
(en bas à gauche; Lugt 1401)
aquarelle et pierre noire sur papiers joints
16.8 x 36.9 cm.
Exécuté le 20 avril 1885

dated, inscribed and stamped '20 avril 1885 apres midi Jongkind'
(lower left; Lugt 1401)
watercolour and black chalk on joint papers
6¾ x 14½ in.
Executed on 20 April 1885

€2,000-3,000
US\$2,200-3,300
£1,700-2,500

PROVENANCE

Atelier de l'artiste.
Henri Canonne, Paris.
Puis par descendance au propriétaire actuel.

131
Johan Barthold Jongkind
(1819-1891)

Le Village de Fontaine avec vue sur le Néron
(recto); *Deux études de paysage* (verso)

daté '29 mai 1885' (en bas à droite); daté '7 oct 85' (au revers; en bas à gauche)
et daté '20 mai 1885' (au revers; en bas à droite)
aquarelle, gouache et pierre noire sur papier
17 x 25.3 cm.
Exécuté le 29 mai 1885 (recto), le 7 octobre et le 20 mai 1885 (verso)

dated '29 mai 1885' (lower right); dated '7 oct 85' (on the reverse; lower left)
and dated '20 mai 1885' (on the reverse; lower right)
watercolour, gouache and black chalk on paper
6⅝ x 10 in.
Executed on 29 May 1885 (recto), on 7 October and 20 May 1885 (verso)

€1,000-1,500
US\$1,100-1,600
£850-1,300

PROVENANCE

Atelier de l'artiste.
Henri Canonne, Paris.
Puis par descendance au propriétaire actuel.



131 (recto)



131 (verso)



132 (recto)



132 (verso)



133

132
Johan Barthold Jongkind
 (1819-1891)

*Hameau près de La Côte-Saint-André (recto);
 La Croix Soulier à La Côte-Saint-André (verso)*

daté '29 mai 1888.' (en bas à droite) et avec le cachet 'Jongkind' (en bas à gauche; Lugt 1401); daté et inscrit 'le 31 mai 1888. Faubourg de la Croix Soulier' (au revers)
 aquarelle et pierre noire sur papier
 13,2 x 21 cm.

Exécuté le 29 mai 1888 (*recto*) et le 31 mai 1888 (*verso*)

dated '29 mai 1888.' (lower right) and stamped 'Jongkind' (lower left; Lugt 1401); dated and inscribed 'le 31 mai 1888. Faubourg de la Croix Soulier' (on the reverse)
 watercolour and black chalk on paper
 5¼ x 8¼ in.

Executed on 29 May 1888 (*recto*) and on 31 May 1888 (*verso*)

€1,500-2,500
 US\$1,700-2,700
 £1,300-2,100

PROVENANCE

Atelier de l'artiste.
 Henri Canonne, Paris.
 Puis par descendance au propriétaire actuel.

133
Johan Barthold Jongkind
 (1819-1891)

*Paysage aux cyprès, Dauphiné (recto);
 Étude de personnages (verso)*

avec le cachet 'Jongkind' (en bas à gauche; Lugt 1401);
 daté '27 avril 84' (en bas à droite)
 aquarelle et pierre noire sur papier
 12,5 x 21 cm.

Exécuté le 27 avril 1884 (*verso*)

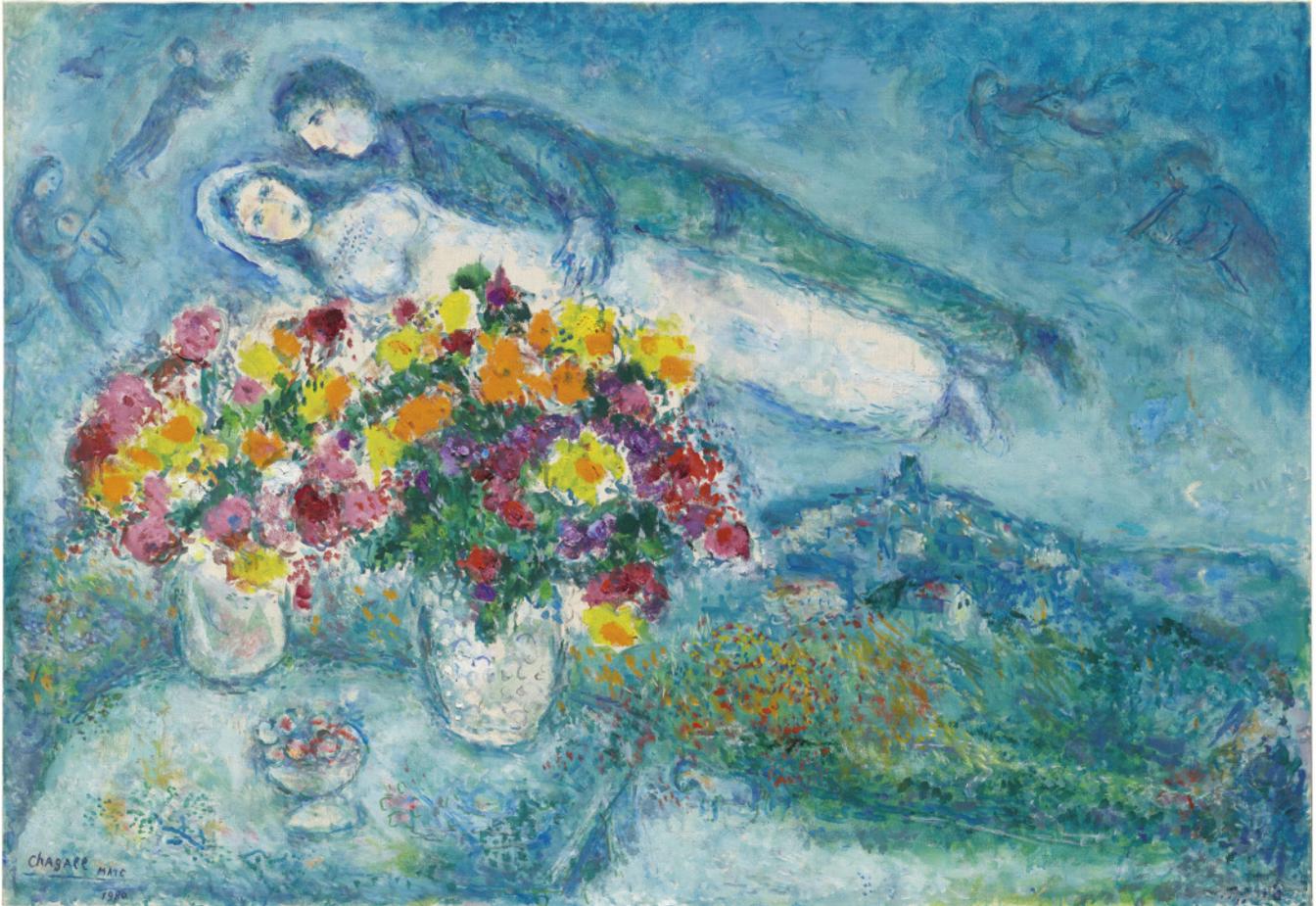
stamped 'Jongkind' (lower left; Lugt 1401);
 dated '27 avril 84' (lower right)
 watercolour and black chalk on paper
 47⁄8 x 83⁄8 in.
 Executed on 27 April 1884 (*verso*)

€1,500-2,500
 US\$1,700-2,700
 £1,300-2,100

PROVENANCE

Atelier de l'artiste.
 Henri Canonne, Paris.
 Puis par descendance au propriétaire actuel.

CHRISTIE'S



20/21 Century Art - Evening Sale

Paris | 9 avril 2025

EXPOSITION

2-9 avril 2025

9 Avenue Matignon

75008 Paris

Valérie Didier

vdidier@christies.com

+33 (0)1 40 76 84 32

MARC CHAGALL (1887-1985)

Les Amoureux dans le ciel de Saint-Paul

huile et fusain sur toile

81 × 116 cm.

Peint en 1980

2,500,000-3,500,000 €

christies.com

CHRISTIE'S



UN PLAIDOYER
POUR LA MODERNITÉ

COLLECTION

LISE & ROLAND FUNCK-BRENTANO

Paris | 8 avril 2025

EXPOSITION

2-8 avril 2025
9 Avenue Matignon
75008 Paris

Antoine Lebouteillerr
alebouteillerr@christies.com
+33 (0)1 40 76 85 83

SOPHIE TAEUBER-ARP (1889-1943)
*Relief rond en quatre hauteurs,
éléments courbes, coupant(s), cassant(s)*
relief en bois peint
Diamètre: 60 cm.
Exécuté en 1936; cette œuvre est unique
1,900,000-2,500,000 €

[christies.com](https://www.christies.com)

CONDITIONS DE VENTE PARIS Acheter chez Christie's (vente live)

CONDITIONS DE VENTE

Les présentes **Conditions de vente** et les **Avis importants** et explication des pratiques de catalogue énoncent les conditions auxquelles nous proposons à la vente les **lots** indiqués dans ce catalogue. En vous enregistrant pour participer aux enchères et/ou en enchérissant lors d'une vente, vous acceptez les présentes **Conditions de vente**, aussi devez-vous les lire attentivement au préalable. Vous trouverez à la fin un glossaire expliquant la signification des mots et expressions apparaissant en caractères gras.

À moins d'agir en qualité de propriétaire du **lot** (symbole Δ), Christie's France SNC, 9 avenue Maitignon 75008 Paris, France (et à laquelle il est fait référence par Christie's, 'nous', 'notre', 'nous-même' dans ces **Conditions de vente**) agit comme mandataire pour le **vendeur**. Cela signifie que nous fournissons des services au **vendeur** pour l'aider à vendre son **lot** et que Christie's vend le **lot** au nom et pour le compte du **vendeur**. Lorsque Christie's agit en tant que mandataire du **vendeur**, le contrat de vente créé par l'adjudication d'un **lot** en votre faveur est formé directement entre vous et le **vendeur**, et non entre vous et Christie's.

A • AVANT LA VENTE

1 • DESCRIPTION DES LOTS

- Certains mots employés dans les descriptions du catalogue ont des significations particulières. De plus amples détails figurent à la page intitulée « **Avis importants** et explication des pratiques de catalogue », qui fait partie intégrante des présentes Conditions. Vous trouverez par ailleurs une explication des symboles utilisés dans la rubrique intitulée « **Symboles employés dans le présent catalogue** ».
- La description de tout **lot** figurant au catalogue, tout **rapport de condition** et toute autre déclaration faite par nous (que ce soit verbalement ou par écrit) à propos d'un **lot**, et notamment à propos de sa nature ou de son **état**, de l'artiste qui en est l'auteur, de sa période, de ses matériaux, de ses dimensions approximatives ou de sa **provenance**, sont des opinions que nous formulons et ne doivent pas être considérées comme des constats. Nous ne réalisons pas de recherches approfondies du type de celles menées par des historiens professionnels ou des universitaires. Les dimensions et les poids sont donnés à titre purement indicatif.

2 • NOTRE RESPONSABILITÉ LIÉE À LA DESCRIPTION DES LOTS

Nous ne donnons aucune **garantie** en ce qui concerne la nature d'un **lot** si ce n'est notre **garantie d'authenticité** contenue au paragraphe E2 et dans les conditions prévues par le paragraphe I ci-dessous.

3 • ÉTAT DES LOTS

- L'**état** des **lots** vendus dans nos ventes aux enchères peut varier considérablement en raison de facteurs tels que l'âge, une détérioration antérieure, une restauration, une réparation ou l'usure. Leur nature fait qu'ils seront rarement en parfait **état**. Les **lots** sont vendus « en **état** », c'est-à-dire tels quels, dans l'**état** dans lequel ils se trouvent au moment de la vente, sans aucune déclaration ou **garantie** ni engagement de responsabilité de quelque sorte que ce soit quant à leur **état** de la part de Christie's ou du **vendeur**.
- Toute référence à l'**état** d'un **lot** dans une notice du catalogue ou dans un **rapport de condition** ne constituera pas une description exhaustive de l'**état**, et les images peuvent ne pas montrer un **lot** clairement. Les couleurs et les nuances peuvent sembler différentes sur papier ou à l'écran par rapport à la façon dont elles ressortent lors d'un examen physique. Des **rapports de condition** peuvent être disponibles pour vous aider à évaluer l'**état** d'un **lot**. Les **rapports de condition** sont fournis gratuitement pour aider nos acheteurs et sont communiqués uniquement sur demande et à titre indicatif. Ils contiennent notre opinion mais il se peut qu'ils ne mentionnent pas tous les défauts, vices intrinsèques, restaurations, altérations ou adaptations car les membres de notre personnel ne sont pas des restaurateurs ou des conservateurs professionnels. Ces rapports ne sauraient remplacer l'examen d'un **lot** en personne ou la consultation de professionnels. Il vous appartient de vous assurer que vous avez demandé, reçu et pris en compte tout **rapport de condition**.

4 • EXPOSITION DES LOTS AVANT LA VENTE

- Si vous prévoyez d'enchérir sur un **lot**, il convient que vous l'inspectiez au préalable en personne ou par l'intermédiaire d'un représentant compétent afin de vous assurer que vous en acceptez la description et l'**état**. Nous vous recommandons de demander conseil à un restaurateur ou à un autre conseiller professionnel.
- L'exposition précédant la vente est ouverte à tous et n'est soumise à aucun droit d'entrée. Nos spécialistes pourront être disponibles pour répondre à vos questions, soit lors de l'exposition préalable à la vente, soit sur rendez-vous. Dans l'hypothèse où les locaux de Christie's France seraient fermés au public, l'exposition préalable des **lots** sera réalisée par voie dématérialisée depuis le site christies.com.

5 • ESTIMATIONS

Les **estimations** sont fondées sur l'**état**, la rareté, la qualité et la **provenance** des **lots** et sur les prix récemment atteints aux enchères pour des biens similaires. Les **estimations** peuvent changer. Ni vous ni personne d'autre ne devez vous baser sur des **estimations** comme prévision ou **garantie** du prix de vente réel d'un **lot** ou de sa valeur à toute autre fin. Les **estimations** ne comprennent pas les **frais acheteur** ni aucune taxe ou frais applicables.

6 • RETRAIT

Christie's peut librement retirer un **lot** à tout moment avant la vente ou pendant la vente aux enchères. Cette décision de retrait n'engage en aucun cas notre responsabilité à votre égard.

7 • BIJOUX

- Les pierres précieuses de couleur (comme les rubis, les saphirs et les émeraudes) peuvent avoir été traitées pour améliorer leur apparence, par des méthodes telles que la chauffe ou le huilage. Ces méthodes sont admises par l'industrie mondiale de la bijouterie mais peuvent fragiliser les pierres précieuses et/ou rendre nécessaire une attention particulière au fil du temps.

- Nous ne savons pas si un diamant a été formé naturellement ou synthétiquement s'il n'a pas été testé par un laboratoire de gemmologie. Si le diamant a été testé, un rapport de gemmologie sera disponible.
- Tous les types de pierres précieuses peuvent avoir été traités pour en améliorer la qualité. Vous pouvez solliciter l'élaboration d'un rapport de gemmologie pour tout **lot**, dès lors que la demande nous est adressée au moins trois semaines avant la date de la vente, et que vous vous acquitiez des frais y afférents.
- Le poids de certains objets figurant dans la description du catalogue est donné à titre indicatif car il a été estimé à partir de mesures et ne doit donc pas être considéré comme exact.
- Nous ne faisons pas établir de rapport de gemmologie pour chaque pierre précieuse mise à prix dans nos ventes aux enchères. Lorsque nous faisons établir de tels rapports auprès de laboratoires de gemmologie internationalement reconnus, lesdits rapports sont décrits dans le catalogue. Les rapports des laboratoires de gemmologie américains décrivent toute amélioration ou tout traitement de la pierre précieuse. Ceux des laboratoires européens décrivent toute amélioration ou tout traitement uniquement si nous le leur demandons, mais confirment l'absence d'améliorations ou de traitements. En raison des différences d'approches et de technologies, les laboratoires peuvent ne pas être d'accord sur le traitement ou non d'une pierre précieuse particulière, sur l'ampleur du traitement ou sur son caractère permanent. Les laboratoires de gemmologie signalent uniquement les améliorations ou les traitements dont ils ont connaissance à la date du rapport. Nous ne garantissons pas et ne sommes pas responsables de tout rapport ou certificat établi par un laboratoire de gemmologie qui pourrait accompagner un **lot**.
- En ce qui concerne les ventes de bijoux, les **estimations** reposent sur les informations du rapport de gemmologie ou, à défaut d'un tel rapport, partent du principe que les pierres précieuses peuvent avoir été traitées ou améliorées.

8 • MONTRES ET HORLOGES

- Presque tous les articles d'horlogerie sont réparés à un moment ou à un autre et peuvent ainsi comporter des pièces qui ne sont pas d'origine. Nous ne donnons aucune **garantie** que tel ou tel composant d'une montre est **authentique**. Les bracelets dits « associés » ne font pas partie de la montre d'origine et sont susceptibles de ne pas être **authentiques**. Les horloges peuvent être vendues sans pendules, poids ou clés.
- Les montres de collection ayant souvent des mécanismes très fins et complexes, un entretien général, un changement de piles ou d'autres réparations peuvent s'avérer nécessaires et sont à votre charge. Nous ne donnons aucune **garantie** qu'une montre est en bon **état** de marche. Sauf indication dans le catalogue, les certificats ne sont pas disponibles.
- La plupart des montres-bracelets ont été ouvertes pour connaître le type et la qualité du mouvement. Pour cette raison, il se peut que les montres-bracelets avec des boîtiers étanches ne soient pas waterproof et nous vous recommandons donc de les faire vérifier par un horloger compétent avant utilisation.

Des informations importantes à propos de la vente, du transport et de l'expédition des montres et bracelets figurent au paragraphe H2(h).

B • INSCRIPTION À LA VENTE

1 • NOUVEAUX ENCHÉRISSEURS

- Ci est la première fois que vous participez à une vente aux enchères de Christie's ou si vous êtes un enchérisseur déjà enregistré chez nous n'ayant rien acheté dans nos salles de vente au cours des deux dernières années, vous devez vous enregistrer au moins 48 heures avant une vente aux enchères pour nous laisser suffisamment de temps afin de procéder au traitement et à l'approbation de votre enregistrement. Nous sommes libres de refuser votre enregistrement en tant qu'enchérisseur. Il vous sera demandé ce qui suit :
 - pour les personnes physiques : pièce d'identité avec photo (permis de conduire, carte nationale d'identité ou passeport) et, si votre adresse actuelle ne figure pas sur votre pièce d'identité, un justificatif de domicile (par exemple, une facture d'eau ou d'électricité récente ou un relevé bancaire) ;
 - pour les sociétés : votre certificat d'immatriculation (extrait Kbis) ou tout document équivalent indiquant votre nom et votre siège social ainsi que tout document pertinent mentionnant les administrateurs et les bénéficiaires effectifs ;
 - Fiducie* : acte constitutif de la fiducie ; tout autre document attestant de sa constitution ; ou l'extrait d'un registre public ainsi que les coordonnées de l'agent ou de son représentant (comme décrits plus bas) ;
 - Société de personnes ou association non dotée de la personnalité morale* : les statuts de la société ou de l'association ; ou une déclaration d'impôts ; ou une copie d'un extrait du registre pertinent ; ou une copie des comptes déposés à l'autorité de régulation ainsi que les coordonnées de l'agent ou de son représentant (comme décrits plus bas) ;
 - Fondation, musée, et autres organismes sans but lucratif non constitués comme des trusts à but non lucratif* : une preuve écrite de la formation de l'entité ainsi que les coordonnées de l'agent ou de son représentant (comme décrits plus bas) ;
 - Indivision* : un document officiel désignant le représentant de l'indivision, comme un pouvoir ou des lettres d'administration, une pièce d'identité de l'exécuteur testamentaire, ainsi que tout document permettant, le cas échéant, d'identifier les propriétaires membres de l'indivision ;
 - Les *agents/représentants* : Une pièce d'identité valide (comme pour les personnes physiques) ainsi qu'une lettre ou un document signé autorisant la personne à agir OU tout autre preuve valide de l'autorité de la personne (les cartes de visite ne sont pas acceptées comme des preuves suffisantes d'identité).

- Nous sommes également susceptibles de vous demander une référence financière et/ou un dépôt de garantie avant de vous autoriser à participer aux enchères. Pour toute question, veuillez contacter notre Service Client au +33 (0)1 40 76 83 79.

2 • CLIENT EXISTANT

Nous sommes susceptibles de vous demander une pièce d'identité récente comme décrit au paragraphe B1(a) ci-dessus, une référence financière ou un dépôt de garantie avant de vous autoriser à participer aux enchères. Si vous n'avez rien acheté dans nos salles de vente au cours des deux dernières années ou si vous souhaitez dépenser davantage que les frais précédentes, veuillez contacter notre Département des enchères au +33 (0)1 40 76 84 13.

3 • SI VOUS NE NOUS FOURNISSEZ PAS LES DOCUMENTS DEMANDÉS

Si nous estimons que vous ne répondez pas à nos procédures d'identification et d'enregistrement des enchérisseurs, y compris, entre autres, les vérifications en matière de lutte contre le blanchiment de capitaux et/ou contre le financement du terrorisme que nous sommes susceptibles de demander, nous pouvons refuser de vous enregistrer aux enchères et, si vous remportez une enchère, nous pouvons annuler le contrat de vente entre le **vendeur** et vous.

4 • ENCHÈRE POUR LE COMPTE D'UN TIERS

- Si vous enchérissez pour le compte d'un tiers, ce tiers devra au préalable avoir effectué les formalités d'enregistrement mentionnées ci-dessus, avant que vous ne puissiez enchérir pour son compte, et nous fournir un pouvoir signé vous autorisant à enchérir en son nom.
- Mandat occulte : Si vous enchérissez en tant qu'agent pour un mandat occulte (l'acheteur final) vous acceptez d'être tenu personnellement responsable de payer le **prix d'achat** et toutes autres sommes dues. En outre, vous garantissez que :
 - Vous avez effectué les démarches et vérifications nécessaires auprès de l'acheteur final conformément aux lois anti-blanchiment et vous garderez pendant une durée de cinq ans les documents et informations relatifs à ces recherches (y compris les originaux) ;
 - Vous vous engagez, à rendre, à notre demande, ces documents (y compris les originaux) et informations disponibles pour une inspection immédiate par un auditeur tiers indépendant si nous en formulons la demande écrite. Nous ne dévoilerons pas ces documents et informations à un tiers sauf, (1) si ces documents sont déjà dans le domaine public, (2) si cela est requis par la loi, (3) si cela est en accord avec les lois relatives à la lutte contre le blanchiment d'argent ;
 - Les arrangements entre l'acheteur final et vous ne visent pas à faciliter l'évasion ou la fraude fiscale ;
 - A votre connaissance les fonds utilisés pour la vente ne représentent pas le fruit d'une activité criminelle ou qu'il n'y a pas d'enquête ouverte concernant votre mandant pour blanchiment d'argent, activités terroristes, ou toutes autres accusations concernant le blanchiment d'argent ;

5 • PARTICIPER À LA VENTE EN PERSONNE

Si vous souhaitez enchérir en salle, vous devez vous enregistrer afin d'obtenir un numéro d'enchérisseur au moins 30 minutes avant le début de la vente. Vous pouvez vous enregistrer en ligne sur www.christies.com ou en personne. Si vous souhaitez davantage de renseignements, merci de bien vouloir contacter notre Service Client au +33 (0)1 40 76 83 79.

6 • SERVICES/FACILITÉS D'ENCHÈRES

Les services d'enchères décrits ci-dessous sont des services offerts gracieusement aux clients de Christie's, qui n'est pas responsable des éventuelles erreurs (humaines ou autres), omissions ou pannes survenues dans le cadre de la fourniture de ces services.

- Enchères par téléphone
Nous sommes à votre disposition pour organiser des enchères téléphoniques, sous réserve d'en avoir été informé par vous dans un délai minimum de 24 heures avant la vente. Nous ne pourrions accepter des enchères téléphoniques que si nous avons suffisamment de salariés disponibles pour prendre ces enchères. Si vous souhaitez enchérir dans une langue autre que le français, nous vous prions de bien vouloir nous en informer le plus rapidement possible avant la vente. Nous vous informons que les enchères téléphoniques sont enregistrées. En acceptant de bénéficier de ce service, vous consentez à cet enregistrement. Vous acceptez aussi que votre enchère soit émise conformément aux présentes **Conditions de vente**.
- Enchères par Internet sur Christie's LIVE
Pour certaines ventes aux enchères, nous acceptons les enchères par Internet. Veuillez visiter <https://www.christies.com/livebidding/index.aspx> et cliquer sur l'icône « Bid Live » pour en savoir plus sur la façon de regarder et écouter une vente et enchérir depuis votre ordinateur. Outre les présentes **Conditions de vente**, les enchères par Internet sont régies par les conditions d'utilisation de Christie's LIVE™ qui sont consultables sur www.christies.com.
- Ordres d'achat
Vous trouverez un formulaire d'ordre d'achat à la fin de nos catalogues, dans tout bureau de Christie's ou en choisissant la vente et les **lots** en ligne sur www.christies.com. Nous devons recevoir votre formulaire d'ordre d'achat complété au moins 24 heures avant la vente. Les enchères doivent être placées dans la devise de la salle de vente. Le **commissaire-priseur** prendra des mesures raisonnables pour réaliser les ordres d'achat au meilleur prix, en tenant compte du **prix de réserve**. Si vous faites un ordre d'achat sur un **lot** qui n'a pas de **prix de réserve** et qu'il n'y a pas d'enchère supérieure à la vôtre, nous enchérirons pour votre compte à environ 50 % de l'**estimation** basse ou, si celle-ci est inférieure, au montant de votre enchère. Dans le cas où deux offres écrites étaient soumises au même prix, la priorité sera donnée à l'offre écrite reçue en premier.

C • PENDANT LA VENTE

1 • ADMISSION DANS LA SALLE DE VENTE

Nous sommes libres d'interdire l'entrée dans nos locaux à toute personne, de lui refuser l'autorisation de participer à une vente ou de rejeter toute enchère.

2 • PRIX DE RÉSERVE

Sauf indication contraire, tous les **lots** ont un **prix de réserve**. Les **lots** proposés sans **prix de réserve** sont identifiés par le symbole « **c** » coté du numéro du **lot**. Le **prix de réserve** ne peut pas être supérieur à l'estimation basse du **lot**.

3 • POUVOIR DISCRÉTIONNAIRE DU COMMISSAIRE-PRISEUR

Le **commissaire-priseur** assure la police de la vente et peut à son entière discrétion :

- refuser une enchère ;
- lancer des enchères descendantes ou ascendantes comme bon lui semble, ou changer l'ordre des **lots** ;
- retirer un **lot** ;
- diviser un **lot** ou combiner deux **lots** ou davantage ;
- rouvrir ou continuer les enchères même une fois que le marteau est tombé ; et
- en cas d'erreur ou de litige, et ce pendant ou après la vente aux enchères, poursuivre les enchères, déterminer l'adjudicataire, annuler la vente du **lot**, ou reposer et vendre à nouveau tout **lot**. Si un litige en rapport avec les enchères survient pendant ou après la vente, la décision du **commissaire-priseur** dans l'exercice de son pouvoir discrétionnaire est sans appel.

4 • ENCHÈRES

Le **commissaire-priseur** accepte les enchères :

- des enchérisseurs présents dans la salle de vente ;
- des enchérisseurs par téléphone et des enchérisseurs par Internet sur Christie's LIVE™ (comme indiqué ci-dessus en section B6) ; et
- des ordres d'achat laissés par un enchérisseur avant la vente.

5 • ENCHÈRES POUR LE COMPTE DU VENDEUR

Le **commissaire-priseur** peut, à son entière discrétion, enchérir pour le compte du **vendeur** à hauteur mais non à concurrence du montant du **prix de réserve**, en plaçant des enchères consécutives ou en plaçant des enchères en réponse à d'autres enchérisseurs. Le **commissaire-priseur** ne les signalera pas comme étant des enchères placées pour le **vendeur** et ne placera aucune enchère pour le **vendeur** au niveau du **prix de réserve** ou au-delà de ce dernier. Si des **lots** sont proposés sans **prix de réserve**, le **commissaire-priseur** décidera en règle générale d'ouvrir les enchères à 50 % de l'estimation basse du **lot**. À défaut d'enchères à ce niveau, le **commissaire-priseur** peut décider d'annoncer des enchères descendantes à son entière discrétion jusqu'à ce qu'une offre soit faite, puis poursuivre à la hausse à partir de ce montant. Au cas où il n'y aurait pas d'enchères sur un **lot**, le **commissaire-priseur** peut déclarer ledit **lot** invendu.

6 • PALIERS D'ENCHÈRES

Les enchères commencent généralement en dessous de l'estimation basse et augmentent par palier (les paliers d'enchères). Le **commissaire-priseur** décidera à son entière discrétion du niveau auquel les enchères doivent commencer et du niveau des paliers d'enchères. Les paliers d'enchères habituels sont indiqués à titre indicatif sur le formulaire d'ordre d'achat et à la fin de ce catalogue.

7 • CONVERSION DE DEVICES

La retransmission vidéo de la vente aux enchères (ainsi que Christie's LIVE) peut indiquer le montant des enchères dans des devises importantes, autres que l'euro. Toutes les conversions ainsi indiquées le sont pour votre information uniquement, et nous ne serons tenus par aucun des taux de change utilisés. Christie's n'est pas responsable des éventuelles erreurs (humaines ou autres), omissions ou pannes survenues dans le cadre de la fourniture de ces services.

8 • ADJUDICATIONS

À moins que le **commissaire-priseur** décide d'user de son pouvoir discrétionnaire tel qu'énoncé au paragraphe C3 ci-dessus, lorsque le marteau du **commissaire-priseur** tombe, et que l'adjudication est prononcée, cela veut dire que nous avons accepté la dernière enchère. Cela signifie qu'un contrat de vente est conclu entre le **vendeur** et l'adjudicataire. Nous émettons une facture uniquement à l'enchérisseur inscrit qui a remporté l'adjudication. Si nous envoyons les factures par voie postale et/ou par courrier électronique après la vente, nous ne sommes aucunement tenus de vous faire savoir si vous avez remporté l'enchère. Si vous avez enchéri au moyen d'un ordre d'achat, vous devez nous contacter par téléphone ou en personne dès que possible après la vente pour connaître le sort de votre enchère et ainsi éviter d'avoir à payer des frais de stockage inutiles.

9 • LÉGISLATION EN VIGUEUR DANS LA SALLE DE VENTE

Vous convenez que, lors de votre participation à des enchères dans l'une de nos ventes, vous vous conformerez strictement à toutes les lois et réglementations locales en vigueur au moment de la vente applicables au site de vente concerné.

D • FRAIS ACHETEUR ET TAXES

1 • FRAIS ACHETEUR

Pour tous les **lots** à l'exception du vin, nous facturons à l'adjudicataire 26% HT du **prix d'adjudication** (soit au jour de la publication des présentes 2743% T.T.C. pour les œuvres d'art, les objets de collection ou d'antiquité vendus selon le régime général et les livres et 31,20% T.T.C. pour les autres **lots**) jusqu'à €800.000 ; 21% H.T. (soit au jour de la publication des présentes 22,155% T.T.C. pour les œuvres d'art, les objets de collection ou d'antiquité

vendus selon le régime général et les livres et 25,2% T.T.C. pour les autres **lots**) au-delà de €800.001 et jusqu'à €4.000.000 et 15% H.T. (soit 15,825% T.T.C. pour les œuvres d'art, les objets de collection ou d'antiquité vendus selon le régime général et les livres et 18% T.T.C. pour les autres **lots**) sur toute somme au-delà de €4.000.001.

Pour les ventes de vin, les **frais acheteur** sont calculés sur la base d'un taux forfaitaire de 25% HT (soit au jour de la publication des présentes 30% TTC).

Des frais additionnels et taxes spéciales peuvent être dus sur certains **lots** en sus des frais et taxes habituels. Les **lots** concernés sont identifiés par un symbole spécial figurant devant le numéro de l'objet dans le catalogue de vente, ou bien par une annonce faite par le **commissaire-priseur** habilité pendant la vente.

Dans tous les cas, le droit de l'Union européenne et le droit français s'appliquent en priorité.

TAXE SUR LES VENTES EN CAS D'EXPORTATION AUX ÉTATS-UNIS

Pour les **lots** que Christie's expédie aux États-Unis, une taxe d'État ou taxe d'utilisation peut être due sur le **prix d'adjudication** ainsi que des **frais acheteur** et des frais d'expédition sur le **lot**, quelle que soit la nationalité ou la citoyenneté de l'acheteur.

Christie's est actuellement tenue de percevoir une taxe sur les ventes pour les **lots** qu'elle expédie vers l'État de New York. Le taux de taxe ainsi applicable sera déterminé au regard de l'État, du pays, du comté ou de la région où le **lot** sera expédié. Les adjudicataires qui réclament une exonération de la taxe sur les ventes sont tenus de fournir les documents appropriés à Christie's avant la libération du **lot**.

Pour les envois vers les États pour lesquels Christie's n'est pas tenue de percevoir une taxe sur les ventes, l'adjudicataire peut être tenu de verser une taxe d'utilisation aux autorités fiscales de cet État. Pour toute autre question, Christie's vous recommande de consulter votre propre conseiller fiscal indépendant.

2 • RÉGIME DE TVA ET CONDITION DE L'EXPORTATION

Les règles fiscales et douanières en vigueur en France seront appliquées par Christie's lors de la vente des **lots**. A titre d'illustration et sans pouvoir être exhaustif les principes suivants sont rappelés.

Chaque fois que possible, le régime de TVA sur la marge des biens d'occasion et des œuvres d'art, objets de collection ou d'antiquité est appliqué par Christie's. En application des règles françaises et européennes, la TVA sur la marge ne peut pas figurer sur la facture émise par Christie's et ne peut pas être récupérée par l'acheteur même lorsque ce dernier est un assujéti à la TVA.

Toutefois, en application de l'article 297 C du CGI, Christie's peut opter pour le régime général de la TVA c'est-à-dire que la TVA sera appliquée sur leur prix de vente total sous réserve des exonérations accordées pour les livraisons intracommunautaires et les exportations. L'acquéreur qui aurait intérêt au régime général de TVA doit en informer Christie's afin que l'option puisse être matérialisée sur la facture qui sera remise à l'acquéreur.

En cas d'option pour le régime général de la TVA ou lorsque celui-ci s'applique de plein droit, la vente est réputée conclue aux conditions « départ » de sorte que la TVA française s'applique par principe.

Néanmoins, dans l'éventualité où l'acquéreur n'est pas assujéti à la TVA (cas des particuliers) et Christie's intervient directement ou indirectement dans l'expédition ou le transport du ou des **lot(s)** à destination d'un autre État membre de l'Union européenne – y compris notamment en promouvant les services d'un tiers ou en mettant en relation l'acquéreur avec un tiers –, l'opération sera régularisée et la vente sera soumise à la TVA applicable dans l'État de destination.

De même, en cas d'exportation du bien acquis auprès de Christie's, conformément aux règles fiscales et douanières applicables, la vente pourra bénéficier d'une exonération de TVA. Il est à ce titre convenu que l'exportation du **lot** acquis devra intervenir dans les trois mois de la vente.

L'acquéreur devra dans ce délai indiquer par écrit que le **lot** acquis est destiné à l'exportation et fournir une adresse de livraison en dehors de l'UE. Dans tous les cas l'acquéreur devra verser un montant égal à celui de la TVA qui serait à verser par Christie's en cas de non exportation du **lot** dans le délai applicable. En cas d'exportation conforme aux règles fiscales et douanières en vigueur en France et sous réserve que Christie's soit en possession de la preuve d'exportation dans les délais requis, ce montant sera restitué à l'acquéreur.

Christie's facturera des frais de dossier pour le traitement des livraisons intracommunautaires et des exportations.

Pour toute information complémentaire relative aux mesures prises par Christie's, vous pouvez contacter notre Service Client au +33 (0)1 40 76 83 79. Il est recommandé aux acheteurs de consulter un conseiller spécialisé en la matière afin de lever toute ambiguïté relative à leur statut concernant la TVA.

3 • DROIT DE SUITE

Conformément à la législation en vigueur, les auteurs d'œuvres originales graphiques et plastiques ont un droit inaliénable de participation au produit de toute vente de l'œuvre après la première cession. Le droit de suite subsiste au profit des héritiers de l'auteur pendant l'année civile de la mort de l'auteur et les soixante-dix années suivantes. Les **lots** concernés par ce droit de suite sont identifiés dans ce catalogue grâce au symbole **A**, accolé au numéro du **lot**. Si le droit de suite est applicable à un **lot**, sauf si ce **lot** est un livre ou un manuscrit, vous serez redevable de la somme correspondante, en sus du **prix d'adjudication**, et nous transmettrons ensuite cette somme à l'organisme concerné, au nom et pour le compte du **vendeur**.

Le droit de suite est dû lorsque le **prix d'adjudication** d'un **lot** est de 750€ ou plus. En tout état de cause, le montant du droit de suite est plafonné à 12.500€.

Le montant dû au titre du droit de suite est déterminé par application d'un barème dégressif en fonction du **prix d'adjudication** :

- 4% pour la première tranche de prix de vente inférieure ou égale à 50.000 euros ;
- 3% pour la tranche de prix comprise entre 50.000,01 euros et 200.000 euros ;

- 1% pour la tranche de prix comprise entre 200.000,01 euros et 350.000 euros ;
- 0,5% pour la tranche de prix comprise entre 350.000,01 euros et 500.000 euros ;
- 0,25% pour la tranche de prix excédant 500.000,01 euros.

E • GARANTIES

1 • GARANTIES DONNÉES PAR LE VENDEUR

Pour chaque **lot**, le **vendeur** donne la **garantie** qu'il :

- est le propriétaire du **lot** ou l'un des copropriétaires du **lot** agissant avec la permission des autres copropriétaires ou, si le **vendeur** n'est pas le propriétaire ou l'un des copropriétaires du **lot**, à la permission du propriétaire de vendre le **lot**, ou le droit de ce faire en vertu de la loi ; et
- a le droit de transférer la propriété du **lot** à l'acheteur sans aucune restriction ou réclamation de qui que ce soit d'autre.

Si l'une ou l'autre des **garanties** ci-dessus est inexacte, le **vendeur** n'aura pas à payer plus que le **prix d'achat** (tel que défini au paragraphe F1(a) ci-dessus) que vous nous aurez versé. Le **vendeur** ne sera pas responsable envers vous pour quelque raison que ce soit en cas de manques à gagner, de pertes d'activité, de pertes d'économies escomptées, de pertes d'opportunités ou d'intérêts, de coûts, de dommages, d'autres dommages ou de dépenses. Le **vendeur** ne donne aucune **garantie** eu égard au **lot** autres que celles énoncées ci-dessus et, pour autant que la loi le permette, toutes les **garanties** du **vendeur** à votre égard, et toutes les autres obligations imposées au **vendeur** susceptibles d'être ajoutées à cet accord en vertu de la loi, sont exclues.

2 • NOTRE GARANTIE D'AUTHENTICITÉ

Nous garantissons, sous réserve des stipulations ci-dessous, l'authenticité des **lots** proposés dans nos ventes (notre « **garantie d'authenticité** »). Si, dans les 5 années à compter de la date de la vente aux enchères, vous nous apportez la preuve que votre **lot** n'est pas **authentique**, nous réservez des stipulations ci-dessous, nous vous rembourserons le **prix d'achat** que vous aurez payé. La notion d'authenticité est définie dans le glossaire à la fin des présentes **Conditions de vente**. Les conditions d'application de la **garantie d'authenticité** sont les suivantes :

- la **garantie** est valable pour toute réclamation notifiée dans les 5 années suivant la date de la vente. A l'expiration de ce délai, nous ne serons plus responsables de l'authenticité des **lots**.
- Elle est donnée uniquement pour les informations apparaissant en caractères MAJUSCULES à la première ligne de la **description du catalogue** (« **Intitulé** »). Elle ne s'applique pas à des informations autres que dans l'**intitulé** même si ces dernières figurent en caractères MAJUSCULES.
- La **garantie d'authenticité** ne s'applique pas à tout **intitulé** ou à toute partie d'**intitulé** qui est formulé « **avec réserve** » ou « **avec réserve** » signifie qu'une réserve est émise dans une description du **lot** au catalogue ou par l'emploi dans un **intitulé** de l'un des termes indiqués dans la rubrique **Intitulés « avec réserve »** à la page du catalogue « **Avis importants et explication des pratiques de catalogage** » qui font partie des présentes **Conditions de vente**. Par exemple, l'emploi du terme « **ATTRIBUE À...** » dans un **intitulé** signifie que le **lot** est, selon l'avis de Christie's, probablement une œuvre de l'artiste désigné, mais aucune **garantie** n'est donnée que le **lot** est bien l'œuvre de l'artiste désigné. Veuillez lire la liste complète des **intitulés avec réserve** et la description complète des **lots** au catalogue avant d'enchérir.
- La **garantie d'authenticité** s'applique à l'**intitulé** tel que modifié par des **avis en salle de vente**.
- La **garantie d'authenticité** ne s'applique pas lorsque les connaissances se sont développées depuis la vente aux enchères entraînant un changement dans l'opinion généralement admise. En outre, elle ne s'applique pas si l'**intitulé** correspondait à l'opinion généralement admise des experts à la date de la vente ou a attiré l'attention sur un conflit d'opinion.
- La **garantie d'authenticité** ne s'applique pas s'il est démontré que le **lot** n'est pas **authentique** selon un processus scientifique qui, à la date de publication du catalogue, n'existait pas ou dont l'utilisation n'était pas généralement admise, ou qui était déraisonnablement coûteux ou impraticable, ou qui était susceptible d'avoir endommagé le **lot**.
- La **garantie d'authenticité** est formulée uniquement au bénéfice de l'acheteur initial indiqué sur la facture du **lot** émise au moment de la vente et uniquement si, à la date de la réclamation, l'acheteur initial a été propriétaire de manière continue du **lot** et que le **lot** ne fait l'objet d'aucune réclamation, d'aucun intérêt ni d'aucune restriction par un tiers. Le bénéfice de la **garantie d'authenticité** ne peut être transféré à personne d'autre.
- Afin de formuler une réclamation au titre de la **garantie d'authenticité**, vous devez :
 - nous fournir une notification écrite de votre réclamation dans les 5 ans à compter de la date de la vente aux enchères. Nous pourrions exiger tous les détails et toutes les preuves pertinentes d'une telle réclamation ;
 - si nous le souhaitons, il peut vous être demandé de fournir les opinions écrites de deux experts reconnus dans le domaine du **lot**, mutuellement convenus par Christie's et vous au préalable, confirmant que le **lot** n'est pas **authentique**. En cas de doute, nous nous réservons le droit de demander des opinions supplémentaires à nos frais ; et
 - restituer le **lot** à vos frais à la salle de vente où vous l'avez acheté dans l'état dans lequel il était au moment de la vente.
- Votre seul droit au titre de la présente **garantie d'authenticité** est d'annuler la vente et de percevoir un remboursement du **prix d'achat** que vous nous avez payé. En aucun cas nous ne serons tenus de vous reverser plus que le **prix d'achat** ni ne serons responsables en cas de manques à gagner ou de pertes d'activité, de pertes d'opportunités ou de valeur, de pertes d'économies escomptées ou d'intérêts, de coûts, de dommages, d'autres dommages ou de dépenses.

CONDITIONS DE VENTE PARIS Acheter chez Christie's (vente live)

- (j) Livres. Lorsque le **lot** est un livre, nous offrons une **garantie** supplémentaire pendant 14 jours calendaires à compter de la date de la vente, selon laquelle si un **lot** de la collection présente un défaut de texte ou d'illustration, nous rembourserons votre **prix d'achat**, sous réserve des conditions suivantes. Votre seul droit au titre de cette **garantie** supplémentaire est d'annuler la vente et de recevoir un remboursement du **prix d'achat** que vous nous avez payé. Nous ne serons en aucun cas tenus de vous payer plus que le **prix d'achat** et ne serons pas responsables de tout **autre dommage** ou dépense.
- (i) Cette **garantie** supplémentaire ne s'applique que :
- à l'absence de blancs, aux faux-titres, aux couvertures en tissu ou publicités, à l'endommagement de la reliure, aux taches, à l'usure minime ou à d'autres défauts n'affectant pas le caractère exhaustif du texte ou de l'illustration ;
 - aux dessins, autographies, lettres ou manuscrits, photographies signées, musique, atlas, cartes ou périodiques ;
 - aux livres non identifiés par titre ;
 - aux **lots** vendus sans étiquette d'estimation ;
 - aux livres dont la description mentionne « retour non accepté » ; ou
 - aux défauts indiqués dans tout rapport de condition ou annoncés au moment de la vente.
- (ii) Pour faire une réclamation en vertu du paragraphe (d) ci-dessus, vous devez donner des détails écrits du défaut et renvoyer le **lot** dans son lieu d'origine (ou selon nos instructions) dans le même **état** qu'au moment de la vente, dans les 14 jours suivant la date de la vente.
- (k) Art moderne et contemporain de l'Asie du Sud-Est et calligraphie et peinture chinoise. Dans ces catégories, la **garantie d'authenticité** ne s'applique pas car les expertises actuelles ne permettent pas de faire de déclaration définitive. Christie's accepte cependant d'annuler une vente dans l'une de ces deux catégories d'art si il est prouvé que le **lot** est un faux. Christie's remboursera à l'acheteur initial le **prix d'achat** conformément aux conditions de la **garantie d'authenticité** Christie's, à condition que l'acheteur initial nous apporte les documents nécessaires au soutien de sa réclamation de faux dans les 12 mois suivant la date de la vente. Une telle preuve doit être satisfaisante conformément au paragraphe E2 (h) (2) ci-dessus et le **lot** doit être retourné au lieu indiqué au paragraphe E2 (h) (3) ci-dessus. Les alinéas E2 (b), (c), (d), (e), (f), (g) et (i) s'appliquent également à une réclamation dans ces catégories.
- (l) Artéfacts chinois, japonais et coréens (hors calligraphies, peintures, gravures, dessins et bijoux chinois, japonais et coréens). Dans ces catégories, le paragraphe E2 (a) (ii) – (v) ci-dessus doit être modifié de manière à ce que, lorsqu'un créateur ou artiste n'est identifié, la **garantie d'authenticité** couvre non seulement l'intitulé mais aussi les informations relatives à la date ou à la période affichées en **MAJUSCULES** dans la deuxième ligne de la **description du catalogue** (le « **Sous-Intitulé** »). Par conséquent, toutes les références à l'intitulé dans le paragraphe E2 (a) (ii) – (v) ci-dessus seront lues comme des références à l'intitulé et au **Sous-Intitulé**.

3 • GARANTIES DONNÉES PAR VOUS

- (a) Vous garantissez que les fonds versés au règlement ne proviennent pas d'une activité criminelle, y compris l'évasion fiscale, et que vous ne faites pas l'objet d'une enquête ni n'avez été accusé ou condamné pour blanchiment de capitaux, activités terroristes ou autres crimes.
- (b) Lorsque vous encherissez en tant que mandataire pour le compte de tout acheteur final qui vous remettra les fonds avant que vous ne payiez Christie's pour le(les) **lot(s)**, vous garantissez que :
- (i) vous avez procédé aux vérifications appropriées à l'égard de l'acheteur final ou des acheteurs finaux et avez respecté toutes les lois applicables en matière de lutte contre le blanchiment de capitaux, contre le financement du terrorisme et en matière de sanctions ;
- (ii) vous nous communiquerez l'identité de l'acheteur final ou des acheteurs finaux (y compris des dirigeants et bénéficiaires effectifs de l'acheteur final ou des acheteurs finaux et de toute personne agissant pour son/leur compte) et, à notre demande, vous nous remettrez les documents permettant de vérifier leur identité ;
- (iii) les accords entre vous et l'acheteur final ou les acheteurs finaux concernant le **lot** ou autre n'ont pas pour effet de favoriser, en tout ou en partie, la délinquance fiscale ;
- (iv) vous ne savez pas, et n'avez aucune raison de suspecter que l'acheteur final ou les acheteurs finaux (ou ses/leurs dirigeants, bénéficiaires effectifs ou toute personne agissant pour son/leur compte) figurent sur une liste de sanctions, font l'objet d'une enquête ou sont accusés ou ont été condamnés pour des faits de blanchiment de capitaux, d'activités terroristes ou d'autres faits criminels, ou que les fonds servant au règlement proviennent d'une activité criminelle, y compris l'évasion fiscale ; et
- (v) si vous êtes une personne réglementée assujettie au contrôle en matière de lutte contre le blanchiment de capitaux en vertu des lois de l'EEE ou d'une autre juridiction dont les exigences sont équivalentes à celles de la 4e Directive européenne sur le blanchiment de capitaux, et que nous ne demandons pas de documents pour vérifier l'identité de l'acheteur final au moment de l'enregistrement, vous acceptez que nous nous fondions sur les vérifications que vous déclarez avoir effectuées vis-à-vis de l'acheteur final et vous vous engagez à conserver les preuves de son identification et de ces vérifications pendant au moins 5 ans après la date de la transaction. Vous mettez cette documentation à disposition pour inspection immédiate à notre demande.

4 • EXCLUSION DE LA GARANTIE LÉGALE DE CONFORMITÉ

Conformément à l'article L.321-11 du code de commerce, nous vous informons que les **lots** proposés lors de nos ventes aux enchères ne bénéficient pas de la **garantie** légale de conformité conformément à l'article L. 217-2 du code de la consommation. Cette exclusion de **garantie** ne s'applique pas aux ventes aux enchères se déroulant exclusivement en ligne.

F • PAIEMENT

1 • COMMENT PAYER

- (a) Les ventes sont effectuées au comptant. Vous devez donc immédiatement vous acquitter du **prix d'achat** global, qui comprend :
- le **prix d'adjudication** ; et
 - les frais à la charge de l'acheteur ; et
 - tout montant dû conformément au paragraphe D3 ci-dessus ; et
 - toute taxe, tout produit, toute compensation ou TVA applicable.
- Le paiement doit être reçu par Christie's au plus tard le septième jour calendaire qui suit le jour de la vente (la « **date d'échéance** »).
- (b) Nous n'acceptons le paiement que de la part de l'encherisseur enregistré. Une fois émise, nous ne pouvons pas changer le nom de l'acheteur sur une facture ou réémettre la facture à un nom différent. Vous devez payer immédiatement même si vous souhaitez exporter le **lot** et que vous avez besoin d'une autorisation d'exportation.
- (c) Vous devez payer les **lots** achetés chez Christie's France dans la devise prévue sur votre facture, et selon l'un des modes décrits ci-dessous :
- (i) **Par virement bancaire :**
Sur le compte 58 05 3990 101 – Christie's France SNC – Barclays Corporate France – 34/36 avenue de Friedland 75383 Paris cedex 08 Code BIC : BARCFRPP – IBAN : FR76 30588 00001 58053990 101 62.
- (ii) **Par carte de crédit :**
Nous acceptons les principales cartes de crédit sous certaines conditions. Les détails des conditions et des restrictions applicables aux paiements par carte de crédit sont disponibles auprès de notre Service Post Sale, dont vous trouverez les coordonnées au paragraphe (e) ci-dessus.
Paiement :
Si vous payez en utilisant une carte de crédit d'une région étrangère à la vente, le paiement peut entraîner des frais de transaction transfrontaliers selon le type de carte et de compte que vous détenez. Si vous pensez que cela peut vous concerner, merci de vérifier auprès de votre émetteur de carte de crédit avant d'effectuer le paiement. Nous nous réservons le droit de vous facturer tous les frais de transaction ou de traitement que nous supportons lors du traitement de votre paiement. Veuillez noter que pour les ventes permettant le paiement en ligne, le paiement par carte de crédit ne sera pas admis pour certaines transactions.
- (iii) **En espèces :**
Nous n'acceptons pas les paiements aux Caisses, uniques ou multiples, en espèces ou en équivalents d'espèces de plus de €1.000 par acheteur et par vente si celui-ci est résident fiscal français (particulier ou personne morale) et de €7.500 pour les résidents fiscaux étrangers, par acheteur et par an.
- (iv) **Par chèque de banque :**
Vous devez les adresser à l'ordre de Christie's France SNC et nous fournir une attestation bancaire justifiant de l'identité du titulaire du compte dont provient le paiement. Nous pourrions émettre des conditions supplémentaires pour accepter ce type de paiement.
- (v) **Par chèque :**
Vous devez les adresser à l'ordre de Christie's France SNC. Tout paiement doit être effectué en euros.
- (d) Lors du paiement, vous devez mentionner le numéro de la vente, votre numéro de facture et votre numéro de client. Tous les paiements envoyés par courrier doivent être adressés à : Christie's France SNC, Département des Caisses, 9, Avenue Matignon, 75008 Paris.
- (e) Si vous souhaitez de plus amples informations, merci de contacter notre Service Post Sale au +33 (0)1 40 76 84 10.

2 • TRANSFERT DE PROPRIÉTÉ EN VOTRE FAVEUR

L'adjudication opère transfert de propriété en votre faveur. Toutefois, le **lot** acheté ne vous sera remis qu'au paiement intégral du prix d'achat du **lot**, sans préjudice aux stipulations des paragraphes F4 et F5.

3 • TRANSFERT DES RISQUES EN VOTRE FAVEUR

Les risques et la responsabilité liés au **lot** vous seront transférés à la survenance du premier des deux événements mentionnés ci-dessous :

- au moment où vous venez récupérer le **lot**, ou
- à la fin du 30e jour suivant la date de la vente aux enchères ou, si elle est antérieure, la date à laquelle le **lot** est confié à un entropôt tiers comme indiqué à la partie intitulée « Stockage et Enlèvement », et sauf accord contraire entre nous.

4 • RECOURS POUR DÉFAUT DE PAIEMENT

- (a) Conformément aux dispositions de l'article L.321-14 du Code de Commerce, à défaut de paiement par l'adjudicataire, après mise en demeure restée infructueuse, le bien pourra être remis en vente, à la demande du **vendeur**, sur réitération des enchères de l'adjudicataire défaillant ; si le **vendeur** ne formule pas sa demande dans un délai de trois mois à compter de l'adjudication, il donne à Christie's France SNC tout mandat pour agir en son nom et pour son compte à l'effet, au choix de Christie's France SNC, soit de poursuivre l'acheteur en annulation de la vente, soit de le poursuivre en exécution et paiement de ladite vente, en lui demandant en sus et dans les deux hypothèses tous dommages et intérêts, frais et autres sommes justifiées.
- (b) Par ailleurs, en cas de non-paiement intégral par l'adjudicataire à la **date d'échéance** de la facture, Christie's France SNC se réserve, à sa discrétion, de prendre les dispositions suivantes (ainsi que d'exercer l'application de notre droit détaillé au paragraphe F5 et de tout autre droit ou recours dont nous disposons par la loi) :
- (i) percevoir des intérêts sur la totalité des sommes dues et à compter d'une mise en demeure de régler lesdites sommes au plus faible des deux taux suivants :

- Taux de base bancaire de la Barclay's majoré de six points
 - Taux d'intérêt légal majoré de quatre points
- (ii) annuler la vente du **lot**. Si la vente du **lot** est annulée, Christie's peut revendre le **lot**, en vente publique ou de gré à gré selon les termes que nous estimons nécessaires ou appropriés ; dans ce cas, l'adjudicataire défaillant devra régler à Christie's toute différence entre le **prix d'achat** et le produit résultant de la revente. L'adjudicataire défaillant devra également procéder au paiement de tous les coûts, dépenses, pertes, dommages et frais de justice que nous devrions supporter, et toute perte financière sur la commission vendeur au moment de la revente ;
- (iii) remettre au **vendeur** toute somme payée à la suite des enchères par l'adjudicataire défaillant, auquel cas l'acquéreur reconnaît que Christie's sera subrogée dans les droits du vendeur pour poursuivre l'acheteur au titre de la somme ainsi payée ;
- (iv) tenir l'adjudicataire défaillant pour responsable et entamer une procédure judiciaire à son encontre pour le recouvrement des sommes dues en principal, ainsi que des intérêts pour retard de paiement, frais légaux et tous autres frais ou dommages et intérêts selon les dispositions prévues par la loi ;
- (v) procéder à la compensation des sommes que Christie's France SNC et/ou toute société mère et/ou filiale et/ou apparentée exerçant sous une enseigne comprenant le nom « Christie's » pourrait devoir à l'acheteur, au titre de toute autre convention, avec les sommes demeurées impayées par l'acheteur ;
- (vi) révéler, à notre seule discrétion, votre identité et vos coordonnées au **vendeur** ;
- (vii) rejeter, lors de toute future vente aux enchères, toute offre faite par l'acheteur ou pour son compte ou obtenir un dépôt préalable de l'acheteur avant d'accepter ses enchères ;
- (viii) exercer tous les droits et entamer tous les recours appartenant aux créanciers gagistes sur tous les biens en sa possession appartenant à l'acheteur ;
- (ix) entamer toute procédure qu'elle jugera nécessaire ou adéquate ;
- (x) dans l'hypothèse où seront revendus les biens préalablement adjugés dans les conditions du paragraphe F. 4. (a) ci-dessus (réitération des enchères), faire supporter au fol enchérisseur toute moins-value éventuelle par rapport au prix atteint lors de la première adjudication, de même que tous les coûts, dépenses, frais légaux et taxes, commissions de toutes sortes liées aux deux ventes ou devenus exigibles par suite du défaut de paiement y compris ceux énumérés au premier paragraphe ci-dessus (réitération des enchères).
- (xi) procéder à toute inscription de cet incident de paiement dans sa base de données après en avoir informé le client concerné.
- (c) En cas de dette de l'adjudicataire envers Christie's, ou tout autre société du **groupe Christie's**, ainsi qu'aux droits énoncés ci-dessus, nous pouvons utiliser n'importe quel montant que vous payez, y compris tout dépôt ou autre paiement partiel que vous nous avez fait, ou que nous vous devons, pour rembourser tout montant que vous nous devez ou une autre société du **groupe Christie's** pour toute transaction.
- (d) Si vous avez payé en totalité après la **date d'échéance** et que nous choisissons d'accepter ce paiement, nous pourrions vous facturer les coûts de stockage et de transport postérieurs à 90 jours après la date de la vente aux enchères conformément au paragraphe G2 ci-dessus.

5 • DROIT DE RÉTENTION

Si vous nous devez de l'argent ou que vous en devez à une autre société du **Groupe Christie's**, outre les droits énoncés en F4 ci-dessus, nous pouvons utiliser ou gérer votre bien que nous détenons ou qui est détenu par une autre société du **Groupe Christie's** de toute manière autorisée par la loi. Nous vous restituons les biens que vous nous avez confiés uniquement après avoir reçu le complet paiement des sommes dont vous êtes débiteur envers nous ou toute autre société du **Groupe Christie's**. Toutefois, si nous le décidons, nous pouvons également vendre votre bien de toute manière autorisée par la loi que nous jugeons appropriée. Nous affecterons le produit de la vente au paiement de tout montant que vous nous devez et nous vous reverserons les produits en excès de ces sommes. Si le produit de la vente est insuffisant, vous devez nous verser la différence entre le montant que nous avons perçu de la vente et celui que vous nous devez.

G • STOCKAGE ET ENLÈVEMENT DES LOTS

- (a) Vous devez retirer votre **lot** dans les 30 jours calendaires à compter de la date de la vente aux enchères. Cependant, vous ne pouvez pas retirer le **lot** tant que vous n'avez pas procédé au paiement intégral et effectif de tous les montants qui nous sont dus.
- (b) Si vous ne retirez pas le **lot** dans les 90 jours à compter de la date de la vente aux enchères, nous pouvons, ou nos mandataires désignés peuvent :
- facturer des frais de stockage aux tarifs et conditions indiqués sur www.christies.com/en/help/buying-guide/storage-fees ;
 - déplacer le **lot** vers un entropôt de Christie's, une société affiliée ou un entropôt tiers et vous facturer tous les frais de transport, de gestion administrative et de stockage à cet effet, et le cas échéant, ses frais soumis aux conditions de l'entropôt tiers et devez payer ses frais et coûts standards ;
 - vendre le **lot** par tout moyen commercial que nous estimons approprié et conforme à la législation en vigueur.
- (c) Les conditions de stockage figurant sur le site <https://www.christies.com/en/help/buying-guide/storage-conditions> s'appliquent.
- (d) Les détails de l'enlèvement du **lot** vers un entropôt ainsi que les frais et coûts y afférents sont exposés au dos du catalogue sur la page intitulée « Stockage et retrait ». Il se peut que vous soyez redevable de ces frais directement auprès de notre mandataire.
- (e) Aucune clause de ce paragraphe ne saurait limiter nos droits en vertu du paragraphe F4.

H • TRANSPORT ET ACHEMINEMENT DES LOTS

1 • TRANSPORT ET ACHEMINEMENT DES LOTS

Vous devez prendre toutes les dispositions nécessaires en matière de transport et d'expédition. Toutefois, nous pouvons organiser l'emballage, le transport et l'expédition de votre bien si vous nous le demandez, moyennant le paiement des frais y afférents. Il est recommandé de nous demander un devis, en particulier pour les objets encombrants ou les objets de grande valeur qui nécessitent un emballage professionnel. Le cas échéant, cela peut, dans certaines situations, impacter le régime TVA de la vente.

Par exception à ce qui précède, il convient de noter que nous ne pourrions pas intervenir directement ou indirectement dans l'expédition ou le transport de votre/vo(s) lot(s) – y compris notamment en promouvant les services d'un tiers ou en vous mettant en relation avec un tiers – lorsque :

- celui-ci est vendu selon le régime général de TVA ;
- et vous n'êtes pas assujéti à la TVA (cas des particuliers) ;
- et l'adresse de livraison serait située dans un autre Etat membre de l'Union européenne à l'exception de l'Allemagne, l'Autriche, la Belgique, l'Espagne, l'Italie et les Pays-Bas ou encore la principauté de Monaco.

Pour tout renseignement complémentaire après la vente, veuillez contacter le Service Post Sale par téléphone au +33 (0)1 40 76 84 10 ou par email à postsaleparis@christies.com.

Nous ferons preuve de diligence raisonnable lors de la manutention, de l'emballage, du transport et de l'expédition d'un lot. Toutefois, si nous recommandons une autre société pour l'une de ces étapes, nous déclinons toute responsabilité concernant leurs actes, leurs omissions ou leurs négligences.

Lorsqu'il est disponible pour un lot, notre Calculateur de Frais d'Expédition vous fournira une estimation des frais d'expédition de votre lot avant que vous ne procédiez à l'achat. Si le Calculateur de Frais d'Expédition n'est pas disponible pour votre lot, un devis de transport peut vous être fourni séparément par le Service Après-Vente sur demande. Sauf indication contraire, les frais d'expédition que vous devrez payer incluront : (i) les frais d'expédition internationaux entre le pays où le lot est situé et votre adresse de livraison désignée ; et (ii) les frais de responsabilité en cas de perte/dommage (LDL). Les frais d'expédition n'incluront pas (i) les taxes et frais de manutention locaux applicables ; (ii) les droits de douane, les taxes à l'importation et les frais de dédouanement locaux applicables à votre pays.

Il vous incombe de vérifier et de payer les droits, les frais de douane, les taxes, les coûts et tarifs auxquels vous êtes assujéti à l'entité gouvernementale compétente ou qui doivent être payés autrement avant l'expédition et/ou la livraison, y compris les frais de tiers nécessaires pour faciliter l'expédition ainsi que les frais d'assurance nécessaires.

2 • EXPORTATIONS ET IMPORTATIONS

(a) Tout lot vendu aux enchères peut être soumis aux lois sur les exportations depuis le pays où il est vendu et aux restrictions d'importation d'autres pays. De nombreux pays exigent une déclaration d'exportation pour tout bien quittant leur territoire et/ou une déclaration d'importation au moment de l'entrée du bien dans le pays. Les lois locales peuvent vous empêcher d'importer ou de vendre un lot dans le pays dans lequel vous souhaitez l'importer. Nous ne serons pas obligés d'annuler la vente ni de vous rembourser le prix d'achat si le lot ne peut être exporté, importé ou est saisi pour quelque raison que ce soit par une autorité gouvernementale. Il relève de votre responsabilité de déterminer et satisfaire les exigences législatives ou réglementaires relatives à l'exportation ou l'importation de tout lot que vous achetez.

(b) Avant d'enchérir, il vous appartient de vous faire conseiller et de respecter les exigences de toute loi ou réglementation s'appliquant en matière d'importation et d'exportation d'un quelconque lot. Si une autorisation vous est refusée ou si cela prend du temps d'en obtenir une, il vous faudra tout de même nous régler en intégralité pour le lot. Nous pouvons éventuellement vous aider à demander les autorisations appropriées si vous nous en faites la demande et prenez en charge les frais y afférents. Cependant, nous ne pouvons vous en garantir l'obtention. Pour tout renseignement complémentaire, veuillez contacter notre Service Client au +33 (0)1 40 76 83 79.

(c) Vous êtes seul responsable du paiement de toute taxe, droits de douane, ou autres frais imposés par l'Etat, relatifs à l'exportation ou l'importation du bien. Si Christie's exporte ou importe le bien en votre nom et pour votre compte, et si Christie's s'acquitte de toute taxe, droits de douane ou autres frais imposés par l'Etat, vous acceptez de rembourser ce montant à Christie's.

(d) Lots d'espèces protégées

Les lots faits à partir de ou comprenant (quel qu'en soit le pourcentage) des espèces menacées d'extinction et autres espèces végétales ou animales protégées sont marqués par le symbole – dans le catalogue. Ces matières incluent, entre autres, l'ivoire, l'écaillé de tortue, l'os de baleine, certaines espèces de corail, le bois de rose brésilien, les peaux de crocodile, d'alligator et d'autruche. Vous devez vérifier les lois et réglementations douanières qui s'appliquent avant d'enchérir sur tout lot contenant des matériaux d'origine végétale ou animale si vous envisagez d'exporter le lot hors du pays dans lequel le lot est vendu et de l'importer dans un autre pays car une licence peut être exigée. Dans certains cas, le lot ne peut être transporté qu'assorti d'une confirmation par un expert scientifique, à vos propres frais, de l'espèce et/ou de l'âge du spécimen concerné. Plusieurs pays ont imposé des restrictions sur le commerce de l'ivoire d'éléphant, qui inclut notamment i) l'interdiction totale d'importer de l'ivoire d'éléphant d'Afrique aux États-Unis et ii) la soumission à des mesures strictes relatives à l'importation, l'exportation et à la vente dans d'autres pays. Le Royaume-Uni et l'Union européenne ont tous deux mis en place des réglementations sur la vente, l'exportation et l'importation d'ivoire d'éléphant. Pour nos ventes à Paris, les lots constitués ou comprenant de l'ivoire d'éléphant sont marqués du symbole ⚠ et avec leur certificat intracommunautaire obtenu avant la vente, ne peuvent être exportés qu'à l'intérieur de l'Union européenne. Ces lots ne peuvent être exportés hors de l'Union européenne que si l'acheteur est un musée ou si le lot est un instrument de musique. Les sacs à main contenant des éléments d'espèces menacées ou protégées sont marqués du symbole = et de plus amples informations sont disponibles au paragraphe H2(i) ci-dessous.

Nous ne serons pas tenus d'annuler votre achat et de rembourser le prix d'achat si votre lot ne peut pas être exporté, importé ou s'il est saisi pour une raison quelconque par une autorité. Il est de votre responsabilité de déterminer et de satisfaire aux exigences légales et réglementaires applicables relatives à l'exportation ou à l'importation de biens contenant ces matières protégées ou réglementées.

(e) Lots d'origine iranienne

À l'attention des acheteurs, Christie's indique sous le titre des lots s'ils proviennent d'Iran (Perse). Certains pays interdisent ou imposent des restrictions à l'achat et/ou à l'importation de tout bien d'origine iranienne. Nous appartenons de veiller à ne pas acheter ou importer un lot en violation des sanctions, des embargos commerciaux ou tout autres lois qui s'appliquent à vous. Par exemple, les États-Unis interdisent l'importation d'œuvres d'artisanat traditionnel » (tels que des tapis, des textiles, des objets décoratifs, et des instruments scientifiques) et leur achat sans avoir obtenu une licence adéquate. Christie's dispose d'une licence OFAC générale qui, sous réserve de se conformer à certaines règles, peut permettre à un acheteur d'importer ce type de lot aux États-Unis. Si vous utilisez la licence OFAC générale de Christie's à cette fin, vous acceptez de vous conformer aux conditions de la licence et de fournir à Christie's toutes les informations pertinentes. Vous reconnaissez également que Christie's dévoilera vos informations personnelles et votre utilisation de la licence à l'OFAC.

(f) Or

L'or de moins de 18 ct n'est pas considéré comme étant de l'« or » dans tous les pays et peut être refusé à l'importation dans ces pays sous la qualification d'« or ».

(g) Bijoux anciens

En vertu des lois actuelles, les bijoux de plus de 50 ans valant au moins €50,000 nécessiteront une autorisation d'exportation dont nous pouvons faire la demande pour vous. L'obtention de cette licence d'exportation de bijoux peut prendre jusqu'à 8 semaines.

(h) Montres

De nombreuses montres proposées à la vente dans ce catalogue sont photographiées avec des bracelets fabriqués à base de matériaux issus d'espèces animales en danger ou protégées telles que l'alligator ou le crocodile. Ces lots sont signalés par le symbole W dans le catalogue. Ces bracelets faits d'espèces en danger sont présentés uniquement à des fins d'exposition et ne sont pas en vente. Christie's retirera et conservera les bracelets avant l'expédition des montres. Sur certains sites de vente, Christie's peut, à son entière discrétion, mettre gratuitement ces bracelets à la disposition des acheteurs des lots s'ils sont retirés en personne sur le site de vente dans le délai de 1 an à compter de la date de la vente. Veuillez vérifier auprès du département ce qu'il en est pour chaque lot particulier.

(i) Sacs à main.

Un lot marqué du symbole = contient des éléments d'espèces menacées ou protégées et est soumis à la réglementation de la CITES. Ce lot peut seulement être expédié à une adresse située dans le pays du site de vente ou retiré personnellement dans notre salle de vente.

En ce qui concerne tous les symboles et autres marquages mentionnés au paragraphe H2, veuillez noter que les lots sont signalés par des symboles à titre indicatif, uniquement pour vous faciliter la consultation du catalogue, mais nous déclinons toute responsabilité en cas d'erreurs ou d'oublis.

I • NOTRE RESPONSABILITÉ ENVERS VOUS

(a) Nous ne donnons aucune garantie quant aux déclarations faites ou aux informations données par Christie's, ses représentants ou ses employés à propos d'un lot, excepté ce qui est prévu dans la garantie d'authenticité, et, sauf disposition législative d'ordre public contraire, toutes les garanties et autres conditions qui pourraient être ajoutées à cet accord en vertu de la loi sont exclues.

Les garanties figurant au paragraphe E1 relèvent de la responsabilité du vendeur et ne nous engagent pas envers vous.

(b) (i) Nous ne sommes aucunement responsables envers vous pour quelque raison que ce soit (que ce soit pour rupture du présent accord ou pour toute autre question relative à votre achat d'un lot ou à une enchère), sauf en cas de fraude ou de fausse déclaration de notre part ou autrement que tel qu'expressément énoncé dans les présentes Conditions de vente ; et

(ii) nous ne faisons aucune déclaration, ne donnons aucune garantie, ni n'assumons aucune responsabilité de quelque sorte que ce soit relativement à un lot concernant sa qualité marchande, son adaptation à une fin particulière, sa description, sa taille, sa qualité, son état, son attribution, son authenticité, sa rareté, son importance, son support, sa provenance, son historique d'exposition, sa documentation ou sa pertinence historique. Sous réserve de toute disposition impérative contraire du droit local, toute garantie de quelque sorte que ce soit est exclue du présent paragraphe.

(c) En particulier, veuillez noter que nos services d'ordres d'achat et d'enchères par téléphone, Christie's LIVE™, les rapports de condition, le convertisseur de devises et les écrans vidéo dans les salles de vente sont des services gratuits et que nous déclinons toute responsabilité à votre égard en cas d'erreurs (humaines ou autres), d'omissions ou de pannes de ces services.

(d) Nous n'avons aucune responsabilité envers qui que ce soit d'autre qu'un acheteur dans le cadre de l'achat d'un lot.

(e) Si, malgré les stipulations des paragraphes (a) à (d) ou E2(i) ci-dessus, nous sommes jugés responsables envers vous pour quelque raison que ce soit, notre responsabilité sera limitée au montant du prix d'achat que vous avez versé. Nous ne serons pas responsables envers vous en cas de manque à gagner ou de perte d'activité, de perte d'opportunités ou de valeur, de perte d'économies escomptées ou d'intérêts, de coûts, d'autres dommages ou de dépenses.

J • AUTRES STIPULATIONS

1 • ANNULER UNE VENTE

Outre les cas d'annulation prévus dans les présentes Conditions de vente, nous pouvons annuler la vente d'un lot si nous estimons raisonnablement que la réalisation de la transaction est, ou pourrait être, illicite ou que la vente engage notre responsabilité ou celle du vendeur envers quelqu'un d'autre ou qu'elle est susceptible de nuire à notre réputation.

2 • ENREGISTREMENTS

Nous pouvons filmer et enregistrer toutes les ventes aux enchères. Toutes les informations personnelles ainsi collectées seront maintenues confidentielles. Christie's pourra utiliser ces données à caractère personnel pour satisfaire à ses obligations légales, et sauf opposition des personnes concernées, aux fins d'exercice de son activité et à des fins commerciales et de marketing. Si vous ne souhaitez pas être filmé, vous devez procéder à des enchères téléphoniques, ou nous délivrer un ordre d'achat, ou utiliser Christie's LIVE. Sauf si nous donnons notre accord écrit et préalable, vous n'êtes pas autorisé à filmer ni à enregistrer les ventes aux enchères.

3 • DROITS D'AUTEUR

Nous détenons les droits d'auteur sur l'ensemble des images, illustrations et documents écrits produits par ou pour nous concernant un lot (y compris le contenu de nos catalogues, sauf indication contraire). Vous ne pouvez pas les utiliser sans notre autorisation écrite préalable. Nous ne donnons aucune garantie que vous obtiendrez des droits d'auteur ou d'autres droits de reproduction sur le lot.

4 • AUTONOMIE DES STIPULATIONS

Si une partie quelconque de ces Conditions de vente est déclarée, par un tribunal quel qu'il soit, non valable, illégale ou inapplicable, il ne sera pas tenu compte de cette partie mais le reste des Conditions de vente restera pleinement valable dans toutes les limites autorisées par la loi.

5 • TRANSFERT DE VOS DROITS ET OBLIGATIONS

Vous ne pouvez consentir de sûreté ni transférer vos droits et responsabilités découlant de ces Conditions de vente et du contrat de vente sans notre accord écrit et préalable. Les stipulations de ces Conditions de vente s'appliquent à vos héritiers et successeurs, et à toute personne vous succédant dans vos droits.

6 • TRADUCTION

Si nous vous fournissons une traduction de ces Conditions de vente, la version française fera foi en cas de litige ou de désaccord lié à ou découlant des présentes.

7 • LOI INFORMATIQUE ET LIBERTÉ

Dans le cadre de ses activités de vente aux enchères et de vente de gré à gré, de marketing et de fourniture de services, et afin de gérer les restrictions d'enchérir ou de proposer des biens à la vente, Christie's est amenée à collecter des données à caractère personnel concernant le vendeur et l'acheteur destinées aux sociétés du Groupe Christie's. Le vendeur et l'acheteur disposent d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des données à caractère personnel les concernant, qu'ils pourront exercer en s'adressant à leur interlocuteur habituel chez Christie's France. Christie's pourra utiliser ces données à caractère personnel pour satisfaire à ses obligations légales, et aux fins d'exercice de son activité, et notamment, sauf opposition des personnes concernées, à des fins opérations commerciales et de marketing.

Dès lors que la réglementation impose d'effectuer une déclaration ou de demander une autorisation pour la mise en vente ou le transport d'un objet, les autorités compétentes requièrent de Christie's la communication de vos coordonnées et de votre facture (en ce compris toutes données personnelles).

Si vous êtes résident de Californie, vous pouvez consulter une copie de notre déclaration sur la California Consumer Privacy Act à : <https://www.christies.com/about-us/contact/ccpa>

8 • RENONCIATION

Aucune omission ou aucun retard dans l'exercice de ses droits et recours par Christie's, prévus par les présentes Conditions de vente, n'emporte renonciation à ces droits ou recours, ni n'empêche l'exercice ultérieur de ces droits ou recours, ou de tout autre droit ou recours. L'exercice ponctuel ou partiel d'un droit ou recours n'emporte pas d'interdiction ni de limitation d'aucune sorte d'exercer pleinement ce droit ou recours, ou tout autre droit ou recours.

9 • LOI APPLICABLE ET COMPÉTENCE JURIDICTIONNELLE

Les présentes Conditions de vente, ainsi que tout litige contractuel ou non contractuel découlant des présentes Conditions de vente, ou s'y rapportant, seront régis par la loi française. Avant que l'un de nous n'engage une procédure judiciaire au fond (sauf dans les rares cas où un désaccord, un litige ou une réclamation est liée(e) à une action en justice intentée par un tiers et que ce litige peut être joint à cette procédure) et si nous en convenons ensemble, nous tenterons de régler le litige par une médiation avec un médiateur inscrit auprès d'un centre de médiation reconnu et jugé acceptable pour chacun de nous. Si le litige n'est pas réglé par la médiation, vous acceptez que le litige soit soumis et tranché exclusivement devant les tribunaux civils français ; toutefois, nous aurons le droit d'engager un recours contre vous devant toute autre juridiction compétente. En application des stipulations de l'article L321-17 du Code de commerce, il est rappelé que les actions en responsabilité civile engagées à l'occasion des ventes volontaires de meubles aux enchères publiques se prescrivent par 5 ans à compter de l'adjudication.

10 • PRÉEMPTION

Dans certains cas, l'Etat français peut exercer un droit de préemption sur les œuvres d'art mises en vente publique, conformément aux dispositions des articles L123-1 et L123-2 du Code du Patrimoine. L'Etat se substitue alors au dernier enchérisseur. En pareil cas, le représentant de l'Etat formule sa déclaration juste après la chute du marteau auprès de la société habilitée à organiser la vente publique ou la vente de gré à gré après-vente. La décision de préemption doit ensuite être confirmée dans un délai de quinze jours. Christie's n'est pas responsable du fait des décisions administratives de préemption.

CONDITIONS DE VENTE PARIS Acheter chez Christie's (vente live)

11 • TRÉSORS NATIONAUX – BIENS CULTURELS

Des certificats d'exportation pourront être nécessaires pour certains achats. L'Etat français a la faculté de refuser d'accorder un certificat d'exportation si le lot est réputé être un trésor national. Nous n'assurons aucune responsabilité du fait des décisions administratives de refus de certificat pouvant être prises, et la demande d'un certificat d'exportation ou de tout autre document administratif n'affecte pas l'obligation de paiement immédiat de l'acheteur ni le droit de Christie's de percevoir des intérêts en cas de paiement tardif. Si l'acheteur demande à Christie's d'effectuer les formalités en vue de l'obtention d'un certificat d'exportation pour son compte, Christie's pourra lui facturer ses débours et ses frais liés à ce service. Christie's n'aura pas à rembourser ces sommes en cas de refus dudit certificat ou de tout autre document administratif. La non-obtention d'un certificat ne peut en aucun cas justifier un retard de paiement ou l'annulation de la vente de la part de l'acheteur. Sont présentées ci-dessous, de manière non exhaustive, les catégories d'œuvres ou objets d'art accompagnés de leur seuil de valeur respectif au-dessus duquel un Certificat de bien culturel (dit CBC ou « passeport ») peut être requis pour que l'objet puisse sortir du territoire français. Le seuil indiqué est celui requis pour une demande de sortie du territoire européen, dans le cas où ce dernier diffère du premier seuil. Veuillez noter que certains seuils ont changé au 1er janvier 2021.

- Peintures et tableaux en tous matériaux sur tous supports ayant plus de 50 ans d'âge 300 000 €
 - Mobilier et ameublement, tapis, tapisseries, horlogerie, ayant plus de 50 ans d'âge 100 000 €
 - Aquarelles, gouaches et pastels ayant plus de 50 ans d'âge 50 000 €
 - Sculptures originales ou productions de l'art statuaire originales, et copies produites par le même procédé que l'original ayant plus de 50 ans d'âge 100 000 €
 - Livres de plus de 50 ans d'âge 50 000 €
 - Véhicules de plus de 75 ans d'âge 50 000 €
 - Dessins ayant plus de 50 ans d'âge 30 000 €
 - Estampes, gravures, sérigraphies et lithographies originales et affiches originales ayant plus de 50 ans d'âge 20 000 €
 - Photographies, films et négatifs ayant plus de 50 ans d'âge 25 000 €
 - Cartes géographiques imprimées ayant plus de 100 ans d'âge 25 000 €
 - Incunables et manuscrits, y compris cartes et partitions ayant plus de 50 ans d'âge 3 000 €
 - Objets archéologiques de plus de 100 ans d'âge provenant directement de fouilles (1)
 - Objets archéologiques de plus de 100 ans d'âge ne provenant pas directement de fouilles 3 000 €
 - Eléments faisant partie intégrante de monuments artistiques, historiques ou religieux (ayant plus de 100 ans d'âge) (1)
 - Archives de plus de 50 ans d'âge 300 €
- (1) Pour ces catégories, la demande de certificat ne dépend pas de la valeur de l'objet, mais de sa nature. Une documentation complète peut être obtenue auprès de notre Service Client au +33 (0)1 40 76 83 79.

12 • INFORMATIONS CONTENUES SUR WWW.CHRISTIE'S.COM

Les détails de tous les lots vendus par nous, y compris les descriptions du catalogue et les prix, peuvent être rapportés sur www.christies.com. Les totaux de vente correspondent au **prix d'adjudication** plus les **frais acheteur** et ne tiennent pas compte des coûts, frais de financement ou de l'application des crédits des acheteurs ou des vendeurs. Nous ne sommes malheureusement pas en mesure d'accéder aux demandes de suppression de ces détails de www.christies.com.

K. GLOSSAIRE

authentique : un exemplaire véritable, et non une copie ou une contrefaçon :

- de l'œuvre d'un artiste, d'un auteur ou d'un fabricant particulier, si le lot est décrit dans l'intitulé comme étant l'œuvre dudit artiste, auteur ou fabricant ;
- d'une œuvre créée au cours d'une période ou culture particulière, si le lot est décrit dans l'intitulé comme étant une œuvre créée durant cette période ou culture ;
- d'une œuvre correspondant à une source ou une origine particulière si le lot est décrit dans l'intitulé comme étant de cette origine ou source ; ou
- dans le cas de pierres précieuses, d'une œuvre qui est faite à partir d'un matériau particulier, si le lot est décrit dans l'intitulé comme étant fait de ce matériau.

autres dommages : tout dommage particulier, consécutif, accessoire, direct ou indirect de quelque nature que ce soit ou tout dommage inclus dans la signification de «particulier», «consécutif», «direct», «indirect», ou «accessoire» en vertu du droit local.

avec réserve : a la signification qui lui est attribuée au paragraphe E2 et **intitulés avec réserve** désigne la section dénommée **intitulés avec réserve** sur la page du catalogue intitulée « Avis importants et explication des pratiques de catalogage ».

avis en salle de vente : un avis écrit affiché près du lot dans la salle de vente et sur www.christies.com, qui est également lu aux enchérisseurs potentiels par téléphone et notifié aux clients qui ont laissé des ordres d'achat, ou une annonce faite par le commissaire-priseur soit au début de la vente, soit avant la mise aux enchères d'un lot particulier.

commissaire-priseur : le commissaire-priseur individuel et/ou Christie's.

date d'échéance : a la signification qui lui est attribuée au paragraphe F1(a).

description du catalogue : la description d'un lot dans le catalogue de la vente aux enchères, éventuellement modifiée par des avis en salle de vente.

estimation : la fourchette de prix indiquée dans le catalogue ou dans tout avis en salle de vente dans laquelle nous pensons qu'un lot pourrait se vendre. **estimation basse** désigne le chiffre le moins élevé de la fourchette et **estimation haute** désigne le chiffre le plus élevé. **L'estimation** moyenne correspond au milieu entre les deux.

état : l'état physique d'un lot.

frais acheteur : les frais que nous paie l'acheteur en plus du **prix d'adjudication**, comme décrit au paragraphe D.

garantie : une affirmation ou déclaration dans laquelle la personne qui en est l'auteur garantit que les faits qui y sont exposés sont exacts.

garantie d'authenticité : la **garantie** que nous donnons dans les présentes **Conditions de vente** selon laquelle un lot est **authentique**, comme décrit à la section E2.

Groupe Christie's : Christie's International Plc, ses filiales et d'autres sociétés au sein de son groupe d'entreprises.

intitulé : a la signification qui lui est attribuée au paragraphe E2.

lot : un article à mettre aux enchères (ou plusieurs articles à mettre aux enchères de manière groupée).

MAJUSCULES : désigne un mot ou un passage dont toutes les lettres sont en MAJUSCULES.

prix d'achat : a la signification qui lui est attribuée au paragraphe F1(a).

prix de réserve : le montant confidentiel en dessous duquel nous ne vendons pas un lot.

prix d'adjudication : le montant de l'enchère la plus élevée que le **commissaire-priseur** accepte pour la vente d'un lot.

provenance : l'historique de propriété d'un lot.

rapport de condition : déclaration faite par nous par écrit à propos d'un lot, et notamment à propos de sa nature ou de son état.

vendeur : le propriétaire d'un lot ; il peut s'agir soit de Christie's, soit d'un autre propriétaire pour lequel Christie's agit en qualité de mandataire.

SYMBOLES EMPLOYÉS DANS NOS CATALOGUES

La signification des mots en caractères gras dans la présente section se trouve à la fin de la rubrique du catalogue intitulée « **Conditions de vente** »

■ **Lot transféré après la vente dans un entrepôt extérieur.**

○ Christie's a un intérêt financier direct sur le lot. Pour plus d'informations, voir les **Avis importants** dans les **Conditions de vente**.

◇ Christie's a accordé une **garantie** de prix minimal et a un intérêt financier direct sur ce lot. Christie's a financé tout ou partie de cet intérêt par l'intermédiaire d'un tiers. Ces tiers pourraient bénéficier d'un avantage financier si un lot garanti est vendu. Pour plus d'informations, voir les **Avis importants** dans les **Conditions de vente**.

△ Propriété de Christie's ou d'une autre société du **Groupe Christie's** en tout ou en partie.

▲ Christie's ou une autre société du **Groupe Christie's** est propriétaire de ce lot en tout ou partie et a financé tout ou partie de cet intérêt par l'intermédiaire d'un tiers. Ces tiers pourraient bénéficier d'un avantage financier en cas de vente d'un lot garanti. Pour plus d'informations, voir les **Avis importants** dans les **Conditions de vente**.

π **Le vendeur** de ce lot est l'un des collaborateurs de Christie's.

□ Une partie qui a un intérêt direct ou indirect dans le lot qui peut avoir connaissance du **prix de réserve** du lot ou d'autres informations importantes est autorisée à enchérir sur le lot.

λ Droit de suite de l'artiste. Voir section D3 des **Conditions de vente**.

• Lot proposé sans **prix de réserve**.

~ Lot comprenant des matières provenant d'espèces menacées qui pourraient entraîner des restrictions à l'exportation. Voir le paragraphe H2 des **Conditions de vente**.

≈ Lot de sacs à main comprenant des matières provenant d'espèces menacées qui pourraient entraîner des restrictions à l'exportation. Voir le paragraphe H2 des **Conditions de vente**.

✕ Lot contenant de l'ivoire d'éléphant. Voir le paragraphe H2 des **Conditions de vente**.

ψ Lot comprenant des matières provenant d'espèces menacées qui est affiché pour présentation uniquement et non destiné à la vente. Voir le paragraphe H2(h) des **Conditions de vente**.

+ La TVA au taux de 20% sera due sur le total du **prix d'adjudication** et des **frais acheteur** (sauf application du régime des ventes à distance intracommunautaires – l'intervention de Christie's dans l'expédition ou le transport du lot dans un autre Etat membre de l'UE peut avoir un impact sur le traitement TVA de votre achat). Pour plus d'informations, voir la Section D.2. « Régime de TVA et condition de l'exportation » ci-dessus.

○ Le lot est une œuvre d'art, un objet de collection ou une antiquité. La TVA au taux de 5,5% sera due sur le total du **prix d'adjudication** et des **frais acheteur** (sauf application du régime des ventes à distance intracommunautaires – l'intervention de Christie's dans l'expédition ou le transport du lot dans un autre Etat membre de l'UE peut avoir un impact sur le traitement TVA de votre achat). Pour plus d'informations, voir la Section D.2. « Régime de TVA et condition de l'exportation » ci-dessus.

++ Le lot est un livre. La TVA au taux de 5,5% sera due sur le total du **prix d'adjudication** et des **frais acheteur** (sauf application du régime des ventes à distance intracommunautaires – l'intervention de Christie's dans l'expédition ou le transport du lot dans un autre Etat membre de l'UE peut avoir un impact sur le traitement TVA de votre achat). Pour plus d'informations, voir la Section D.2. « Régime de TVA et condition de l'exportation » ci-dessus.

Veuillez noter que les **lots** sont signalés par des symboles à titre indicatif, uniquement pour vous faciliter la consultation du catalogue. Nous déclinons toute responsabilité en cas d'erreurs ou d'oublis.

AVIS IMPORTANTS ET EXPLICATION DES PRATIQUES DE CATALOGAGE

AVIS IMPORTANTS

▲ **Biens propriété de Christie's en partie ou en totalité :**

De temps à autre, Christie's ou une autre société du **Groupe Christie's** peut proposer un lot dont elle est propriétaire en tout ou en partie. Ce lot est identifié dans le catalogue par le symbole ▲ à côté du numéro du lot.

○ **Garanties de Prix Minimal :**

Parfois, Christie's détient un intérêt financier direct dans le résultat de la vente de certains lots consignés pour la vente. C'est généralement le cas lorsqu'elle a garanti au **vendeur** que quel que soit le résultat de la vente, le **vendeur** recevra un prix de vente minimal pour son œuvre. Il s'agit d'une **garantie** de prix minimal. Lorsque Christie's détient tel intérêt financier, nous identifions ces lots par le symbole ○ à côté du numéro du lot.

◇ **Garanties de Tiers/Enchères irrévocables :**

Lorsque Christie's a fourni une **Garantie** de Prix Minimal, elle risque d'encaisser une perte, qui peut être significative, si le lot ne se vend pas. Par conséquent, Christie's choisit parfois de partager ce risque avec un tiers qui accepte avant la vente aux enchères de placer une enchère écrite irrévocable sur le lot. S'il n'y a pas d'autre enchère plus élevée, le tiers s'engage à acheter le lot au niveau de son enchère écrite irrévocable. Ce faisant, le tiers assume tout ou partie du risque que le lot ne soit pas vendu. Les lots qui font l'objet d'un accord de **garantie** de tiers sont identifiés par le symbole ◇.

Dans la plupart des cas, Christie's indemnise le tiers en échange de l'acceptation de ce risque. Lorsque le tiers est l'adjudicataire, sa rémunération est basée sur une commission de financement fixe. Si le tiers n'est pas l'adjudicataire, la rémunération peut être soit basée sur une redevance fixe, soit sur un montant calculé par rapport au **prix d'adjudication** final. Le tiers peut également placer une enchère sur le lot supérieure à l'enchère écrite irrévocable.

Nous imposons aux tiers garants de divulguer à toute personne qu'ils consultent leur intérêt financier dans tous les lots qu'ils garantissent. Toutefois, pour dissiper tout doute, si vous êtes conseillé par un mandataire ou que vous enchérissez par l'intermédiaire d'un mandataire sur un lot identifié comme faisant l'objet d'une **garantie** de tiers, vous devez toujours demander à votre mandataire de confirmer s'il détient ou non un intérêt financier à l'égard du lot.

▲ **Bien propriété de Christie's en tout ou partie et Garantie de Tiers / Enchères Irrévocable :**

Lorsque Christie's ou une autre société du **Groupe Christie's** est propriétaire en tout ou partie d'un lot et que celui-ci ne se vend pas, Christie's risque de subir une perte. Christie's peut donc choisir de partager ce risque avec un tiers, qui accepte contractuellement, avant la vente aux enchères, de placer une enchère écrite irrévocable sur le lot. Ce lot est identifié dans les **Conditions de vente** par le symbole ▲.

Lorsque le tiers est l'adjudicataire du lot, il ne recevra pas d'indemnité en contrepartie de l'acceptation de ce risque. Si le tiers n'est pas l'adjudicataire du lot, Christie's peut l'indemniser. Le tiers est tenu par Christie's de divulguer à toute personne qu'il conseille son intérêt financier dans tout lot dans lequel Christie's a un intérêt financier. Si vous êtes conseillé par un agent ou si vous enchérissez par son intermédiaire sur un lot dans lequel Christie's a un intérêt financier et qui fait l'objet d'une enchère écrite contractuelle, vous devez toujours demander à votre agent de confirmer s'il a ou non un intérêt financier en relation avec le lot.

□ **Enchères par les parties détenant un intérêt**

Lorsqu'une partie qui a un intérêt direct ou indirect dans le lot qui peut avoir connaissance du **prix de réserve** du lot ou d'autres informations importantes est autorisée à enchérir sur le lot, nous marquerons le lot par le symbole □. Cet intérêt peut comprendre les bénéficiaires d'une succession qui ont consigné le lot ou un copropriétaire d'un lot. Toute partie intéressée qui devient adjudicataire d'un lot doit se conformer aux **Conditions de vente** de Christie's, y compris le paiement intégral des **frais acheteur** sur le lot majoré des taxes applicables.

Notifications post-catalogue

Dans certains cas, après la publication du catalogue, Christie's peut conclure un accord ou prendre connaissance d'ordres d'achat qui auraient nécessité un symbole dans le catalogue. Dans ces cas-là, une annonce sera faite avant la vente du lot.

Autres accords

Christie's peut conclure d'autres accords n'impliquant pas d'enchères. Il s'agit notamment d'accords par lesquels Christie's a donné au **vendeur** une avance sur le produit de la vente du lot ou Christie's a partagé le risque d'une **garantie** avec un partenaire sans que le partenaire soit tenu de déposer une enchère écrite irrévocable ou de participer autrement à la vente aux enchères du lot. Étant donné que ces accords ne sont pas liés au processus d'enchères, ils ne sont pas marqués par un symbole dans le catalogue.

EXPLICATION DES PRATIQUES DE CATALOGAGE

Les termes utilisés dans le catalogue ou dans la description d'un lot ont la signification qui leur est attribuée ci-dessous. Veuillez noter que toutes les déclarations figurant dans le catalogue ou dans la description d'un lot relatives à l'identification de l'auteur sont soumises aux stipulations des **Conditions de vente**, y compris la **garantie** d'authenticité. Notre utilisation de ces expressions ne tient pas compte de l'état du lot ou de l'étendue de toute restauration. Les rapports de condition écrits sont habituellement disponibles sur demande.

Un terme et sa définition figurant dans la rubrique « **avec réserve** » sont une déclaration **avec réserve** quant à l'identification de l'auteur. Bien que l'utilisation de ce terme repose sur une étude minutieuse et représente l'opinion des spécialistes, Christie's et le **vendeur** n'assument aucun risque, ni aucune responsabilité quant à l'authenticité de l'auteur d'un lot décrit par ce terme dans ce catalogue, et la **garantie d'authenticité** ne couvrira pas les lots décrits à l'aide de ce terme.

PHOTOGRAPHIES, DESSINS, ESTAMPES, MINIATURES ET SCULPTURES

Une œuvre décrite avec le(s) nom(s) ou la désignation reconnue d'un artiste, sans aucune réserve, est, selon Christie's, une œuvre de l'artiste.

INTITULÉS AVEC RÉSERVE :

« **Attribué à** » : selon l'avis de Christie's, vraisemblablement une œuvre de l'artiste en tout ou en partie.

« **Studio de** » / « **Atelier de** » : selon l'avis de Christie's, une œuvre exécutée dans le studio ou l'atelier de l'artiste, éventuellement sous sa supervision.

« **Cercle de** » : selon l'avis de Christie's, une œuvre de la période de l'artiste et montrant son influence.

« **Suivre de** » : selon l'avis de Christie's, une œuvre exécutée dans le style de l'artiste mais pas nécessairement par son élève.

« **Goût de** » : selon l'avis de Christie's, une œuvre exécutée dans le style de l'artiste mais exécutée à une date ultérieure à sa période.

« **D'après** » : selon l'avis de Christie's, une copie (quelle qu'en soit la date) d'une œuvre de l'artiste.

« **Signé** » / « **Daté** » / « **Inscrit** » : selon l'avis de Christie's, il s'agit d'une œuvre qui a été signée/datée par l'artiste ou sur laquelle il a inscrit son nom.

« **Porte une signature** »/« **Porte une date** »/« **Porte une inscription** » : selon l'avis avec réserve de Christie's, la signature/date/inscription semble être d'une autre main que celle de l'artiste.

La date donnée pour les Estampes Anciennes, Modernes et Contemporaines est la date (ou la date approximative lorsqu'elle est précédée de « circa ») à laquelle la matrice a été réalisée et pas nécessairement la date à laquelle l'estampe a été imprimée ou publiée.

RAPPORTS DE CONDITION

Veillez contacter le département en charge de la vente pour obtenir un **rapport de condition** sur l'état d'un lot particulier (disponible pour les lots supérieurs à 3 000 €). Les rapports de condition sont fournis à titre de service aux clients intéressés. Les clients potentiels doivent prendre note que les descriptions de propriété ne sont pas des **garanties** et que chaque **lot** est vendu « en l'état ».

TOUTES LES DIMENSIONS ET LES POIDS SONT APPROXIMATIFS.

HORLOGES ET DE MONTRES

La description de l'état des horloges et des montres dans le présent catalogue, notamment les références aux défauts et réparations, est communiquée à titre de service aux acheteurs potentiels mais une telle description n'est pas nécessairement complète. Bien que Christie's puisse communiquer à tout acheteur potentiel à sa demande un rapport sur l'état pour tout lot, un tel rapport peut également être incomplet et ne pas spécifier tous les défauts ou remplacements mécaniques. Par conséquent, toutes les horloges et les montres doivent être inspectées personnellement par les acheteurs potentiels afin d'évaluer l'état du bien offert à la vente. Tous les lots sont vendus « en l'état » et l'absence de toute référence à l'état d'une horloge ou d'une montre n'implique pas que le lot est en bon état et sans défaut, réparation ou restauration. En théorie, toutes les horloges et les montres ont été réparées au cours de leur vie et peuvent aujourd'hui inclure des pièces non originales. En outre, Christie's ne fait aucune déclaration ou n'apporte aucune garantie quant à l'état de fonctionnement d'une horloge ou d'une montre. Les montres ne sont pas toujours représentées en taille réelle dans le catalogue. Il est demandé aux acheteurs potentiels de se référer à la description des lots pour connaître les dimensions de chaque montre. Veuillez noter que la plupart des montres bracelets avec boîtier étanche ont été ouvertes afin d'identifier le type et la qualité de leur mouvement. Il ne doit pas être tenu pour acquis que ces montres demeurent étanches. Il est recommandé aux acheteurs potentiels de faire vérifier l'état des montres par un horloger compétent avant leur utilisation. Veuillez également noter que certains pays ne considèrent pas l'or de moins de 18 ct comme de « l'or » et peuvent en refuser l'importation. En cas de refus d'importation, Christie's ne peut en aucun cas être tenue pour responsable. Veuillez également noter que toutes les montres Rolex du catalogue de cette vente Christie's sont vendues en l'état. Christie's ne peut être tenue pour garante de l'authenticité de chacun des composants de ces montres Rolex. Les bracelets décrits comme associés ne sont pas des éléments d'origine et peuvent ne pas être authentiques. Il revient aux acheteurs potentiels de s'assurer personnellement de la condition de l'objet. Des rapports sur l'état des lots peuvent être demandés à Christie's. Ils sont donnés en toute objectivité selon les termes des **Conditions de vente** imprimées à la fin du catalogue. Ces rapports sont communiqués aux acheteurs potentiels seulement à titre indicatif et ne détaillent pas tous les remplacements de composants effectués ainsi que toutes les imperfections. Ces rapports sont nécessairement subjectifs. Il est précisé aux acheteurs potentiels qu'un certificat n'est disponible que s'il en est fait mention dans la description du lot. Les montres de collection contenant souvent des mécanismes complexes et d'une grande finesse, il est appelé aux acheteurs potentiels qu'un examen général, un remplacement de la pile ou une réparation plus approfondie - à la charge de l'acheteur - peut être nécessaire.

CÉRAMIQUES CHINOISES ET ŒUVRES D'ART

Lorsqu'une œuvre est d'une certaine période, règne ou dynastie, selon l'avis de Christie's, son attribution figure en lettre **MAJUSCULE** directement sous l'intitulé de la description du lot.

Ex. : BOL BLEU ET BLANC
18ème SIECLE

Si la date, l'époque ou la marque de règne est mentionné(e) en lettres **MAJUSCULES** dans les deux premières lignes, cela signifie que l'objet date bien de cette date, cette époque ou ce règne, selon l'avis de Christie's.

Ex. : BOL BLEU ET BLANC
MARQUE KANGXI À SIX CARACTÈRES EN BLEU SOUS GLAÇURE ET DE L'ÉPOQUE (1662-1722)

Si aucune date, période ou marque de règne n'est mentionné(e) en lettres **MAJUSCULES** après la description en caractère gras, il s'agit, selon l'avis de Christie's d'une date incertaine ou d'une fabrication récente.

Ex. : BOL BLEU ET BLANC

INTITULÉS AVEC RÉSERVE

Lorsqu'une œuvre n'est pas de la période à laquelle elle serait normalement attribuée pour des raisons de style, selon l'avis de Christie's, elle sera incorporée à la première ligne ou au corps du texte de la description.

Ex. : un BOL BLEU ET BLANC STYLE MING ; ou

Le bol style Ming est décoré de parchemins de lotus...

Selon l'avis de Christie's, cet objet date très probablement de la période Kangxi, mais il reste possible qu'il soit daté différemment.

Ex. : MARQUE KANGXI SIX CARACTÈRES EN BLEU SOUS VERRE ET PROBABLEMENT DE LA PÉRIODE

Selon l'avis de Christie's, cet objet pourrait être daté de la période Kangxi, mais il y a un fort élément de doute.

Ex. : MARQUE KANGXI SIX CARACTÈRES EN BLEU SOUS PLACE ET POSSIBLEMENT DE LA PÉRIODE

JOAILLERIE

« Boucheron » : lorsque le nom du fabricant apparaît dans le titre, Christie's estime qu'il s'agit d'un bijou de ce fabricant.

« Monté par Boucheron » : Christie's estime que le sertissage a été créé par le joaillier à partir de pierres initialement fournies par le client du joaillier.

INTITULÉS AVEC RÉSERVE :

« Attribué à » : selon l'opinion de Christie's, il s'agit probablement d'une œuvre du joaillier/fabricant, mais aucune **garantie** n'est donnée que le lot est l'œuvre du joaillier/fabricant nommé.

AUTRES INFORMATIONS FIGURANT DANS LA DESCRIPTION DU CATALOGUE

« Signé / Signature » : selon l'opinion de Christie's, il s'agit de la signature du joaillier.

« Avec la marque du fabriquant pour » : selon l'opinion de Christie's, il y a une marque indiquant le fabricant.

PÉRIODES

ART NOUVEAU : 1895-1910

BELLE ÉPOQUE : 1895-1914 4.

ART DÉCO : 1915-1935

RÉTRO : ANNÉES 1940

SACS À MAIN

RAPPORTS DE CONDITION

L'état des lots vendus dans nos ventes aux enchères peut varier considérablement en raison de facteurs tels que l'âge, une détérioration antérieure, une restauration, une réparation ou l'usure. Les rapports de condition et les niveaux de **rapport de condition** sont fournis gratuitement, par souci de commodité, pour nos acheteurs et sont fournis à titre d'information uniquement. Ils offrent une opinion de bonne foi de Christie's mais peuvent ne pas indiquer tous les défauts, restaurations, altérations ou adaptations. Ils ne constituent en aucun cas une alternative à l'examen du lot en personne ou à l'obtention d'un avis professionnel. Les lots sont vendus « en l'état », c'est-à-dire tels quels, dans l'état dans lequel ils se trouvent au moment de la vente, sans aucune déclaration ou **garantie** ni engagement de responsabilité de quelque sorte que ce soit quant à leur état de la part de Christie's ou du vendeur.

LES NIVEAUX DE RAPPORT DE CONDITION DES LOTS

Nous fournissons un rapport général d'état des lots sous forme numérisée. Veuillez prendre connaissance des rapports d'état des lots spécifiques et les images supplémentaires pour chaque lot avant de placer une enchère.

Niveau 1 : ce lot ne présente aucun signe d'utilisation ou d'usure et pourrait être considéré comme neuf. Il n'y a pas de défauts. L'emballage d'origine et le plastique de protection sont vraisemblablement intacts, comme indiqué dans la description du lot.

Niveau 2 : ce lot présente des défauts mineurs et pourrait être considéré comme presque neuf. Il se peut qu'il n'ait jamais été utilisé, ou qu'il ait été utilisé peu de fois. Il n'y a que des remarques mineures sur l'état, qui peuvent être trouvées dans le **rapport de condition** spécifique.

Niveau 3 : ce lot présente des signes visibles d'utilisation. Tous les signes d'utilisation ou d'usure sont mineurs. Ce lot est en bon état.

Niveau 4 : ce lot présente des signes normaux d'usure dus à un usage fréquent. Ce lot présente soit une légère usure générale, soit de petites zones d'usure importante. Le lot est considéré comme étant en bon état.

Niveau 5 : ce lot présente des signes d'usure dus à un usage régulier ou intensif. Le lot est en bon état, utilisable, mais il est accompagné de remarques sur l'état.

Niveau 6 : le lot est endommagé et nécessite une réparation. Il est considéré comme étant en bon état.

Toute référence à l'état dans une entrée de catalogue ne constitue pas une description complète de l'état et les images peuvent ne pas montrer clairement l'état d'un lot. Les couleurs et les nuances peuvent sembler différentes sur papier ou à l'écran de ce qu'elles sont en réalité. Il est de votre responsabilité de vous assurer que vous avez reçu et pris en compte tout **rapport de condition** et toute annotation.

TERME « FINITION »

Le terme « finition » désigne les parties métalliques du sac à main, telles que la finition de l'attache, des tiges de base, du cadenas et des clés et/ou de la sangle, qui sont plaqués d'une finition colorée (p. ex. de l'or, de l'argent, du palladium). Les termes « Finition or », « Finition argent », « Finition palladium » etc. se réfèrent au ton ou à la couleur de la finition et non au matériel utilisé. Si le sac à main comporte des finitions métalliques solides, celles-ci seront mentionnées dans la description du lot.

SALLES DE VENTES INTERNATIONALES, BUREAUX DE REPRÉSENTATION EUROPÉENS, CONSULTANTS ET AUTRES SERVICES DE CHRISTIE'S

ALLEMAGNE

BERLIN
+44 7879 802 464
Dirk Boll

DÜSSELDORF
+49 171 283 4297
Gudrun Klemm

FRANCFORT
+49 170 840 7950
Natalie Radziwill

HAMBOURG
+ 49 160 9696 1638
Maïke Müller

MUNICH
+49 892 420 9680
Marie Christine Gräfin Huyn

STUTTGART
+49 711 226 9699
Eva Susanne Schweitzer

ARGENTINE
BUENOS AIRES
+54 11 43 93 42 22
Cristina Carlisle

AUTRICHE
VIENNE
+43 (0)1 533 881214
Angela Bailou

BELGIQUE
BRUXELLES
+32 (0)2 512 88 30
Astrid Centner-d'Oultremont

BRÉSIL
SÃO PAULO
+55 21 3500 8944
Marina Bertoldi

CANADA
TORONTO
+1 647 519 0957
Brett Sherlock (Consultant)

CHILI
SANTIAGO
+56 2 2 2631642
Denise Ratinoff de Lira

COLOMBIE
BOGOTA
+571 635 54 00
Juanita Madrinan
(Consultant)

CORÉE DU SUD
SÉOUL
+82 2 720 5266
Jun Lee

DANEMARK
COPENHAGUE
+ 45 2612 0092
Rikke Juel Brandt (Consultant)

ÉMIRATS ARABES UNIS
•**DUBAI**
+971 (0)4 425 5647

ESPAGNE

MADRID
+34 91 532 66 27
Maria Garcia Yelo

ÉTATS-UNIS
CHICAGO
+1 312 787 2765
Catherine Busch

DALLAS
+1 214 599 0735
Capera Ryan

HOUSTON
+1 713 802 0191
Jessica Phifer

LOS ANGELES
+1 310 385 2600
Sonya Roth

MIAMI
+1 305 445 1487
Jessica Katz

•**NEW YORK**
+1 212 636 2000

PALM BEACH
+1 561 777 4275
David G. Ober (Consultant)

SAN FRANCISCO
+1 415 982 0982
Ellanor Notides

FRANCE ET
DÉLÉGÉS RÉGIONAUX
•**PARIS**
+33 (0)1 40 76 85 85

CENTRE, AUVERGNE,
BRETAGNE, PAYS DE
LA LOIRE & NORMANDIE
+33 (0)6 09 44 90 78
Virginie Gregory

POITOU-CHARENTE
AQUITAINE
+33 (0)6 80 15 68 82
Marie-Cécile Moueix

PROVENCE - ALPES
CÔTE D'AZUR
+33 (0)6 71 99 97 67
Fabienne Albertini-Cohen

GRANDE-BRETAGNE
•**LONDRES**
+44 (0)20 7839 9060

NORD
+44 (0)20 7104 5702
Thomas Scott

NORD OUEST
ET PAYS DE GALLE
+44 (0)20 7752 3033
Jane Blood

SUD
+44 (0)1730 814 300
Mark Wrey

ÉCOSSE
+44 (0)131 225 4756
Bernard Williams
Robert Lagneau
David Bowes-Lyon (Consultant)

ÎLE DE MAN

+44 (0)20 7389 2032

ÎLES DE LA MANCHE
+44 (0)20 7389 2032

IRLANDE
+44 (0)20 7839 9090

INDE
MUMBAI
+91 (22) 2280 7905
Sonal Singh

INDONESIE
JAKARTA
+62 (0)21 7278 6268
Charmie Hamami

ISRAËL
TEL AVIV
+972 (0)3 695 0695
Roni Gilat-Baharaff

ITALIE
MILAN
+39 02 303 2831
Cristiano De Lorenzo

ROME
+39 06 686 3333
Marina Cicogna
(Consultant)

ITALIE DU NORD
+39 348 3131 021
Paola Gradi
(Consultant)

TURIN
+39 347 2211 541
Chiara Massimello
(Consultant)

VENISE
+39 041 277 0086
Bianca Arrivabene Valenti
Gonzaga (Consultant)

BOLOGNE
+39 051 265 154
Benedetta Possati Vittori Venenti
(Consultant)

FLORENCE
+39 335 704 8823
Alessandra Niccolini di
Camugliano (Consultant)

CENTRE &
ITALIE DU SUD
+39 348 520 2974
Alessandra Allaria (Consultant)

JAPON
TOKYO
+81 (0)3 6267 1766
Katsura Yamaguchi

MALAISIE
KUALA LUMPUR
+62 (0)21 7278 6268
Charmie Hamami

MEXICO
MEXICO CITY
+52 55 5281 5546
Gabriela Lobo

MONACO

+377 97 97 11 00
Nancy Dotta

PAYS-BAS
•**AMSTERDAM**
+31 (0)20 57 55 255
Arno Verkade

NORVÈGE
OSLO
+47 949 89 294
Cornelia Svedman (Consultant)

PORTUGAL
LISBONNE
+351 919 317 233
Mafalda Pereira Coutinho
(Consultant)

QATAR
+974 7731 3615
Farah Rahim Ismail
(Consultant)

RÉPUBLIQUE POPULAIRE
DE CHINE
PÉKIN
+86 (0)10 8583 1766
Julia Hu

•**HONG KONG**
+852 2760 1766

•**SHANGHAI**
+86 (0)21 6355 1766
Julia Hu

SINGAPOUR
+65 6735 1766
Kim Chuan Mok

SUÈDE
STOCKHOLM
+46 (0)73 645 2891
Claire Ahman (Consultant)
+46 (0)70 9369 201
Louise Dyhlén (Consultant)

SUISSE
•**GENÈVE**
+41 (0)22 319 1766
Eveline de Proyart

ZURICH
+41 (0)44 268 1010
Jutta Nixdorf

TAIWAN
TAIPEI
+886 2 2736 3356
Ada Ong

THAÏLANDE
BANGKOK
+66 (0) 2 252 3685
Prapavadee Sophonpanich

TURQUIE
ISTANBUL
+90 (532) 558 7514
Eda Kehale Argün
(Consultant)

ANCIENNE COLLECTION
Henri Canonne
Une leçon impressionniste

MERCREDI 9 AVRIL 2025, 16H
9, avenue Matignon, 75008 Paris
NUMÉRO ET CODE VENTE :
24190 - MAXIMILIAN

(Les coordonnées apparaissant sur la preuve d'exportation doivent correspondre aux noms et adresses des professionnels facturés. Les factures ne pourront pas être modifiées après avoir été imprimées.)

LAISSER DES ORDRES D'ACHAT EN LIGNE
SUR CHRISTIES.COM

INCRÉMENTS

Les enchères commencent généralement en dessous de l'estimation basse et augmentent par paliers (incréments) de jusqu'à 10 pour cent. Le commissaire-priseur décidera du moment où les enchères doivent commencer et des incréments. Les ordres d'achat non conformes aux incréments ci-dessous peuvent être abaissés à l'intervalle d'enchères suivant.

de 100 à 2 000 €	par 100 €
de 2 000 à 3 000 €	par 200 €
de 3 000 à 5 000 €	par 200, 500, 800 €
de 5 000 à 10 000 €	par 500 €
de 10 000 à 20 000 €	par 1 000 €
de 20 000 à 30 000 €	par 2 000 €
de 30 000 à 50 000 €	par 2 000, 5 000, 8 000 €
de 50 000 à 100 000 €	par 5 000 €
de 100 000 à 200 000 €	par 10 000 €
au dessus de 200 000 €	à la discrétion du commissaire-priseur habilité.

Le commissaire-priseur est libre de varier les incréments au cours des enchères.

- Je demande à Christie's d'enchérir sur les lots indiqués jusqu'à l'enchère maximale que j'ai indiquée pour chaque lot.
 - En plus du prix d'adjudication (« prix marteau ») l'acheteur accepte de nous payer des frais acheteur de 26 % H.T. (soit 27,43 % T.T.C. pour les livres et 31,20 % T.T.C. pour les autres lots) sur les premiers € 800.000 ; 21 % H.T. (soit 22,16 % T.T.C. pour les livres et 25,20 % T.T.C. pour les autres lots) au-delà de € 800.001 et jusqu'à € 4.000.000 et 15 % H.T. (soit 15,83 % T.T.C. pour les livres et 18 % T.T.C. pour les autres lots) sur toute somme au-delà de € 4.000.001. Pour les ventes de vin, les frais à la charge de l'acquéreur s'élèvent à 25 % H.T. (soit 30 % T.T.C.).
 - J'accepte d'être lié par les Conditions de vente imprimées dans le catalogue.
 - Je comprends que si Christie's reçoit des ordres d'achat sur un lot pour des montants identiques et que lors de la vente ces montants sont les enchères les plus élevées pour le lot, Christie's vendra le lot à l'enchérisseur dont elle aura reçu et accepté l'ordre d'achat en premier.
 - Les ordres d'achat soumis sur des lots « sans prix de réserve » seront, à défaut d'enchère supérieure, exécutés à environ 50% de l'estimation basse ou au montant de l'enchère si elle est inférieure à 50% de l'estimation basse.
- Je comprends que le service d'ordres d'achat de Christie's est un service gratuit fourni aux clients et que, bien que Christie's fasse preuve de toute la diligence raisonnablement possible, Christie's déclinera toute responsabilité en cas de problèmes avec ce service ou en cas de pertes ou de dommages découlant de circonstances hors du contrôle raisonnable de Christie's.

Résultats des enchères : +33 (0)1 40 76 84 13

FORMULAIRE D'ORDRE D'ACHAT

Christie's Paris

Les ordres d'achat doivent être reçus au moins 24 heures avant le début de la vente aux enchères.

Si vous n'avez pas reçu de confirmation dans le délai d'un jour ouvré, veuillez contacter le Département des enchères.

Tél. : +33 (0) 1 40 76 84 13 - Email : bidsparis@christies.com

24190

Numéro de Client (le cas échéant)

Numéro de vente

Nom de facturation (en caractères d'imprimerie)

Adresse

Code postal

Téléphone en journée

Téléphone en soirée

Email

Veuillez cocher si vous ne souhaitez pas recevoir d'informations à propos de nos ventes à venir par e-mail

J'AI LU ET COMPRIS LE PRESENT FORMULAIRE D'ORDRE D'ACHAT ET LES CONDITIONS DE VENTE - ACCORD DE L'ACHETEUR

Signature

Si vous n'avez jamais participé à des enchères chez Christie's, veuillez joindre des copies des documents suivants. Personnes physiques : Pièce d'identité avec photo délivrée par un organisme public (permis de conduire, carte nationale d'identité ou passeport) et, si votre adresse actuelle ne figure pas sur votre pièce d'identité, un justificatif de domicile récent, par exemple une facture d'eau ou d'électricité ou un relevé bancaire. Sociétés : Un certificat d'immatriculation. Autres structures commerciales telles que les fiducies, les sociétés off-shore ou les sociétés de personnes : veuillez contacter le Département Conformité au +33 (0)1 40 76 84 13 pour connaître les informations que vous devez fournir. Si vous êtes enregistré pour enchérir pour le compte de quelqu'un qui n'a jamais participé à des enchères chez Christie's, veuillez joindre les pièces d'identité vous concernant ainsi que celles de la personne pour le compte de qui vous allez prendre part aux enchères, ainsi qu'un pouvoir signé par la personne en question. Les nouveaux clients, les clients qui n'ont pas fait d'achats auprès d'un bureau de Christie's au cours des deux dernières années et ceux qui souhaitent dépenser plus que les fois précédentes devront fournir une référence bancaire.

VEUILLEZ ÉCRIRE DISTINCTEMENT EN CARACTÈRES D'IMPRIMERIE

Numéro de lot
(dans l'ordre)

Enchère maximale EURO
(hors frais de vente)

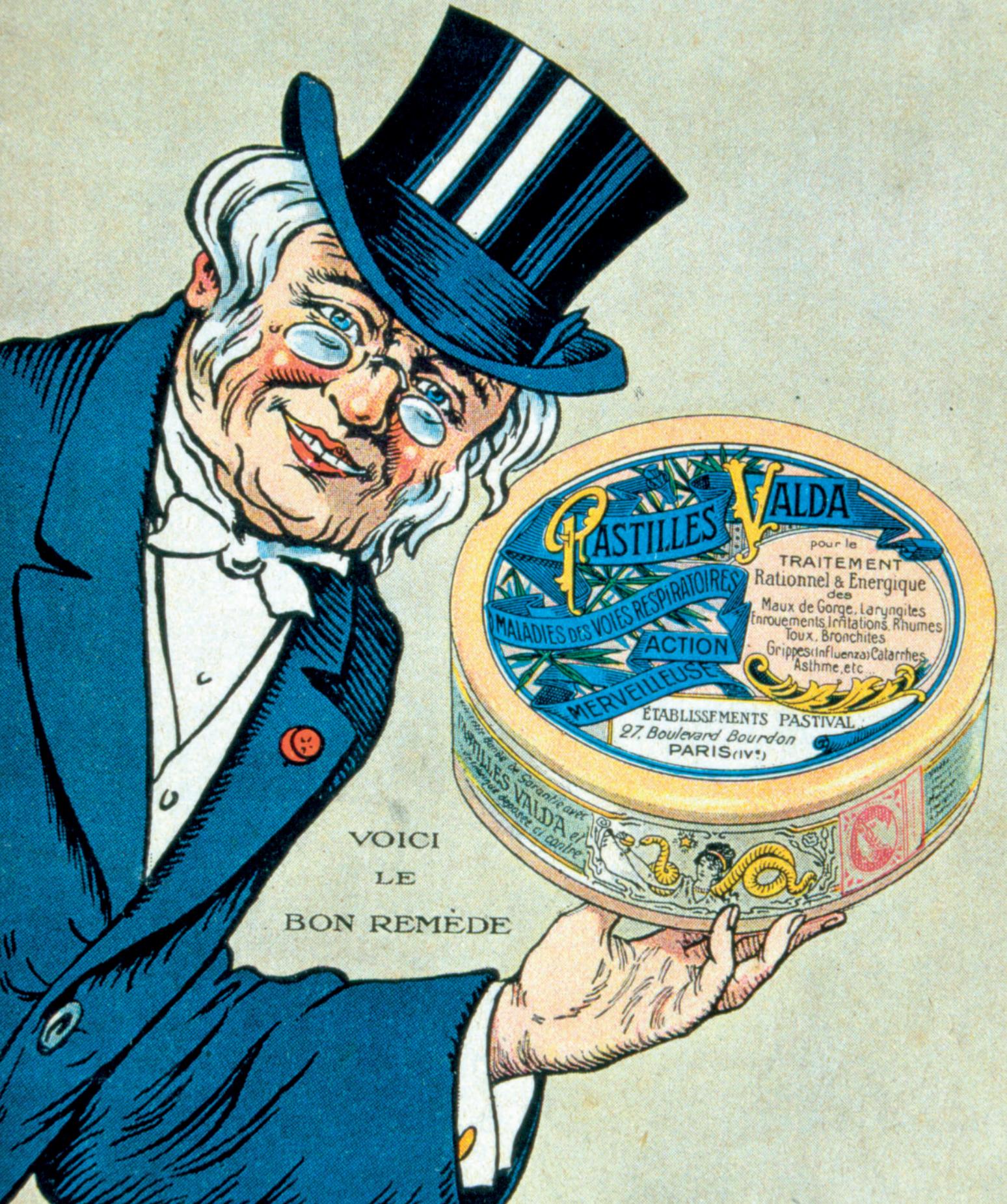
Numéro de lot
(dans l'ordre)

Enchère maximale EURO
(hors frais de vente)

Si vous êtes assujéti à la VAT/IVA/TVA/BTW/MWST/MOMS intracommunautaire,

Veuillez indiquer votre numéro :





VOICI
LE
BON REMÈDE

Index

B

Bonnard, P. **103**

Boudin, E. **118**

D

Diaz de la Peña, N. **105**

Dufy, R. **113**

Dunoyer de Segonzac, A. **116**

J

Jongkind, J. **120-133**

M

Marquet, A. **101, 102**

P

Pissarro, C. **109**

R

Renoir, P. **104, 107, 108**

Roussel, K. **110, 112**

S

Signac, P. **119**

T

Trouillebert, P. **106**

U

Utrillo, M. **111, 115**

V

Vlaminck, M. **114, 117**

CHRISTIE'S



9 AVENUE MATHIGNON PARIS 75008